

**Valérie Laflamme**

**FAMILLES ET MODES DE RÉSIDENCE EN MILIEU URBAIN  
QUÉBÉCOIS EN PÉRIODE D'INDUSTRIALISATION :  
LE CAS DE LA VILLE DE QUÉBEC, 1901**

**Mémoire  
présenté  
à la Faculté des études supérieures  
de l'Université Laval  
pour l'obtention  
du grade de maître ès arts (M.A.)**

**Département de sociologie  
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES  
UNIVERSITÉ LAVAL**

**NOVEMBRE 2000**



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions et  
services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file* *Votre référence*

*Our file* *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-55771-5

Canada

## RÉSUMÉ

En 1972, Peter Laslett et ses collègues de l'École de Cambridge publiaient un ouvrage qui rangeait au musée des mythes la thèse de la nucléarisation de la famille par l'industrialisation. La thèse de Laslett, pour laquelle éloges et critiques abondent, est devenue incontournable pour qui veut étudier l'histoire de la famille. Malgré l'apport incontestable de Laslett, de nombreuses limites théoriques et méthodologiques meublent encore les travaux de recherche sur les transformations de la structure des ménages en Occident en période industrielle.

Cherchant à pallier certaines de ces lacunes, notre recherche s'intéresse aux ménages urbains québécois dans un contexte de début d'industrialisation pour tenter d'en dégager certains facteurs qui régissent les modes de résidence (type de famille, coresidence, etc.). À partir des données nominatives du recensement de 1901 pour la ville de Québec, nous avons construit une typologie des modes de résidence afin d'étudier la variation des structures des ménages et des types d'organisation familiale qui s'y trouvent en fonction de dimensions économiques, culturelles, et démographiques. La famille, contrairement à la croyance populaire qui veut qu'en ville elle soit plus simple et moins étendue qu'elle ne l'est en milieu rural, est alors apparue comme une institution malléable s'adaptant dans une trajectoire multiforme.

## **REMERCIEMENTS**

Grâce à plusieurs personnes, mon initiation à la recherche fut une expérience enrichissante. Je tiens tout d'abord à remercier Marc Saint-Hilaire et Richard Marcoux, codirecteurs du projet *Transitions démographiques et urbanisation : le cas de la ville de Québec, 1871-1901* qui, en plus de m'offrir un lieu d'échange et de recherche stimulant, m'ont permis de travailler à partir de la base de données du recensement canadien de 1901. À Charles Fleury et Sophie Goulet, assistants de recherche pour ce projet, je suis reconnaissante pour le travail de mise en forme de la base de données ainsi que pour les pertinents conseils. Des remerciements plus directs vont à mon directeur Richard Marcoux pour son encadrement, son encouragement, ses judicieux conseils et sa disponibilité. Hélène Dubé, que je ne saurais suffisamment remercier, a eu la gentillesse de corriger à plus d'une reprise mes ébauches. Une bourse du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) m'a procuré l'aide financière nécessaire à la poursuite de cette recherche. Au reste, c'est à mes familles et mes amis que vont les remerciements. Enfin, à Maxime, merci.

**FAMILLES ET MODES DE RÉSIDENCE EN MILIEU URBAIN QUÉBÉCOIS EN PÉRIODE  
D'INDUSTRIALISATION : LE CAS DE LA VILLE DE QUÉBEC, 1901**

**TABLE DES MATIÈRES**

RÉSUMÉ.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
LISTE DES ANNEXES.....	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
La famille et la période industrielle.....	2
L'étude de la famille au Québec.....	8
La question de recherche et les objectifs.....	11
La méthodologie et les limites.....	13
CHAPITRE I : DESCRIPTION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA VILLE DE QUÉBEC AU XIX <sup>e</sup> SIÈCLE	
Introduction.....	16
1.1 Les limites géographiques et la description des districts.....	17
1.2 La ville de Québec avant 1871.....	18
1.2.1 La composition de la population et sa croissance.....	18
1.2.2 La situation économique.....	20
1.2.3 La Confédération (1867).....	24
1.3 La ville de Québec entre 1871 et 1901.....	24
1.3.1 La situation économique.....	25
1.3.2 La composition de la population et sa croissance.....	29
1.3.3 Les courants migratoires.....	32
Conclusion.....	35

## CHAPITRE II : PRÉSENTATION DE LA BASE DE DONNÉES, DES PRINCIPAUX CONCEPTS RETENUS ET DE LA TYPOLOGIE DES MÉNAGES

Introduction.....	36
2.1 Le recensement canadien de 1901 .....	36
2.1.1 Les informations générales .....	37
2.1.2 La saisie et l'informatisation des données manuscrites .....	40
2.2 Les définitions des variables et des concepts retenus .....	41
2.2.1 La demeure, la famille et le ménage.....	41
2.2.2 La relation avec le chef de ménage.....	48
2.3 La classification des ménages.....	52
2.3.1 La typologie de Laslett .....	53
2.3.1.1 Une typologie axée sur l'unité conjugale familiale .....	53
2.3.1.2 Le traitement des pensionnaires et des domestiques .....	56
2.3.2 Une typologie adaptée au recensement canadien de 1901 .....	57
Conclusion .....	58

## CHAPITRE III : ANALYSE DESCRIPTIVE DES MODES DE RÉSIDENCE DES MÉNAGES DE LA VILLE DE QUÉBEC SELON LE RECENSEMENT DE 1901

Introduction.....	59
3.1 Les caractéristiques des ménages .....	60
3.1.1 La taille des ménages.....	60
3.1.2 Le nombre de patronymes par ménage .....	64
3.1.3 La présentation des principaux résultats.....	66
3.1.3.1 Les structures des ménages.....	67
3.1.3.2 Les relations aux chefs.....	70
3.2 Analyse exploratoire des ménages selon les structures principales.....	74
3.2.1 La répartition spatiale des types de ménages dans la ville .....	75
3.2.2 Les structures des ménages et les variables culturelles .....	81
3.2.3 La composition démographique des ménages et les cycles de vie.....	84
3.2.3.1 Le sexe et le statut matrimonial du chef .....	85
3.2.3.2 L'âge du chef .....	89
3.2.3.3 Le nombre d'enfants par ménage .....	92

<b>3.3</b>	<b>La présence des pensionnaires et des domestiques à Québec</b> .....	<b>95</b>
3.3.1	Les caractéristiques des membres additionnels non apparentés.....	96
3.3.3.1	Les pensionnaires .....	97
3.3.1.2	Les domestiques.....	100
3.3.2	L'hébergement des « extras » selon les types de ménages .....	102
3.3.3	Les secteurs de la ville où se trouvent les « extras ».....	104
	Conclusion.....	105
	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	108
	BIBLIOGRAPHIE .....	112
	ANNEXES.....	123

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : La population de Québec, 1831-1901.....	30
Tableau 1.2 : Population de Québec par district de recensement et taux de croissance,1871-1901..	31
Tableau 2.1 : Districts, sous-districts et divisions de la ville de Québec selon le recensement canadien, 1901.....	39
Tableau 2.2 : Principales catégories de « relations » selon le recensement de 1901 pour la ville de Québec.....	52
Tableau 3.1 : Distribution des ménages selon le nombre de personnes, Québec 1901.....	62
Tableau 3.2 : Classement des ménages selon les structures principales, Québec 1901.....	67
Tableau 3.3 : Répartition des ménages selon les structures : exemples de Preston, de l'Angleterre, de Hamilton, de Saint-Hyacinthe et de Québec.....	68
Tableau 3.4 : Distribution des types de relations autres que « chef », « épouse » et « enfant », pour la ville de Québec, 1901.....	72
Tableau 3.5 : Répartition détaillée des ménages selon leur structure à l'intérieur de la Haute Ville, de la Basse Ville et des Faubourgs, Québec 1901.....	79
Tableau 3.6 : Structure des ménages selon le sexe du chef, Québec 1901.....	86
Tableau 3.7 : Âge des chefs et répartition en pourcentage des ménages selon les structures, Québec 1901.....	90
Tableau 3.8 : Structures des ménages et nombre d'enfants, Québec 1901.....	94
Tableau 3.9 : Distribution des pensionnaires selon le sexe et le statut matrimonial, Québec 1901..	98
Tableau 3.10:Distribution des domestiques selon le sexe et le statut matrimonial, Québec 1901..	102
Tableau 3.11 : Classement des pensionnaires et domestiques selon les secteurs de la ville, Québec 1901.....	104



## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Âge et sexe de la population de la ville de Québec, 1901.....	33
Graphique 3.1 : Distribution des ménages selon le nombre de personnes, comparaison entre la ville de Québec en 1901 et l'Angleterre du XVI <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle.....	63
Graphique 3.2 : Comparaison de la distribution en pourcentage des ménages selon le nombre de patronymes, ville de Québec (1901) et Québec urbain (1871).....	66
Graphique 3.3 : Répartition en pourcentage des ménages selon leur structure à l'intérieur de la Haute Ville, de la Basse Ville et des Faubourgs, Québec 1901.....	78
Graphique 3.4 : Répartition en pourcentage des structures des ménages selon les principales communautés ethno-religieuses, Québec 1901.....	83
Graphique 3.5: Proportion d'hommes et de femmes chefs selon le type de ménage, Québec 1901..	87
Graphique 3.6 : Âge et sexe des chefs de ménages, Québec 1901.....	89
Graphique 3.7 : Nombre d'enfants par ménage, Québec 1901.....	93
Graphique 3.8 : Âge et sexe des pensionnaires de la ville de Québec, 1901.....	98
Graphique 3.9 : Âge et sexe des domestiques de la ville de Québec, 1901.....	101
Graphique 3.10 : Répartition en pourcentage des ménages avec et sans pensionnaires et domestiques selon le type de ménage, Québec 1901.....	103

## LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Âge et sexe de la population de la ville de Québec, 1901.....	124
Annexe B : Exemple de feuille manuscrite du recensement de 1901.....	125
Annexe C : Traitement des 412 ménages sans chef ou avec plus d'un chef.....	126
Annexe D : Liste des relations avec le chef de ménage regroupées en fonction des catégories principales.....	128
Annexe E : Résumé de la grille de classification des ménages.....	132
Annexe F : Répartition détaillée des ménages selon le nombre de personnes, Québec 1901.....	135
Annexe G : Répartition des ménages selon le nombre de personnes, comparaison entre la ville de Québec en 1901 et l'Angleterre du XVI <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle.....	136
Annexe H : Répartition des ménages selon le nombre de patronymes, ville de Québec (1901) et Québec urbain (1871).....	136
Annexe I : Répartition détaillée des ménages selon les structures, Québec 1901.....	137
Annexe J : Description des quartiers et des trois principaux secteurs de la ville.....	138
Annexe K : Répartition des ménages selon leur structure à l'intérieur de la Haute Ville, de la Basse Ville et des Faubourgs.....	139
Annexe L : Répartition détaillée des ménages selon les principales communautés ethno-religieuses (des chefs de ménage), Québec 1901.....	139
Annexe M : Proportion d'hommes et de femmes chefs selon le type de ménage, Québec 1901...	140
Annexe N : Répartition procentuelle des chefs de ménage selon le sexe, le statut matrimonial et le type de ménage, Québec 1901.....	141
Annexe O : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le sexe, Québec 1901.....	142
Annexe P : Répartition des ménages selon le nombre d'enfants, Québec 1901.....	142
Annexe Q : Répartition des pensionnaires selon l'âge et sexe, Québec 1901.....	143

<b>Annexe R : Répartition des domestiques selon l'âge et sexe, Québec, 1901.....</b>	<b>143</b>
<b>Annexe S : Répartition des ménages avec et sans pensionnaires et domestiques, selon le type de ménage, Québec 1901.....</b>	<b>144</b>

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Pour un sociologue, comprendre la famille s'avère une tâche ardue. Puisque la définition donnée à celle-ci oriente les recherches, la simple question à savoir comment la famille doit être définie suscite plusieurs débats. Longtemps, les chercheurs en sciences sociales se sont abstenus de s'attarder à l'institution familiale, préférant la percevoir comme une résultante du contexte économique et historique dans lequel elle s'insérait. Cette perspective permettait d'éviter de remettre en cause les différentes théories dominantes et facilitait l'étude des dynamiques sociales. La crise actuelle que vit l'institution familiale dans nos sociétés occidentales, qui se constate par la multiplication des modèles familiaux, la baisse du taux de natalité et de nuptialité et l'augmentation du nombre de divorces, place la famille au centre des débats. De cette crise, de nouvelles perspectives théoriques surgissent. Placée devant des phénomènes incontournables, la sociologie s'est dotée de nouveaux concepts théoriques afin d'approfondir un sujet jusqu'alors éludé. Pour cette nouvelle sociologie de la famille, l'étude de l'institution familiale peut se faire par la compréhension de ce qu'elle est, de ce qu'elle représente, et de ses modes de reproduction. Ainsi, comprend-on la famille par sa dualité d'action. Ceci suppose la reconnaissance de l'influence réciproque de la famille comme institution et du contexte historique : l'histoire crée la famille et la famille crée l'histoire.

L'industrialisation, conçue comme une période charnière de l'histoire de la famille, a dès lors été revisitée. Nombre d'historiens et sociologues ont ainsi cherché à comprendre comment se sont opérés les changements de l'institution familiale. Plusieurs de ces études tentèrent de déterminer si la famille nucléaire était ou non un produit de l'industrialisation. En tête de file, Peter Laslett et ses collègues de l'École de Cambridge ont montré, dans le livre *Household and Family in Past Time* (1972), que le modèle nucléaire était fort présent en Angleterre et en Europe occidentale dès le XVI<sup>e</sup> siècle. Suivant cette démonstration, Laslett émet l'hypothèse voulant que la famille du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle ne soit pas un produit unique et exceptionnel de mutations elles aussi uniques et exceptionnelles. Devenu un classique pour qui s'intéresse à l'histoire de la famille, cet

ouvrage alimente depuis une trentaine d'années les études portant sur les modèles résidentiels des familles et des ménages.

Malgré la panoplie d'études de la famille en période industrielle, maintes questions demeurent en suspens. Notamment, les récentes recherches ayant pour sujet la famille en milieu urbain québécois, bien qu'elles fassent état des variations des modes de résidence, évitent de prendre comme axe d'analyse la structure des ménages<sup>1</sup>. Pourtant, l'étude de la structure des ménages peut nous renseigner sur l'univers des familles, sur la vie quotidienne de ses membres, sur les rapports qu'ils entretiennent, et sur les stratégies démographiques et résidentielles. Aussi, une meilleure connaissance des structures familiales permet d'étudier l'utilisation de l'espace résidentiel par les familles comme lieu de travail, d'hébergement, de soutien, de partage, de conflit. Savoir qui partage son toit offre la possibilité de comprendre l'importance attribuée à l'espace domestique ainsi qu'à dégager les rapports existants entre la famille et la parenté. Dès lors, une question à laquelle les recherches antécédentes n'ont pas pleinement répondu, et qui pourtant nous apparaît essentielle pour qui veut comprendre la famille urbaine québécoise de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, consiste à savoir comment vivaient ces familles. C'est ce que nous proposons d'examiner dans le cadre de cette recherche. De manière générale, notre étude vise, par l'analyse des structures des ménages dans la ville de Québec en 1901, à enrichir les connaissances en matière d'histoire sociale des populations urbaines.

### **La famille et la période industrielle**

En portant notre attention sur la structure des ménages au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous nous intéressons aux modes de résidence des familles en période d'industrialisation. Dans la plupart des pays occidentaux, c'est au XIX<sup>e</sup> siècle que ce processus s'est enclenché. Cette période de l'histoire, souvent associée à la révolution industrielle est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre. En dépit de l'abondante documentation qui existe sur l'industrialisation, il demeure difficile d'en donner une définition exacte – et à la limite, de la distinguer de la révolution industrielle – puisque celle que lui donnent les chercheurs varie selon la perspective adoptée.

---

<sup>1</sup> Bettina Bradbury (1995; 1992; 1984) fait par contre figure d'exception. Elle a étudié l'impact de l'industrialisation sur la famille ouvrière dans la ville de Montréal. Si Bradbury se penche sur les structures des ménages, c'est pour voir ce qu'elles révèlent de l'utilisation de l'espace résidentiel. Son étude étant limitée à celle de la famille ouvrière de deux quartiers, elle ne permet pas l'observation de nombreuses disparités pouvant exister à l'intérieur d'une ville ou d'une région entière.

L'utilisation du terme révolution fait habituellement référence à une rupture soudaine, souvent violente. Les chercheurs en sciences sociales ont néanmoins associé le concept de révolution à celui de changement total de structure, réservant l'usage de coup d'État aux renversements de gouvernements. Quant au concept d'industrialisation, il décrit, selon Patrick Verley, la croissance constante de la productivité due à la mécanisation de la production (Verley, 1999 : 5-8). L'industrialisation a d'abord été observée dans le secteur manufacturier et s'est ensuite étendue dans les secteurs agricoles et tertiaires. Il importe de souligner que l'industrialisation ne s'effectue pas de manière unilatérale : elle se manifeste dans les secteurs à différents rythmes.

La comparaison souvent faite entre l'organisation préindustrielle et l'organisation industrielle nous permet de dégager quelques conséquences marquantes. Ainsi, l'économie industrielle est souvent associée à plusieurs changements tels qu'une plus grande division du travail, de nouveaux rapports de production, une urbanisation, une concentration géographique des industries et des populations et un remaniement des structures des professions et des métiers.

En sociologie, l'association du concept de révolution à celui d'industrialisation a été centrale dans la plupart des théories à caractère globalisant. En effet, les concepts majeurs et les thèmes privilégiés d'étude de la sociologie ont été marqués par la révolution industrielle. Entre autres, elle fut, pour ceux que l'on nomme les précurseurs ou pères fondateurs de cette science, un thème important de leurs recherches. Dans les théories d'Émile Durkheim, Max Weber, Karl Marx, Frédéric Le Play, et Talcott Parsons, il apparaît nécessaire de comprendre le mouvement industriel si l'on veut comprendre la société.

Mais en se penchant sur la révolution industrielle, ces chercheurs, comme bien d'autres qui les ont suivis, ont toutefois, semble-t-il, amplifié ses impacts sur la société. Dans l'historiographie économique et sociale, une typologie polarisante a été créée entre les sociétés préindustrielles et les sociétés industrielles; ce qui permet d'opposer un modèle familial à un autre. Jean-Louis Flandrin écrit même qu'il est « devenu classique d'opposer à notre famille actuelle, peu nombreuse quant à sa taille et conjugale quant à sa structure, les familles de l'époque pré-industrielle. » (Flandrin, 1976 : 56-57) Suivant ce raisonnement, la famille étendue et les familles multiples seront associées aux sociétés préindustrielles et la famille nucléaire aux sociétés industrielles. Entre autres, écrit Jocelyne Lavoie, Parsons conçoit la famille nucléaire – « indépendante financièrement et coupée de la parenté dont elle est issue » (Valois, 1993 : 37) –

comme un produit de l'industrialisation. Cette approche fonctionnaliste, note Jean Kellerhals (1993 : 100), a tendance à opposer la famille traditionnelle à la famille nucléaire, et à caractériser inadéquatement la rupture entre la société traditionnelle et la société moderne.

Conséquemment, la famille nucléaire est perçue comme une résultante de l'industrialisation, et non comme une partie intégrante de ce processus. Certes, la révolution industrielle fut l'élément déclencheur d'une période que l'on peut dire charnière de l'histoire occidentale. Il n'en demeure pas moins que les changements associés à cette période doivent être intégrés dans l'étude que l'on fait de la période industrielle. À ce sujet, Pat Hudson écrit « These changes should be seen as part of a process rather than in events themselves, a process which gathered a particular momentum in [the history] » (Hudson, 1992 : 5).

Il ne faut donc pas croire que la révolution industrielle, à elle seule, aurait modifié toutes les composantes sociales. Réduire celle-ci à une simple relation de cause à effet serait insinuer que la révolution industrielle est la cause de tout changement et occulterait des aspects fondamentaux de l'histoire sociale en Occident. De même, remarque Richard Marcoux, l'approche voulant que l'industrialisation soit synonyme d'urbanisation et de modernisation, et la supposition qu'elle donne nécessairement lieu à la nucléarisation de la famille « repose sur l'idée que les structures familiales sont complètement soumises aux transformations des valeurs que suppose le passage d'une société rurale et agricole à une société urbaine et moderne. » (Marcoux, 1994 : 21)

Hudson soulève un point épineux des théories qui ont fait de l'industrialisation la cause de toutes les mutations sociales du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Il suit un courant de pensée qui prévaut en sociologie comme en histoire depuis une trentaine d'années. Implicitement, ce courant révisionniste tient entre autres, à inverser la relation de cause à effet qui fut posée entre l'industrialisation et la famille nucléaire.

Piliers de ce courant, Peter Laslett et ses collègues du *Cambridge Group for the History of Population and Social Structure*<sup>2</sup> - aussi appelé l'École de Cambridge - publiaient en 1972 un ouvrage fort controversé sur la structure des ménages et des familles en période préindustrielle et industrielle. Laslett et ses collègues y critiquaient ouvertement la sociologie parsonnienne et indirectement

---

<sup>2</sup> Ses principaux collaborateurs ont été Richard Wall (1983; 1972), E.A. Hammel (1972) et Michael Anderson (1978; 1972).

celle de ses prédécesseurs qui concevaient la famille nucléaire comme une résultante de l'industrialisation en supposant un rapport linéaire entre changement social et changement familial<sup>3</sup>. Cet ouvrage, pour reprendre l'expression de Catherine Chicchelli-Pugeault et Vincenzo Chicchelli (1998 : 93), rangeait au musée des mythes sociologiques la thèse faisant de l'industrialisation le facteur de la nucléarisation de la famille en montrant que la famille nucléaire existait bien avant que s'enclenche la révolution industrielle. De même, Laslett laisse sous-entendre que s'il y a eu industrialisation, c'est en partie la famille nucléaire qui l'a rendue possible.

Laslett a mis au point une méthode par laquelle les ménages européens de la période « moderne » sont classés en fonction de leur taille et de leur structure. En se servant des recensements d'une centaine de paroisses anglaises, il distingue cinq types de ménages : les ménages simples (ou nucléaires), les ménages étendus, les ménages multiples, les ménages sans structure et les ménages solitaires (Laslett, 1972a). Entre 1574 et 1821, Laslett observe que 89 % des Britanniques habitent dans des ménages simples qui sont composés en moyenne de 4 à 6 personnes. La proportion de personnes résidant en familles complexes, étendues et multiples se chiffre à 10 % tout au long de la période étudiée. Tenant à voir si la tendance anglaise peut s'appliquer à l'Europe, Laslett et ses collaborateurs étendent leurs recherches à divers pays. Ils constatent, sauf exception, que la taille des ménages et leurs structures sont presque identiques à celles observées en Angleterre.

Deux hypothèses sont proposées par Laslett pour interpréter ces résultats : 1) la famille nucléaire est un trait européen et n'est pas causée par l'industrialisation ou encore, 2) la prévalence de la famille étendue remonte au Moyen-Âge. Que l'une ou l'autre de ces hypothèses soient confirmées, elles suggèrent nécessairement que l'industrialisation n'est pas la cause de la simplification des structures des ménages, de la nucléarisation de la famille, et de la réduction de la taille des ménages.

Le prolongement de son étude de la famille à l'Europe permet d'en dégager quatre traits caractéristiques : l'importance de la structure familiale nucléaire, l'âge relativement élevé de la mère à la naissance du premier enfant et des enfants subséquents, le faible écart d'âge entre les

---

<sup>3</sup> Laslett se détachait aussi de l'école de l'étude des mentalités - dirigée par Philippe Ariès et John Demos - qui tentait d'étudier par des données qualitatives la structure numérique des ménages.



époux avec une proportion non négligeable de femmes plus âgées que leurs conjoints<sup>4</sup>, et une proportion considérable de ménages dans lesquels résident des individus qui ne sont ni liés par le sang, ni par l'alliance<sup>5</sup> (Laslett, 1977 : 90).

La thèse de Laslett, pour laquelle éloges et critiques abondent, est devenue incontournable pour qui veut étudier l'histoire de la famille. Steven Ruggles (1994 : 103) écrira qu'on ne peut pas faire l'histoire des structures familiales sans tenir compte de l'apport révisionniste de l'École de Cambridge. Les travaux de Laslett et de ses collègues ont contribué à une nouvelle conception de rapports complexes entre changement social et familial.

Bien qu'elle ait ouvert un champ fertile pour l'histoire sociale, cette approche révisionniste recèle un certain nombre de failles théoriques et méthodologiques. L'une d'entre elles, fait remarquer Edward Shorter, réside dans le fait qu'au

lieu de se contenter de corriger les hypothèses fantaisistes des sociologues qui ne voyaient que clans et patriarcats tentaculaires, ils [les révisionnistes] se mirent à soutenir que, en tout temps et en tout lieu, la famille conjugale – père, mère, enfants et domestiques – avait pratiquement toujours prévalu. Ils parvinrent ainsi à créer leur propre hypothèse fantaisiste : la famille nucléaire comme constante historique. (Shorter, 1977 : 40-41)

Bref, en faisant de la famille nucléaire un phénomène constant à travers l'histoire, il semble que les révisionnistes de l'École de Cambridge aient nié, pour reprendre l'expression de John Modell et Tamara Hareven, la « malléabilité » des structures familiales (Modell et Hareven, 1973).

Mais surtout, les thèses portant sur l'évolution de la structure des ménages en période industrielle ont conservé la même équation entre industrialisation et nucléarisation des ménages. En combinant la méthode des types-idéaux aux indicateurs des compositions des ménages, il y a d'abord eu exagération du changement vécu par la famille en période industrielle et ensuite, sous

---

<sup>4</sup> Rappelons qu'au Moyen-Âge, contrairement à l'époque moderne l'époux était généralement âgé de 4 à 8 ans de plus que sa conjointe (Laslett, 1977).

<sup>5</sup> Ce phénomène de cohabitation de personnes n'étant pas liées par le sang et l'alliance avec des unités conjugales s'expliquerait, selon Laslett, par l'existence de ce qu'il nomme les « *life-cycle servants* ». Cette circulation des enfants placés dans un ménage avec lequel il n'a aucun lien de parenté visible aurait comme fonction la formation des enfants, et elle aurait comme implication de dissocier les rapports de travail et de parenté. Laslett (1972a) estime que les domestiques de « cycle de vie » seraient présents dans au moins 18 % des ménages.

l'influence des révisionnistes, il y eut minimisation de ce changement. On a fait des traits et caractéristiques de la famille nucléaire des conséquences ou des conditions de l'industrialisation. Mais encore, plus d'une subtilité échappa à ces théories.

Nous avons peine à croire que l'une ou l'autre de ces thèses puisse rendre justice à la complexité du phénomène de formation de la famille et de sa supposée nucléarisation. Dans les explications que l'on donne à la nucléarisation de la famille, il est toujours question de deux moments clés : avant l'industrialisation et après l'industrialisation. Or, il n'est jamais question des modifications que vécut la famille dans sa composition au moment où prévalaient ces soi-disant bouleversements, tout comme il n'est jamais question des facteurs régissant les modes de résidence. Posée ainsi, la question de la nucléarisation de la famille mise en rapport avec l'industrialisation ne permet pas une compréhension exacte du phénomène social, nie l'historicité de la famille et lui attribue une linéarité et une causalité possiblement douteuses.

De plus, le contexte des études portant sur la structure des ménages a eu tendance à se concentrer en Europe. Par exemple, même si l'ouvrage collectif dirigé par Laslett concerne aussi la Serbie, le Japon, l'Europe de l'Ouest et les « colonies de l'Amérique du Nord », l'Europe demeure au centre de la réflexion et de la théorisation qui ont été faites. Cette tendance s'accroît quand Laslett écrit que les « *daughter societies* » – à savoir, les colonies – auraient probablement les mêmes comportements, en matière de modes de résidence, que les sociétés européennes dont elles découlent (Laslett, 1977 : 92). Si l'hypothèse de Laslett était confirmée, les mêmes comportements qu'en France ou qu'en Angleterre seraient observés au Canada.

Dans une étude qu'il fait de la famille au Saguenay, Gérard Bouchard esquisse la possibilité qu'entre les pays coloniaux d'Europe et l'Amérique du Nord, il existe des « différences capitales » (1996 : 478) en matière de modes de reproduction qui ne peuvent permettre un simple calquage à l'identique comme le supposerait Laslett. Dès lors, l'explication de Laslett quant aux comportements des sociétés « coloniales » nous apparaît insuffisante. Elle nous porte à poser la question à savoir si l'occidentalité de la famille est propre aux pays d'Europe. Or, nous sommes tentés d'avancer que l'insuffisance d'analyses de la situation familiale au Québec, et plus généralement au Canada, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, en porte plusieurs à transposer les réalités de l'Europe occidentale de cette époque, à la réalité québécoise et canadienne. De là, la nécessité d'étudier la structure des ménages dans un contexte québécois

avant de tenter des comparaisons – trop souvent hâtives – avec les sociétés européennes. À défaut d'études de la structure des ménages au Québec, nous ne pourrions savoir dans quelle mesure les comportements québécois sont une reproduction des comportements dits européens.

### L'étude de la famille au Québec

Mais nous savons encore très peu de choses sur la famille québécoise de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, et encore moins sur la famille vivant en milieu urbain. Jusqu'à très récemment, l'historiographie québécoise s'est penchée sur la famille en milieu rural et cet intérêt eut comme conséquence la négligence de la famille urbaine. En Occident, un intérêt similaire pour la famille rurale a conduit nombre de chercheurs, tels Edward Shorter (1977), William J. Goode (1964; 1963), Talcott Parsons et Robert F. Bales (1955), et Frédéric Le Play (1874) à associer les familles multiples et la famille étendue au milieu rural et la famille nucléaire au milieu urbain, faisant de l'industrialisation et de l'urbanisation les facteurs de la nucléarisation de la famille. Par exemple, dans *Naissance de la famille moderne*, Shorter soutient, à défaut d'études pouvant l'aiguiller, que :

Les générations cohabitant à la ferme étaient en général plus nombreuses qu'en ville (tel est du moins mon sentiment, car il n'existe pratiquement pas d'études comparatives antérieures à 1850 pour étayer cette affirmation). En tout cas, la nature même de la vie rurale multipliait les occasions de cohabitation *latérale* – frères et sœurs restés célibataires (et dépourvus de terre) – à côté des grands-parents. (Shorter, 1977 : 34-35)

Au Québec, la forte urbanisation a mené certains chercheurs à repenser l'histoire en intégrant les individus qui habitaient la ville au XIX<sup>e</sup> siècle, tout en tentant de comprendre l'impact de l'industrialisation sur la famille. C'est ainsi qu'un champ nouveau en histoire, en sociologie, en géographie sociale et historique s'est ouvert. Ce champ vise, entre autres, à jeter un éclairage nouveau sur les populations en milieu urbain québécois en période industrielle. Toutefois, remarquent Peter Gossage (1999), Richard Marcoux et Marc Saint-Hilaire (1998), l'histoire sociale urbaine demeure un champ d'étude encore très peu exploré au Québec. Les sujets d'étude privilégiés par les sociologues et historiens du Québec ont longtemps été, observe Paul Larocque (1970), les institutions québécoises et les hommes politiques.

Malgré le fait que peu de chercheurs se sont penchés empiriquement sur la famille urbaine du Québec, plusieurs hypothèses sont esquissées – ou encore émises – par ceux qui comparent les

modes de vie ruraux aux modes de vie urbains. Dans cette logique, la famille urbaine est perçue comme vecteur de l'individualisme, tandis que l'on fait de la famille rurale un monde cohésif et homogène. Par exemple, Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière écrivent dans *Les mémoires québécoises*, que dans la ville québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle, « c'est la vague de la maison unifamiliale, pendant qu'ailleurs, dans les quartiers défavorisés, on s'entasse à plusieurs dans un même logement et que, à la campagne, une maison sur dix accueille un jour ou l'autre les parents retraités. » (Mathieu et Lacoursière, 1991 : 68) Cette description des modes de vie laisse supposer qu'en ville les ménages ont tous une structure simple et qu'en milieu rural on préfère habiter en ménage multigénérationnel. Plus prudent, mais abondant dans le même sens, Paul-Louis Martin écrit :

Tout en se gardant de simplifier ce qui est complexe, multiforme et interrelié, disons qu'à un mode de vie rural, connu et sécurisant parce que cohésif, succède un mode de vie urbain, plus diversifié et individualisé, associé à des pratiques nouvelles et à des valeurs différentes. (Martin, 1999 : 6)

Quant à Guy Rocher, il soutient que :

Dans la société traditionnelle, le type de famille dominant est généralement la famille étendue, composée de plusieurs familles nucléaires (par exemple, plusieurs frères mariés vivant ensemble avec leurs familles et leurs vieux parents), ou encore, la famille polygamique. Le développement économique et l'urbanisation tendent à désorganiser ce type de famille, à le faire éclater, au profit de la famille nucléaire (le père, la mère et leurs enfants non mariés) qui devient néolocale (Rocher, 1997 : 551-552)

Enfin, Jean-Jacques Simard écrit qu'au Québec,

la famille rurale « éternelle » fournit le modèle de référence, même aux récents immigrants urbains. Elle rassemble couramment trois générations, englobe mentalement sinon pratiquement la « parenté » élargie, se charge de façon autonome de nourrir, distraire et former ses membres. [...] À l'inverse, la famille typiquement urbaine tend à se replier sur son noyau élémentaire de deux générations. (Simard, 1999 : 30)

Pourtant, très peu de données appuient ces hypothèses. Si elles sont largement acceptées, il importe de noter qu'elles n'ont pas nécessairement été vérifiées.

En fait, au Québec deux régions ont servi de lieux d'étude de la famille en période industrielle. La famille en milieu rural du Saguenay fut étudiée par Gérard Bouchard (1996; 1992) et ses collègues<sup>6</sup>, et la famille en milieu urbain fut principalement étudiée dans un contexte montréalais par Bettina Bradbury (1995; 1992; 1984)<sup>7</sup>. Bradbury et Bouchard adoptent une perspective novatrice en s'intéressant aux processus et aux stratégies d'adaptation des familles ouvrières et agricoles, appréhendées du double point de vue de leur insertion à l'économie industrielle et du déroulement de leur cycle familial. Les travaux de Bouchard et Bradbury, malgré leur richesse, se concentrent aux deux pôles des conditions de vie des Québécois : l'un étudie la famille essentiellement agricole et l'autre étudie la famille des quartiers ouvriers industriels. Par conséquent, l'historiographie québécoise a eu tendance à créer une typologie polarisante entre le monde rural et le monde urbain et à associer le Saguenay au premier et Montréal au second, laissant pour compte des villes telles que Québec, Trois-Rivières et Sainte-Hyacinthe. Peter Gossage dénote bien le manque d'attention portée à la famille en milieu urbain lors de la période industrielle ailleurs qu'à Montréal lorsqu'il écrit :

Surprisingly, little is known, for instance, about the impact of industry on family formation and reproduction. [...] Relatively little attention has been paid to Quebec communities where industrial development did occur, or whether that development affected patterns of family formation and reproduction in a significant way. But if urban Quebec in the late nineteenth century has received relatively little attention from those interested in family and population, it is fair to say that urban places other than Montreal have received virtually none at all. (Gossage, 1999 : 4)

À l'instar de Gossage, Richard Marcoux et Marc Saint-Hilaire, font remarquer que la ville de Québec a très peu été étudiée par les chercheurs en sciences sociales pour la période 1850-1920. Selon eux, son déclin relatif en serait peut-être l'une des causes (Marcoux et Saint-Hilaire, 1998 : 3).

Les connaissances sur la ville de Québec, de la période postconfédérative jusqu'à la Première guerre mondiale demeurent éparées. Jean-Marie Lebel souligne avec éloquence que Québec est « un vieux bouquin auquel il manque de nombreuses pages et dont les autres sont annotées et rapiécées. » (Lebel, 1999 : 20) Dans les livres d'histoire du Québec qui couvrent la période qui

<sup>6</sup> Notamment, Marc Saint-Hilaire (1996; 1988) et Jeannette Larouche (Bouchard et Larouche, 1989).

<sup>7</sup> Récemment Peter Gossage (1999) a réalisé une étude portant sur la famille à Sainte-Hyacinthe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

nous intéresse, la ville de Québec est souvent mise à l'écart au profit de la ville de Montréal. De ce fait, on tend à présenter la ville de Québec comme n'étant qu'un grand village. Toutefois, il faut reconnaître que les données globales sur la ville de Québec sont jusqu'à maintenant insuffisantes et donnent l'impression d'une homogénéité de la population. En réalité nous dit Alyne Lebel, « les rares données disponibles indiquent au contraire, l'existence d'écarts considérables entre les différentes parties de la cité [de Québec]. » (Lebel, 1983 : 32)

Ainsi, la ville québécoise, et non seulement la ville de Montréal, a été, pour reprendre l'expression de Graeme Wynn (1990 : 316), le « creuset de changements sociaux ». La ville de Québec, mosaïque culturelle, religieuse et professionnelle s'impose dès lors comme lieu d'observation privilégié des modes d'organisation des familles.

### **La question de recherche et les objectifs**

À la lumière de ces constatations, il nous apparaît intéressant d'entreprendre une recherche sur la famille urbaine québécoise en période industrielle. L'étude de la structure des ménages en milieu urbain n'ayant pas fait l'objet d'une attention spécifique, nous avons choisi de prendre la ville de Québec comme terrain de recherche pour répondre à la question suivante : quels sont les modes de résidence des familles en milieu urbain québécois au début du XX<sup>e</sup> siècle ? Plus précisément, cette étude vise d'abord à établir, par un bref aperçu, la condition sociale et économique de la ville de Québec dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et à en dégager ses caractéristiques. Cette étape permettra de cerner le contexte dans lequel vivaient les familles québécoises. Ensuite, notre travail a pour objectif de mettre en place une grille de classification des ménages adaptée aux données dont nous disposons. En troisième lieu, ayant classé les ménages tels qu'ils se dégagent à partir du recensement nominatif de 1901, nous serons à même de saisir les facteurs explicatifs des variations des structures des ménages au sein de la ville.

L'objectif du premier chapitre est de dresser un portrait de la situation économique et sociale de la ville de Québec. Une étude succincte de l'histoire du Québec et du Canada à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle nous est alors nécessaire. Sachant que les ouvrages sur la ville de Québec à cette période ne font pas légion, nous tenterons de dresser un bilan de l'information concernant la ville de Québec à partir des ouvrages touchant l'histoire du Québec et du Canada. Sachant aussi que la ville de Québec a connu, pour reprendre l'expression de John Hare, Marc Lafrance et

David-Thierry Ruddel (1989), une période de prospérité suivie d'une période de « déclin » et de réorientation au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il nous apparaît pertinent, afin de bien mettre en contexte notre objet d'étude, de nous pencher sur ces deux périodes. Cette étape de mise en contexte nous est profitable pour deux raisons. D'abord, elle nous permettra d'éviter les reproches habituellement formulés à l'égard des études qui portent sur la structure des ménages. En effet, l'abstraction du contexte économique et social sera fréquemment critiquée à ceux qui utilisent des critères de structure pour étudier les ménages. En isolant les ménages de leurs conditions sociohistoriques, nous risquerions de nier à la famille son historicité. De plus, la prise en compte du contexte dans lequel sont étudiées les structures des ménages ne peut qu'enrichir l'analyse subséquente des facteurs explicatifs des variations observées dans notre troisième chapitre.

Au deuxième chapitre, nous mettrons en place les balises permettant de dégager les structures des ménages telles qu'elles apparaissent selon les données nominatives du recensement de 1901. Ce chapitre comportera trois volets. Dans le premier, nous présenterons notre base de données constituée des données nominatives du recensement de 1901 pour la ville de Québec. Dans un deuxième temps, les principales variables du recensement servant à analyser les structures des ménages seront opérationnalisées. Ainsi, la demeure, le ménage et la famille seront distingués. Le recensement nous imposant ses définitions, nous aurons à évaluer les limites de notre analyse. Nous procéderons ensuite à la présentation et à l'adaptation de la typologie de classification de Laslett.

Une fois le contexte économique et social de la ville de Québec cerné, et une fois décrits les moyens par lesquels nous avons procédé afin de dégager du recensement les modes de résidence, nous présenterons au troisième chapitre les principaux résultats de notre analyse : la taille des ménages, la présence de différents patronymes à l'intérieur des ménages, de même que leurs structures seront examinées. Afin d'enrichir notre analyse, nous chercherons ensuite à évaluer en quoi les caractéristiques économiques, culturelles et démographiques influent sur les modes de résidence des ménages québécois. Cette démarche, bien qu'exploratoire, a pour but de pallier au manque d'analyse des facteurs faisant varier les structures des ménages. Comme nous le verrons dans ce dernier chapitre, plusieurs études des modes d'organisation résidentiel – notamment celles entreprises par les membres de l'École de Cambridge – ont seulement présenté les

structures résidentielles telles qu'elles se dégagent par le dépouillement des archives, sans pour autant contrôler l'influence que peuvent avoir certaines variables sur ces structures.

### **La méthodologie et les limites**

Avant de procéder à notre étude, quelques mises en garde sur notre méthodologie et sur les limites qui en découlent s'avèrent nécessaires.

L'utilisation des données de recensement s'est imposée pour étudier les structures des ménages en milieu urbain. Cette source d'information en est une des plus riches et des plus exhaustives pour étudier la population et la famille dans une perspective historique. Les recensements ont l'avantage de nous donner des informations sur une population entière. En utilisant des données nominatives des recensements, nous avons la possibilité de faire « parler » une population qui n'est plus, et qui autrement serait restée silencieuse. Comme en convient Bradbury :

Les recensements offrent des avantages importants par rapport aux contrats d'apprentis, aux contrats de mariages, aux actes notariés, aux registres des paroisses, aux archives judiciaires et aux rôles d'évaluation qui constituent certes des sources indispensables dès lors qu'il s'agit de répondre à d'autres questions sur la famille, mais se révèlent moins utiles si l'on veut connaître les contours de l'économie familiale. (Bradbury, 1995 : 19)

Selon les informations saisies dans les recensements, nous pouvons savoir combien de personnes habitaient sous le même toit, nous pouvons connaître les principales caractéristiques démographiques de ces personnes (âge, lieu de naissance, origine, emploi ou profession, état civil, etc.) et, dans le cas des recensements canadiens du XX<sup>e</sup> siècle, nous pouvons même être informés sur les liens unissant les membres du ménage.

En plus d'être appréciés pour les informations qu'ils donnent, les recensements sont reconnus pour leur fiabilité. Cet atout qu'offre l'utilisation des données nominatives des recensements pour étudier la famille, servit à Laslett et ses collègues de l'École de Cambridge pour l'étude pionnière qu'ils ont réalisée (Laslett, 1972). Même si la méthode par laquelle Laslett et ses collègues ont travaillé a été critiquée, il est acquis que les données nominatives des recensements gagnent à être utilisées pour qui veut connaître les modes de résidence d'une population. Depuis, Steven Ruggles (1994), et Daniel Scott Smith (1992) ont utilisé les données nominatives des recensements



afin d'étudier la composition des ménages américains, tandis qu'au Canada, Peter Gossage (1999), Bettina Bradbury (1995; 1984), Gilles Lauzon (1992), Gordon Darroch et Michael Ornstein (1983), et Michael Katz (1975) ont entre autres puisé dans les données des recensements du XIX<sup>e</sup> siècle pour étudier la famille en période d'industrialisation.

Il importe aussi de rappeler que les données globales publiées des recensements demeurent à l'état d'aperçus généraux et partiels puisqu'ils occultent des différences importantes qui peuvent se dégager par leur étude à l'échelle fine. Pour reprendre l'expression de Micheline Fréchette et Yolande Lavoie (1993 : 189), dans le jeu des moyennes, une réalité très diversifiée se noie. Ainsi, les données publiées des recensements permettent seulement d'obtenir des moyennes du nombre de personnes qui cohabitent. Nous ignorons encore quelles formes prenaient les ménages québécois en milieu urbain à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, tout comme nous ignorons quels sont les facteurs qui régissent les modes de résidence. En ayant des données sociales (religion, langue, âge, etc.) pour chacun des individus faisant partie des ménages, nous pourrions voir en quoi ces facteurs font varier la structure des ménages.

L'utilisation des données du recensement pour étudier les structures des ménages n'est toutefois pas sans poser d'obstacles. Le recensement de la population, comme opération officielle, pose des limites pour notre compréhension des modes de résidence des familles. Il demeure difficile de connaître autre chose que la face externe et publique de la vie des familles que nous étudions. Comme l'écrit Smith : « Reporting to the government on a census form must be perceived as a representation of the family externally. » (Smith, 1992 : 448) L'objectif premier d'un recensement étant d'obtenir des données globales de la population, les questions relatives au ménage ont tendance à être vagues. Comme nous le verrons, les instructions données aux recenseurs furent parfois ambiguës et donnèrent lieu à diverses interprétations, notamment, dans le cas des distinctions entre la demeure et la famille.

L'avantage que nous avons trouvé à utiliser les données du recensement contrebalance nettement les obstacles qu'elles posent. Le recensement de 1901, dans lequel de nombreuses questions ont été ajoutées par rapport à ceux qui l'ont précédé, nous offre un outil par lequel l'étude à l'échelle des ménages peut être bonifiée.

Par définition, l'étude de la structure des ménages est limitée à l'étude des personnes demeurant ensemble. Cette limite sous-tend deux choses. D'abord, que les seuls rapports familiaux pouvant être dégagés dans l'étude des ménages sont ceux de la cohabitation. Les phénomènes de la proximité résidentielle des familles et des réseaux parentaux externes, même s'ils existent, ne peuvent être captés par notre étude. Michael Anderson, dans son livre *Family Structure in Nineteenth Century Lancashire* (1978) le répétera à plusieurs reprises : « kinship does not stop at the front door ». À Montréal, Sherry Olson (1996) a aussi montré la forte importance des réseaux de voisinage. De plus, il importe de noter que même si la famille est une unité fondamentale, il ne faut pas croire, en mettant l'accent sur la résidence, que les rapports sociaux à l'extérieur de cette sphère sont inexistantes. Comme l'écrit Bradbury, « se concentrer sur la résidence n'est pas sans présenter quelques dangers. On peut en venir à négliger trop facilement les liens sociaux et économiques fondamentaux qui peuvent exister entre la famille et certains de ses membres résidant ailleurs, ou des liens unissant la famille à d'autres institutions. » (Bradbury, 1995 : 19) Sans vouloir nier ces phénomènes, notre recherche se concentre sur la structure des ménages, et donc de la famille qui cohabite et de ses réseaux internes. La seconde limite qui nous est imposée est celle de la définition du ménage. Puisque notre étude porte sur les familles d'il y a cent ans, elle doit s'appuyer sur des données secondaires. Dans notre cas, ce seront les données de recensement. Néanmoins, dans le deuxième chapitre nous montrerons qu'une adaptation des catégories de recensement de la *demeure* et de la *famille* permet de nous fournir une définition du ménage adaptée aux visées de notre recherche.

## CHAPITRE I

### DESCRIPTION DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA VILLE DE QUÉBEC AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

#### **Introduction**

Un des principaux reproches formulés à l'égard des études des structures des ménages est de ne pas prendre en compte le contexte économique et social – et à la limite, le contexte politique – des villes et des régions étudiées. À cet effet, Lutz Berkner écrit : « The organisation of the household must be derived from the context of the society in which it is found; it cannot be imposed from outside by narrow definitions. » (Berkner, 1975 : 727) C'est par contre ce que fait Peter Laslett (1972a, 1977) puisqu'il ne cherche pas à savoir en quoi les disparités observées dans les modes de résidence et dans la composition des ménages à l'intérieur d'une même région sont dues au contexte économique et social. Comme le constate Maureen Baker (1984) en mettant en relation les structures des ménages avec la structure économique, politique et culturelle, de la région étudiée, il est possible d'obtenir une meilleure compréhension de l'organisation sociale. Bref, étudier les divers modèles familiaux en dehors des conditions sociales qui leur sont propres serait artificiel. Dès lors, en esquisant la situation économique et sociale de la ville, nous serons à même, au moment d'analyser les structures, de mieux dégager les facteurs explicatifs des variations des modes de résidence. C'est pourquoi dans le présent chapitre nous chercherons à dégager les éléments économiques et sociaux importants qui sont survenus à Québec afin d'évaluer en quoi ils auraient affecté la structure des ménages et les modes de résidence des familles.

Pour répondre à notre question, qui consiste à savoir quel était le contexte économique et social de la ville de Québec, deux balises doivent d'abord être posées. Premièrement, nous décrirons brièvement ce que nous entendons par la ville de Québec : son emplacement géographique et ses districts seront dépeints; deuxièmement, la logique chronologique nous impose un bref retour à la

période qui précède celle qui nous intéresse. Sommairement, nous ferons état de la condition économique et sociale de la ville de Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle et des facteurs précurseurs de son « déclin ». Ceci étant fait, nous serons à même d'observer les transformations économiques et sociales de la ville de Québec au cours de la période allant de 1871 à 1901.

### 1.1 Les limites géographiques et la description des districts

La ville de Québec se situe sur la rive Nord du fleuve Saint-Laurent, à l'endroit où le fleuve se transforme en estuaire. Elle est délimitée, nous dit François Drouin (1990 : 96) par le fleuve, la rivière Saint-Charles et une ligne qui joignant les deux cours d'eau. Son territoire s'est étendu par l'annexion de Saint-Sauveur (1889), du Parc Victoria (1896), et la création du Parc des Plaines d'Abraham (1901)<sup>1</sup>. Notons toutefois que, même si les limites de la ville s'étendent, les analyses et les chiffres présentés concernent en tout temps la population urbaine de la capitale et renvoient au découpage administratif des sources secondaires et des recensements dont nous disposons.

Le relief de la ville est escarpé et a donné lieu à une division entre la Haute Ville et la Basse Ville. La division géographique créée par l'escarpement divise aussi la population. En plus de se répercuter dans la composition de la population, cette division apparaît aussi dans les activités de chacun des secteurs. John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel écrivent à ce propos qu'au XIX<sup>e</sup> siècle « les quartiers correspondent plus nettement qu'auparavant à une division géographique basée sur une hiérarchie sociale : tandis que la plupart des marchands, des professions libérales et des fonctionnaires habitent les hauteurs, le monde ouvrier, lui, reste dans la partie basse de la ville. » (Hare et al., 1987 : 278) Selon Raoul Blanchard (1935 : 210-211), les observateurs contemporains du XIX<sup>e</sup> siècle, tout en ne tarissant pas de louanges sur la beauté de la Haute Ville et de ses sites pittoresques, n'ont point d'éloges pour la Basse Ville, jugée trop dense et malodorante. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert ajoutent à ce propos que le paysage urbain devient, au cours du siècle, de plus en plus divisé entre riches et pauvres (Linteau et al., 1989 : 209-210). Sans être imperméable, cette différenciation marque profondément

---

<sup>1</sup> Les villages de Saint-Malo (1907), Limoilou (1909), Montcalm (1912), Saint-Michel-Archange (1913), Bijouville (1914), le sud de Charlesbourg (1922) et la seigneurie de Notre-Dame-des Anges (1924) ont par la suite été annexés (Drouin, 1990 : 96).

le paysage urbain, la composition de la population et les conditions de vie de ces populations<sup>2</sup>. Les ouvriers de Québec et leurs familles s'entassent à proximité de leur travail dans les quartiers de Saint-Roch et Saint-Jean, groupant 70 % de la population (Hare et al., 1987 : 278-279; Larocque, 1970 : 27). La Haute Ville et l'ancien faubourg Saint-Louis resteront, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle « le lieu privilégié de l'élite. » (Hare et al., 1987 : 279)

Au XIX<sup>e</sup> siècle, une division ethnique vient se superposer à la division de classe dans la ville de Québec. À Québec, tout comme à Montréal, écrit Graeme Wynn, des quartiers ethniques se forment. « Dans l'une ou l'autre des villes, les citoyens de langue anglaise sont regroupés dans le secteur commercial. Les quartiers où vivent la plupart des artisans, des travailleurs et des petits boutiquiers sont à dominance française. Ces tendances reflètent clairement la répartition de la fortune et du pouvoir. » (Wynn, 1990 : 314)

## 1.2 La ville de Québec avant 1871

Autrefois en pleine croissance et profitant de ses activités portuaires et navales et de la présence militaire, la ville de Québec fut largement affectée par les changements politiques et économiques qui eurent lieu en Amérique du Nord et dans l'empire britannique. Son développement économique se réorienta et son tissu social fut dès lors transformé.

La première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est caractérisée par une croissance économique et démographique remarquable. Hare et al. disent de cet essor urbain qu'il fut « le plus important de l'histoire de la ville » (Hare et al., 1987 : 316). Trois thèmes retiendront notre attention pour la période couvrant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : la composition de la population et sa croissance; la situation économique de la ville; et l'impact de la Confédération.

### 1.2.1 La composition de la population et sa croissance

De 1818 à 1851, la population de la ville de Québec tripla en passant de 15 839 à 45 940 habitants (Hare et al., 1987 : 192). En terme de population, Québec était en 1830 – soit au moment de son

---

<sup>2</sup> Selon Bettina Bradbury (1995 : 23), un phénomène analogue façonne le paysage urbain de Montréal vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À ce sujet, Douglas Francis, Richard Jones et Donald Smith écrivent : « The modern industrial segregated city had, in Montreal at least, made an appearance in 1867. By 1914, it would be commonplace throughout the country. » (Francis et al., 1996 : 15)

apogée – au sixième rang des villes les plus importantes du continent et jusqu'en 1871, elle rassemble 22 % de la population urbaine du Québec (Hare et *al.*, 1987 : 192; Linteau et *al.*, 1989 : 174).

Lieu de débarquement d'immigrants, la ville de Québec reçoit en moyenne 30 000 personnes par année entre 1829 et 1865 en provenance essentiellement de la Grande-Bretagne<sup>3</sup> (Hare et *al.*, 1987 : 195). Les famines en Irlande contribuent à accroître le flot d'arrivants et la proportion des immigrants d'origine irlandaise<sup>4</sup>. En plus des immigrants d'outre-mer, nombre d'habitants des régions rurales du Québec viennent s'établir et travailler à Québec. Selon Hare et *al.* (1987 : 195), l'agglomération accueille, entre 1818 et 1851, 6 500 Canadiens français des régions environnantes<sup>5</sup>.

Principalement composée de Canadiens français au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et selon les dires de lord Dalhousie en visite en 1820, Québec est « une ville entièrement française. » (Cité dans Hare et *al.*, 1987 : 196) Ces propos sont toutefois à relativiser. Malgré le fait que peu de données existent quant à l'origine et la langue maternelle des habitants de Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les données des recensements concernant la composition de la population en 1851 nous indiquent que 57,23 % de la population étaient d'origine canadienne-française. Ceci laisse place à 38, 51 % d'habitants d'origine britannique (Drouin, 1990 : 110). À supposer qu'il y ait eu assimilation linguistique d'un côté comme de l'autre, il est peu probable que la ville de Québec ait été « entièrement française » ! Quant à Siegfried, un observateur étranger de passage à Québec au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il sera « choqué par le caractère anglais affiché par Québec » (Linteau et *al.*, 1989 : 68). Siegfried écrit qu'à Québec « l'anglais semble être la langue des dirigeants et le français celle des inférieurs. » (Cité dans Linteau et *al.*, 1989 : 68). Cette impression semble erronée si l'on considère que les Irlandais – de langue anglaise – ont été, avec les Canadiens français, les « premiers prolétaires du Québec » (Linteau et *al.*, 1989 : 53) et qu'ils se remarquaient surtout dans

---

<sup>3</sup> Il importe toutefois de noter qu'une partie seulement des arrivants choisissaient de s'établir définitivement à Québec : la plupart se dirigeaient vers Montréal, les régions de colonisation ou encore vers les États-Unis.

<sup>4</sup> Entre 1833 et 1837, 60 % des arrivants étaient d'origine irlandaise alors qu'au début du siècle, selon Hare et *al.* (1987 : 195), la majorité était d'origine anglaise. C'est ce qui permet à Drouin de dire que Québec a été, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, « un lieu d'accueil important pour les Irlandais. » (Drouin, 1990 : 105)

<sup>5</sup> Ce phénomène sera approfondi lorsque nous étudierons la population de la ville de Québec entre 1871 et 1901 puisqu'il appert que c'est à ce moment de l'histoire de Québec que les courants migratoires internes sont les plus prononcés.

les emplois « subalternes » (Rudin, 1986 : 87). Ronald Rudin (1986 : 85) évalue même qu'en 1831, 51 % des journaliers de Québec étaient anglophones.

### 1.2.2 La situation économique

Tirant profit de sa situation géographique qui faisait d'elle la seule ville portuaire de l'Amérique du Nord à 1 000 kilomètres à l'intérieur du continent (Hare et al., 1987 : 258), son port et ses activités navales sont les moteurs de l'économie et les principaux pôles d'attraction de la main-d'œuvre.

On rapporte qu'il n'était pas rare, dans les années de prospérité, qu'une cinquantaine de navires accostent sur les rives de Québec quotidiennement<sup>6</sup>. Des années 1840 à 1860, Québec est la troisième ville nord-américaine la plus importante pour le tonnage des navires qui sort du port<sup>7</sup> (Hare et al., 1987 : 181). Les navires quittant le port de Québec transportent essentiellement du bois, des céréales, de la farine et des pelleteries. Pour la plupart, ces navires prennent la direction des Îles britanniques. Quant aux navires arrivant au port, ils transportent des objets manufacturés ainsi qu'un nombre important d'immigrants. De fait, Québec était, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la plaque tournante de l'immigration.

Les activités portuaires injectent dans la ville des sommes d'argent considérables et fournissent des emplois à une bonne partie de la population. Jean Hamelin et Yves Roby (1971 : 309) estiment qu'en 1861, 6 000 débardeurs travaillaient au port de Québec. Si l'on considère que la population totale de la ville se chiffrait à 58 319, cela signifie qu'au moins 10 % de la population trouvaient son gagne-pain au port de Québec (Blanchard, 1935 : 220). Des emplois sont aussi créés indirectement par les activités portuaires : en plus des installations douanières, on trouve à proximité des quais, plusieurs commerces, tavernes, et auberges offrant services et gîtes aux

---

<sup>6</sup> De 200 navires par saison dans la deuxième décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre de navires s'arrêtant à Québec passe à plus de 1 300 au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Hare et al. (1987 : 181) rapportent qu'un nombre record de 116 navires jeta l'ancre à Québec en cette journée du 14 septembre 1840.

<sup>7</sup> Au palmarès, New York et La Nouvelle-Orléans sont respectivement au premier et au deuxième rang des villes portuaires les plus importantes en Amérique du Nord. Boston se place au quatrième rang, tout juste derrière Québec (Hare et al., 1987 : 181).

marins qui accostent sur les rives de la ville<sup>8</sup>. Jusqu'à la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur de la Basse Ville est celui qui profite le plus directement de la prospérité du port puisque c'est là que les navires accostent, et que les marchands et les magasins s'installent (Blanchard, 1935 : 209)<sup>9</sup>.

Une ombre surgit toutefois au tableau de la florissante économie portuaire de la ville de Québec dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Graduellement, les activités économiques des deux Canada se déplacent vers l'Ouest. Le port de Québec ne suffit plus à la demande canadienne et les coûts élevés de transport par voie terrestre handicapent les économies en pleine croissance de Toronto et de Montréal. Dès 1825, des hommes d'affaires montréalais projettent de creuser un chenal qui permettrait aux navires de se rendre jusqu'à Montréal (Hare et *al.*, 1987 : 179). Déjà, politiciens, pilotes et commerçants de Québec s'opposent à ce projet par crainte de voir l'importance commerciale de la ville de Québec s'atténuer. Malgré tout, en 1865, un chenal atteignant 20 pieds de profondeur par 300 pieds de largeur est creusé<sup>10</sup> (Lebel, 1983 : 35). Comme l'écrivent Linteau et *al.*, par ce chenal, c'est « toute l'activité maritime de Québec qui est en régression » (1989, 175).

Outre les activités portuaires, on retrouve à Québec dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle plusieurs chantiers maritimes. Blanchard écrit : « Plus de 50 chantiers se pressaient sur les deux rives du Saint-Charles, si favorables à cause de leurs vastes grèves où la place ne manquait pas; d'autres le long du fleuve, puis à Sillery, à Lévis, à l'Île d'Orléans. » (Blanchard, 1935 : 205) Étant le principal centre d'exportation du bois canadien, la ville de Québec profite du commerce du bois pour sa construction navale. En plein essor, ce commerce incite plusieurs entrepreneurs à construire des navires qui seront ensuite achetés par l'Angleterre. Ces mêmes navires serviront à acheminer le bois canadien vers les Îles britanniques. Avantage par les tarifs préférentiels que lui

---

<sup>8</sup> Fait intéressant à signaler, Blanchard (1935 : 212) rapporte qu'il y avait une taverne par 75 habitants dans la ville de Québec en 1861. Nous supposons que ces nombreuses tavernes, en plus de profiter du patronage de la clientèle locale, tirent parti de la présence de marins et matelots séjournant à Québec. Au sujet des matelots, Hare et *al.* écrivent : « Leur venue ne peut certes pas passer inaperçue. C'est le branle-bas dans les tavernes et chez les « hôtesse » » (Hare et *al.*, 1987 : 194).

<sup>9</sup> L'expansion des activités portuaires dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a néanmoins des effets pervers : le chômage lié à la quasi-fermeture du port en hiver est aigu, et de plus, les salaires de la main-d'œuvre non qualifiée sont souvent insuffisants pour subvenir aux besoins des familles des travailleurs.

<sup>10</sup> En 1850, le chenal avait 11 pieds de profondeurs et en 1853, 16 pieds. Blanchard écrit : « À mesure que la profondeur du chenal s'accroît, le nombre de navires augmente [...] Québec était définitivement dépassé » (Blanchard, 1935 : 220).



octroie l'Angleterre, le Canada est l'un des principaux producteurs de navires de l'Empire britannique<sup>11</sup>. Toutefois, en 1849, l'Angleterre abolira les tarifs préférentiels<sup>12</sup>.

Il semble que les retombées de cette nouvelle politique ont tardé à se manifester dans la ville de Québec si l'on considère que le nombre de navires construits a continué à augmenter annuellement jusqu'en 1860 (Hare et al, 1987 : 188-189)<sup>13</sup>. À cette même période, la moitié de la population active de Québec était employée, selon Raoul Blanchard (1935 : 204) et Alyne Lebel (1983 : 34) dans les chantiers navals<sup>14</sup>. À compter de 1860, les navires en bois sont progressivement remplacés par les navires à coque de fer ou d'acier. Québec devient graduellement exclu du marché de la construction navale.

Occupant à eux seuls plus de la moitié de la main-d'œuvre active, les chantiers maritimes et les activités portuaires rendent la population de la ville de Québec sensible aux fluctuations économiques de ces deux secteurs. Malgré tout, on retrouve à Québec des artisans et des journaliers qui oeuvrent en marge de cette économie. Requérrant peu de capitaux, les artisans tiennent pour la plupart boutique dans leur résidence et travaillent essentiellement en tant que cordonnier, confectionneur, forgeron, charpentier, menuisiers et mécaniciens<sup>15</sup> (Hare et al., 1987;

---

<sup>11</sup> Selon Richard Pomfret, la Grande-Bretagne se voyait désavantagée par les tarifs préférentiels qu'elle accordait à ses colonies nord-américaines : « the North American colonies' export trades, especially timber, benefitted greatly from preferential access to the large British market. The effects were not so totally favourable for the United Kingdom, because in some products the North American colonies were not the lowest cost suppliers and Britain suffered from trade diversion. » (Pomfret, 1993 : 98)

<sup>12</sup> La politique de libre-échange régissant désormais les rapports entre la mère-patrie et le Canada porta les politiciens canadiens à se tourner vers les États-Unis. Après huit années de négociation, soit en 1854, le Canada et les États-Unis signaient le Traité de réciprocité. Avantageant pendant quelque temps l'économie canadienne, le traité fut aboli en 1866 (Lebel, 1983 : 35). Pomfret (1993 : 98-104) propose que l'impact de ce traité n'a toutefois pas été aussi positif pour le Canada que ne le laissent croire les données relatives à la production et aux exportations entre 1854 et 1866. Encore selon Pomfret, l'augmentation de la production liée au Traité de réciprocité a été surévaluée puisque plusieurs facteurs indépendants du traité ont fait augmenter les exportations.

<sup>13</sup> Pourtant, si le nombre de navires construits continue à augmenter, le tonnage moyen des navires lui, diminue. Le nombre d'ouvriers, tout comme leurs salaires sont aussi à la baisse (Hare et al., 1987 : 188-190).

<sup>14</sup> Parmi ces travailleurs, on retrouve des charpentiers, des forgerons, des voiliers, des cordiers, et des journaliers.

<sup>15</sup> Chad Gaffield (1992) écrit qu'en période préindustrielle, les villes de Montréal et de Québec, qui sont surtout des centres administratifs et commerciaux, ont leurs lots d'artisans travaillant à domicile et produisant à petite échelle. Peu visibles et ayant laissé peu de traces dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, nous sommes portés à croire qu'une partie considérable de la population de la ville de Québec, même si elle était indirectement dépendante des activités portuaires et navales, était occupée à travailler dans d'autres secteurs.

Blanchard, 1935; Linteau et *al.*, 1987). En plus des ouvriers, commis, journaliers, artisans, professionnels et petits commerçants habituels que l'on retrouve en milieu urbain, il y a à Québec un petit nombre de manufacturiers.

Les industries manufacturières locales ne sont toutefois pas encouragées. La plupart des capitaux de la ville sont investis dans les activités navales et portuaires. Cela a pour conséquence de détourner plusieurs investisseurs qui, découragés, préfèrent s'installer dans des milieux où les banques seront plus clémentes à leur égard. Lebel rapporte les propos tenus par le maire de Québec, François Langelier, en 1897, sur l'économie de la ville : « en 1864, [...] l'honorable G. Bresse et les MM. Côté, sur mes conseils, venaient établir ici la première manufacture de chaussure. Ce qu'ils en ont rencontré des difficultés. [Les commerçants et financiers ont] pendant des années fermé les portes de toutes les banques à cette industrie alors naissante. » (Lebel, 1983 : 37-38) Le maire Langelier tenait le même discours en 1868, en critiquant les priorités des détenteurs de capital : « Quelle richesse nous procure le commerce du bois ? Il donne de l'emploi, pendant une partie de l'été, à quelques centaines d'ouvriers venus souvent de la campagne; il absorbe en revanche presque tous les capitaux de nos banques, qu'il ferme ainsi à l'industrie et au commerce local » (Lebel, 1983 : 38). À ce propos, Lebel souligne que vers les années 1860, les activités liées au commerce du bois, tout en mobilisant d'importants capitaux, ont donné l'illusion d'une prospérité économique en empêchant « la reconversion industrielle de s'effectuer à temps. » (Lebel, 1983 : 37)

Un autre coup fut porté à l'économie de la ville de Québec vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme nous l'avons déjà souligné, Québec devenait graduellement exclue, à compter de 1850, du transport maritime. Or, au même moment, elle fut mise à l'écart du réseau ferroviaire qui était en construction. Entre 1855 et 1885, c'est la ville de Lévis – sur la rive Sud – qui est directement reliée au Grand Tronc. Martine Côté écrit : « Incorporée vingt ans avant Québec au réseau de chemins de fer, la ville [de Lévis] profite de façon plus apparente des biens-faits du commerce continental que facilite la voie ferrée. » (Côté, 1998 : 15). La capitale n'a aucun lien direct avec le nouveau transcontinental<sup>16</sup>. Dès 1879, la ville de Québec s'intègre au réseau par le Chemin de fer du Nord

---

<sup>16</sup> En 1870, le chemin de fer Québec-Gosford est inauguré. Ayant comme principale fonction d'alimenter la ville en bois de chauffage et en denrées agricoles, ce chemin de fer ne suffit pas à intégrer la capitale à l'économie continentale (Linteau et *al.*, 1989 : 149).

qui la relie à Montréal (Linteau et *al.*, 1989 : 109; Côté, 1998 : 17). Ce tracé n'est toutefois pas majeur et ce n'est qu'en 1917 que Québec se raccorde avec les réseaux ferroviaires de la Rive-Sud (Lebel, 1983 : 361). Entre-temps, l'exclusion de la ville de Québec des principaux tracés a ralenti son développement économique.

### 1.2.3 La Confédération (1867)

Avant la Confédération, le siège du gouvernement canadien fut, pour reprendre l'expression de Hare et *al.* (1987 : 265) ambulant. D'abord établi à Kingston en 1841, ensuite à Montréal en 1844, le siège du gouvernement devint flottant après l'incendie du parlement de Montréal en 1849. Par la suite, Toronto accueillit le gouvernement de 1849 à 1851 et de 1855 à 1859, et Québec de 1851 à 1855. En 1856, après un vote divisé, il fut décidé que la ville de Québec deviendrait, à compter de 1859, la capitale permanente du pays (Hare et *al.*, 1987 : 265).

Le choix de l'emplacement avait déplu à plusieurs. On prétextait que l'économie et l'importance de la ville étaient en perte de vitesse, et que sa localisation n'était pas suffisamment centrale. Il en revint à la reine d'Angleterre de choisir le site de la capitale. Son choix s'arrêta sur la ville d'Ottawa en 1865 (Linteau et *al.*, 1989 : 168). Ce n'est qu'en 1867 que la ville de Québec se refait donner le titre de capitale, mais cette fois, comme capitale de la province.

Perdant son rôle de capitale canadienne peu avant la Confédération, Québec voit graduellement ses politiciens, ses fonctionnaires et ses riches négociants britanniques partir. En quittant Québec, l'élite anglophone laissait derrière elle un vide considérable. À ce départ s'ajoute celui des militaires britanniques qui plient bagage en 1871. Lebel écrit qu'au moment où la garnison rentrait en Angleterre, soit en 1871, Québec subissait une « perte sèche de 3 000 salariés à la solde de la métropole (un citoyen sur 15) qui, du jour au lendemain, cesse de se loger, de se nourrir et de se vêtir au bénéfice de la ville » (Lebel, 1983 : 35)<sup>17</sup>.

### 1.3 La ville de Québec entre 1871 et 1901

Le départ de la garnison, la diminution des activités portuaires et de la construction navale, la perte de son rôle de capitale canadienne et son exclusion des réseaux ferroviaires sont tous des

---

<sup>17</sup> Blanchard (1935 : 201) calcule que la garnison dépensait annuellement 400 000 dollars dans la ville.

facteurs qui ont contribué à la réorientation de la ville de Québec dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous chercherons maintenant à savoir comment la ville de Québec vécut cette réorientation et comment son tissu social se modifia. Trois thèmes sont retenus dans cette section : la situation économique, la composition et la croissance de la population, et les courants migratoires.

### 1.3.1 La situation économique

Comme nous l'avons déjà souligné, les livres d'histoire du Québec couvrant cette période, mettent souvent à l'écart la ville de Québec au profit de la ville de Montréal : on réservera tout au plus quelques pages pour faire allusion au déclin économique de la capitale provinciale. Par sa domination des réseaux de communication, Montréal – maintenant métropole du Canada – a accentué son emprise sur Québec. De 1871 à 1921, nous disent Lebel (1983 : 37) et Blanchard (1935) la ville de Québec passe du deuxième au septième rang des villes les plus importantes du Canada. Au moment où la plupart des grandes villes nord-américaines étaient entraînées dans la vague de l'industrialisation, Québec subissait, non sans heurts, le remaniement de son économie et réalisait « très difficilement le passage de l'ère commerciale à l'ère industrielle. » (Linteau *ex al.*, 1989 : 174)

Jean Hamelin et Yves Roby décrivent le déclin de l'importance de la ville de Québec par rapport à Montréal à la fin du siècle en montrant que Québec devient une métropole régionale pour l'Est et le centre du Québec tandis que Montréal devient la métropole du Canada : « Quand les Montréalais investissent dans un chemin de fer transcontinental ou discutent d'affaires avec un New Yorkais, les Québécois investissent dans un chemin de fer local ou parlent d'affaires avec un Beauceron ou un Gaspésien. » (Hamelin et Roby, 1971 : 297)

Malgré le fait que Québec ait connu une période de relative stagnation au moment où la plupart des grandes villes nord-américaines étaient en pleine expansion, la période postconfédérative représente un moment charnière dans son histoire. Québec vécut sa phase d'industrialisation, mais à un rythme, et d'une manière différente : de là sa spécificité.

Entre 1871 et 1901, l'économie de la province de Québec était chancelante. Son passage d'une économie coloniale à son intégration aux marchés mondiaux et au monde industriel lui faisait

vivre une succession de périodes de prospérité et de crise<sup>18</sup> (Hamelin et Roby, 1971 : 261). Isolée des réseaux de communication, la ville de Québec semble subir encore plus péniblement que les autres villes sa réorientation ainsi que les crises qui y sont liées.

Le climat optimiste qui régnait à la suite de la Confédération fut largement estompé par la crise économique qui s'abattait sur le continent américain. La province de Québec en ressentira « durement les effets à partir de 1874 et le marasme se prolonge jusqu'en 1879. » (Linteau et al., 1989 : 77) Toutefois, Linteau et al. (1989 : 100) nuancent leurs propos en soutenant que les trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle n'ont pas été si noires qu'on l'a d'abord laissé entendre. Certes, souligne Yves Roby (1996), le Québec connut une crise agricole marquante, un exode massif vers les États-Unis – estimé à 900 000 Canadiens français –, un exode rural sans précédent et une industrialisation tardive et lente. Mais il faut néanmoins éviter de sombrer dans un discours pessimiste sur l'économie du Québec tout comme l'on doit éviter de s'attarder au retard de son industrialisation<sup>19</sup>.

Tout en suivant les tendances générales en matière de crise et prospérité, la ville de Québec s'industrialise et « n'en connaît pas moins l'ère industrielle et ses divers visages » (Larocque, 1970 : 16). Les facteurs ayant favorisé l'essor industriel de la capitale sont multiples. D'abord, la main-d'œuvre est abondante, mais peu qualifiée. Les salaires ont tendance à être bas et de plus, les Canadiens français ont la réputation d'être d'excellents ouvriers (Roby, 1996; Bradbury, 1995). Les emplacements laissés libres par les chantiers maritimes offrent aussi de grands espaces aux investisseurs.

---

<sup>18</sup> Hamelin et Roby (1971 : 84-97) ont dégagé les principaux cycles économiques du Québec dans la dernière moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : les années 1870 à 1873, 1880 à 1882, 1886 à 1888 et 1891 à 1894 sont des années de prospérité tandis que les années 1873 à 1879, 1882 à 1885, 1888 à 1891 et 1894 à 1896 sont des années de crise. La plus grave crise au Québec entre 1870 et 1896 est celle de 1873 à 1879. Hamelin et Roby (1971) situent le début de la phase d'industrialisation au début des années 1880.

<sup>19</sup> Une mise en garde s'avère nécessaire. Trop souvent, on expliqua l'infériorité du développement économique du Canada français par rapport au reste du Canada en faisant appel au déterminisme historique, géographique et au système de valeurs des Canadiens français. On dira ainsi que le système de valeurs des Canadiens français faisait défaut en matière d'affaires. Il semble toutefois beaucoup plus exact d'expliquer, comme le font André Raynauld (1962) et André Lemelin (1981), l'instabilité de l'économie par le fait que la conjoncture mondiale n'est pas favorable à ce moment à la province. Ainsi, « la technologie dominante de l'époque reposait sur des ressources qui étaient rares ou inexistantes dans la province. » (Raynauld, 1962 : 56) Dans le même ordre d'idée, Hamelin et Roby (1971 : 40) expliquent le lent démarrage de l'industrialisation au Québec par l'absence de marchés extérieurs avantageux, ce qui justifierait que l'économie de la province québécoise se soit orientée vers les marchés locaux.

L'économie de la ville devient beaucoup plus diversifiée qu'elle ne l'était dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les principaux pôles de reconversion de son économie furent, selon Lebel « la chaussure, et, à un moindre degré, le textile et le statut de capitale provinciale. » (Lebel, 1983 : 36) Toutefois, les retombées de ces activités économiques n'ont aucunement l'envergure de celles de la construction navale. Selon Blanchard, les activités comblant le vide laissé par les activités portuaires et navales sont des activités déjà existantes : par exemple, l'industrie du cuir et de la chaussure que l'on dit alors naissante « avait déjà des racines dans le passé. » (Blanchard, 1935 : 233)

Dès 1864, Guillaume Bresse et les frères Georges et Louis Côté instaurent à Québec un système de production de chaussure en chaîne copié des manufactures de la Nouvelle-Angleterre. Blanchard écrit qu'à Québec : « C'est la fabrication en grands ateliers des chaussures, au moyen d'une machinerie sans cesse perfectionnée, qui inaugure l'essor de ces nouvelles industries. » (Blanchard, 1985 : 227) La mécanisation de l'industrie de la chaussure accroît la productivité, mais menace les cordonniers artisans<sup>20</sup>. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le secteur de la chaussure – qui pourtant avait très peu attiré l'attention au moment de son implantation – devient le plus important de la ville et contre-balance, dans une certaine mesure, le déclin des activités portuaires (Linteau et al., 1989 : 176). En 1873, sept manufactures de chaussure emploient plus de 2 000 personnes<sup>21</sup> (Blanchard, 1935 : 228; Hamelin et Roby, 1971 : 269). En 1901, selon Paul Larocque (1970 : 9) le nombre de manufactures de chaussures passe à 35 et elles engageront 3 838 travailleurs.

Les manufactures de chaussures, qui dépendent largement du cuir produit par les tanneurs, entraînent dans leur essor le développement des tanneries. En 1873, on compte à Québec 43 tanneries lesquelles engagent environ 630 personnes (Blanchard, 1935 : 228). Même si la

---

<sup>20</sup> Selon Hamelin et Roby, les cordonniers artisans se seraient ligués contre Bresse et les frères Côté, les nommant de « petits Américains ». Finalement, les frères Côté quitteront Québec en 1866 pour s'installer à Saint-Hyacinthe et G. Bresse « reste seul pour introduire les procédés modernes de fabrication. » (Hamelin et Roby, 1971 : 269)

<sup>21</sup> Le nombre exact de personnes travaillant pour les manufactures est difficile à établir compte tenu du fait que plusieurs compagnies faisaient affaire avec des sous-traitants. Comme le décrivent les auteurs du Collectif Cléo (1992 : 205-208), ces sous-traitants engageaient des hommes, femmes et enfants qui travaillaient à la pièce dans leur résidence ou dans ce que l'on nomme communément les « *sweat shops* ». En début d'industrialisation, ce phénomène s'observe surtout dans les secteurs du textile, de la confection, et de la chaussure. Un autre problème relié à l'évaluation de la main-d'œuvre réside dans le fait que les travailleurs en manufacture – souvent moins qualifiés – côtoient les artisans œuvrant à domicile. Donc, les données de recensement sur les occupations n'indiquent pas si les travailleurs sont des artisans ou des ouvriers non qualifiés.

productivité des tanneries augmente, le nombre de manufactures diminue à 27 et le nombre d'employés passe à 512 en 1901 (Larocque, 1970 : 9).

D'autres industries se développent à Québec entre 1871 et 1901. Notamment, l'industrie laitière et l'industrie métallurgique sont en croissance continue. On compte aussi des manufactures de fabrication de meubles, de métal, de textile, de fourrure, de tabac, d'imprimerie, d'alimentation, de confection et de sacs et de boîtes en papier (Blanchard, 1935 : 228-231; Linteau et al., 1989 : 483; Larocque, 1970 : 10-11). Bref, la ville de Québec devient, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une ville industrialisée avec une économie diversifiée.

Blanchard (1935 : 229-230) calcule qu'à Québec le nombre d'employés dans les industries et manufactures serait passé de 1 000 personnes en 1862, à 7 300 personnes en 1873, à 8 500 personnes en 1881, et à 10 367 pour 1891. En calculant que chaque emploi fait vivre une famille de quatre, Blanchard estime qu'en 1873 les établissements industriels font vivre 29 000 personnes et qu'en 1891, ce nombre augmente à 41 200 (Blanchard, 1935 : 229-230). Il n'y a alors nul doute, en considérant qu'à la fin du siècle dernier deux tiers de la population dépendent des salaires versés aux travailleurs par les manufactures et industries, que la ville de Québec suit le courant d'industrialisation qui prévaut au Québec<sup>22</sup>.

Pour la plupart, les manufactures sont situées dans le district de Québec Est : c'est-à-dire dans les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Vallier et Jacques-Cartier. En 1901, dans le district Québec Ouest, on retrouve 32 établissements manufacturiers et dans le district Québec Centre, 45, tandis que dans le district Québec Est – district qui est le plus incontestablement industrialisé – on retrouve 182 établissements (Larocque, 1970 : 17)<sup>23</sup>. Ainsi, ce serait le district de Québec Est qui attirerait les manufacturiers : « En plus des disponibilités portuaires et ferroviaires, la présence

<sup>22</sup> Les calculs de Blanchard sont toutefois contestables. Certes, la majorité de la population dépend des salaires gagnés par les ouvriers, mais il ne faut pas oublier deux choses : d'abord, ce ne sont pas seulement les chefs de familles qui travaillent. Femmes et enfants travaillent aussi en tant qu'ouvriers. Il est possible qu'une famille ait deux ou trois membres engagés en usine. Ensuite, un nombre important de jeunes habitants des régions rurales viennent à Québec travailler de manière temporaire. Ceux-ci n'ont donc pas à leur charge une famille comme c'est le cas pour les pères de familles.

<sup>23</sup> Le district Québec Centre regroupe les quartiers Saint-Jean, Saint-Louis, Du Palais, Montcalm Centre et Notre-Dame-de-Québec tandis que les quartiers Montcalm Ouest, Banlieue Sud, Champlain et Saint-Pierre font partie du district Ouest. Quant au district Québec Est, il contient les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Vallier et Jacques-Cartier. De manière générale, le district Québec Centre correspond à la Haute Ville et le district Québec Est à la Basse Ville. Nous reviendrons sur la question des divisions de recensement au chapitre trois.

d'une main-d'œuvre abondante dans ce secteur de la ville a peut-être joué un rôle déterminant dans la localisation des industries. » (Larocque, 1970 : 20) Selon Blanchard, la répartition des industries dans la ville illustre « à la fois des traits du site de Québec et les conditions dans lesquelles sont nées les nouvelles entreprises. » (Blanchard, 1935 : 230)

Même si les activités portuaires et navales de Québec ont connu un déclin vers la fin des années 1860, les chantiers maritimes et le port continuent d'être d'importants moteurs de l'économie. Des navires abordent au port de Québec, mais leur nombre décroît. À titre indicatif, en 1875, 779 navires accostent au port de Québec. En 1880, le nombre passe à 634, en 1885 à 369 et en 1889, à 275 navires (Blanchard, 1935 : 223).

Voulant moderniser les installations portuaires en doublant la superficie des quais en eau profonde et en accordant le port au chemin de fer, la ville commença en 1875 les travaux de construction du Bassin Louise. En 1890, le Bassin était inauguré. Tentant de lutter pour maintenir son titre de ville portuaire du Canada, la ville de Québec a de plus construit un élévateur à grain. Ces deux entreprises avaient été rendues possibles grâce à un prêt du gouvernement fédéral. Les opinions quant à l'efficacité et l'impact du nouveau port semblent diverger. Selon Lebel, ces deux entreprises se seraient soldées par des échecs si l'on en juge les maigres remboursements faits au gouvernement (Lebel, 1983 : 36-37). Blanchard est néanmoins plus optimiste : « Pourvue d'un port moderne susceptible de lui ramener du trafic et de vivifier son industrie, la ville était prête pour les grands progrès qu'elle a réalisés pendant l'époque contemporaine. » (Blanchard, 1935 : 232)

### 1.3.2 La composition de la population et sa croissance

La caractéristique la plus marquante qui se dégage de l'observation de la population de la ville de Québec est sans contres-dits sa faible croissance (tableau 1.1) : de 1871 à 1901, la population croît de 15,31 %. Rassemblant, comme nous le disions plus tôt, 22 % de la population urbaine de la province en 1871, la ville de Québec n'en regroupe que 10,5 % en 1901<sup>24</sup> (Linteau et al., 1989 : 174). En 1871, 59 699 personnes habitaient Québec et ce nombre, en trente années, n'augmenta que de 9 141 personnes pour se chiffrer à 68 840 en 1901<sup>25</sup> (Canada, 1902 : 5). Déjà, en 1871, le recensement

<sup>24</sup> Il est intéressant de remarquer que la population urbaine de la province augmente, à la même période, de 140,6 % (Linteau et al., 1989 : 104).

<sup>25</sup> À titre comparatif, rappelons qu'en 1871 la population de Montréal était de 107 225 et qu'elle grimpa à 267 730 en 1901 : ce qui équivaut à une croissance de 149,7 % (Linteau et al., 1989 : 170).



indiquait qu'en une décennie l'augmentation de la population n'était que de 2 324 personnes. Cette augmentation est d'autant plus faible si l'on considère que de 1851 à 1861 la population avait augmenté de 11 435 personnes (Hare et al., 1987 : 324).

**Tableau 1.1 : La population de Québec, 1831-1901**

Années	Population	Taux de croissance décennale (%)
1831	27 141	--
1841	32 876	21,13
1851	45 940	39,74
1861	57 375*	24,89
1871	59 699	4,05
1881	62 446	4,60
1891	63 090	1,03
1901	68 840	9,11

\* Selon les calculs de Yolande Lavoie (1972 : 28), le recensement de 1860-1861 surévalue de 5 à 9 % la population de la ville de Québec. Hare et al. (1987 : 368), ont retenu de Lavoie ce chiffre corrigé.

Sources : Canada, Agriculture Canada (1902), *Quatrième recensement du Canada, 1901, volume 1 : population*, p. 5; John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel (1987), *Histoire de la ville de Québec : 1608-1871*, p. 324.

En observant, comme le fait Lebel, les indices de croissance des grandes villes nord-américaines, nous constatons qu'entre 1831 et 1921, la ville de Québec « connaît le plus mauvais bilan démographique du pays. » (Lebel, 1983 : 34) Dès 1831, la ville de Québec, comparée à la ville de Montréal, connaît une croissance inférieure<sup>26</sup>. Nettement plus marquée à compter de 1861, cette faible croissance semble être un symptôme de la crise que vit Québec. Drouin dira même que s'il y a augmentation de la population à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle c'est l'annexion et le développement de l'industrie manufacturière qui la fournit (Drouin, 1990 : 97).

L'émigration est un facteur important de la faible croissance de la population. Cette émigration est due, comme l'écrit Blanchard au fait qu'une « partie de la population qui, privée de son gagne-pain par la disparition du commerce du bois, de la construction navale et le déclin du trafic du

<sup>26</sup> La ville de Trois-Rivières, tout comme Québec, fait exception en matière de croissance de la population à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au Québec.

port, est allée chercher fortune sous d'autres cieux. » (Blanchard, 1935 : 235) La ville de Québec a une faible capacité d'attraction et de rétention de sa population. Selon Larocque (1970 : 22), de 1871 à 1901 seuls 912 immigrants s'installeront à Québec. L'immigration dans la ville de Québec représente, pour la même période 1,8 % de l'immigration totale du Québec.

Une autre hypothèse habituellement avancée pour expliquer la faible croissance d'une population serait la baisse de fécondité. Mais à Québec, tel n'est pas le cas. Jacques Henripin y voit une curiosité puisque, dans la plupart des grandes villes du Québec, les taux de fécondité diminuaient à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : « Montréal a évidemment une fécondité plus faible que celle de l'ensemble des villes et villages, mais assez curieusement, les femmes de la région de Québec ont été plus fécondes que ces dernières » (Henripin, 1989 : 51).

Si alors, la croissance de la ville est faible, il fait nul doute que c'est en raison de l'émigration. Or, même si de 1871 à 1901 la population totale de la ville n'a pas connu une forte croissance, sa répartition et sa composition se sont modifiées. Les données globales tendent à occulter les mouvements de population. Pour cette raison, il s'avère nécessaire d'observer la population de Québec en fonction des districts dans lesquels elle se répartit (tableau 1.2).

**Tableau 1.2 : Population de Québec par district de recensement et taux de croissance, 1871-1901**

Années	Québec Est	Québec Centre	Québec Ouest	Total
1871	28 305	18 188	13 206	59 699
1881	31 900	17 898	12 648	62 446
1891	36 200	17 649	9 241	63 090
1901	39 325	20 366	9 149	68 840
1871-1901	38,93 %	11,97 %	-30,72 %	15,31 %

Source : Canada, Agriculture Canada (1902), *Quatrième recensement du Canada, 1901, volume 1 : population*, p. 5.

De la comparaison des populations à l'intérieur de chacun des districts entre 1871 et 1901, se dégage la diminution de la population dans le district Québec Ouest, la quasi-stagnation du district Québec Centre et la forte croissance du district Québec Est. Comme l'écrit Blanchard, « Si donc la vieille ville diminue, si les faubourgs du haut restent stationnaires, comme Québec s'est tout de même accrue de 10 000 âmes entre 1861 et 1901, c'est que les faubourgs d'en bas, ceux du

Saint-Charles, totalisent toute la croissance » (Blanchard, 1935 : 236). L'augmentation de la population de la ville se fait dans les quartiers où la population française est dominante et surtout dans les quartiers dits ouvriers (Blanchard, 1935; Larocque, 1970 : 38).

La ville de Québec tend à se franciser dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme nous l'avons déjà souligné, les anglophones sont nombreux à quitter la ville après la Confédération<sup>27</sup>. Entre 1871 et 1901, la population d'origine britannique diminue de moitié, et ce, au profit de la population d'origine canadienne-française<sup>28</sup>.

### 1.3.3 Les courants migratoires

Le Québec attire peu d'immigrants internationaux dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1871, 87,6 % de la population de la ville de Québec était née dans la province alors que cette proportion augmente pour se chiffrer à 95,5 % en 1901 (Drouin, 1990 : 110). C'est donc dire qu'entre 1871 et 1901 la proportion de la population de Québec née à l'extérieur de la province a diminué de 64 %. En fait, la province au complet connaît à cette période de forts mouvements de population. Les habitants des campagnes se déplacent de plus en plus vers la ville, soit temporairement pour y travailler, soit pour s'y installer.

Qu'il soit passager ou permanent, l'exode vers la ville est souvent perçu comme la meilleure stratégie d'adaptation pour qui veut surmonter les difficultés vécues à la campagne. Selon Albert Faucher (1962), les crises agricoles successives, le manque de terre et les nouvelles techniques de transport sont des facteurs qui, chacun à leur façons ont favorisé les déplacements massifs de population à la fin du siècle. À titre indicatif, en 1861, 16,6 % de la population du Québec vit en milieu urbain, tandis qu'en 1901, cette proportion atteint 37,7 % (Roby, 1996 : 123). Plusieurs personnes vivant en milieu rural, en choisissant ou en étant contraintes de quitter leur terre, se

---

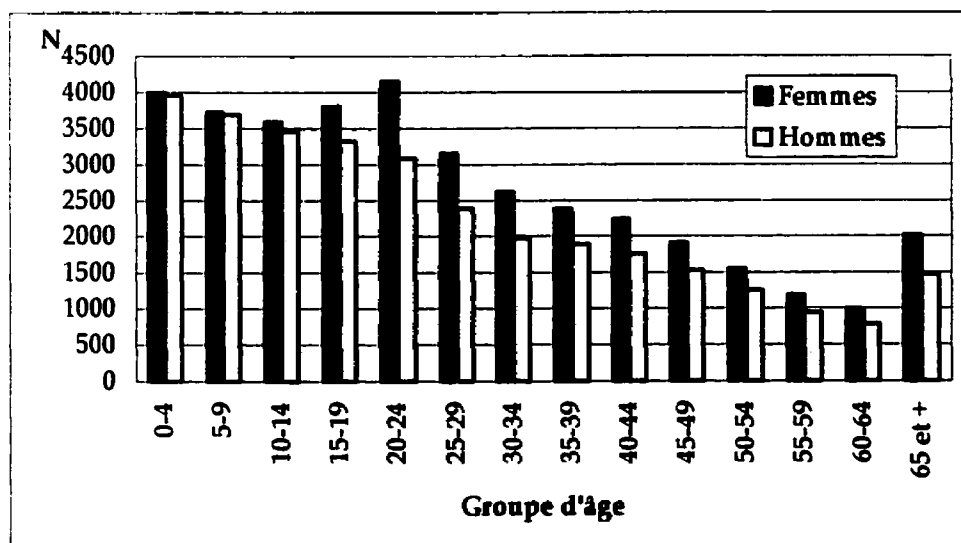
<sup>27</sup> En 1861, 40 % de la population est anglophone. En 1871, elle ne représentait que 20 % de la population de Québec et en 1921, que 10 % (Lebel, 1983 : 38). Rudin (1986 : 88, 190) évalue qu'entre 1861 et 1871, la population anglaise chute de 15 %, et entre 1871 et 1901, de 40 %.

<sup>28</sup> En 1871, les personnes d'origine britannique représentent 30,5 % de la population de Québec et en 1901, seulement 15,7 %. Au même moment la population d'origine canadienne-française, croît pour passer de 68,5 % à 82,8 % (Drouin, 1990 : 110). Mais les résultats de John Dickinson et Brian Young (1992 : 24) nous indiquent que la population anglophone a baissé pour atteindre, en 1901, une proportion de 7 %.

dirigent vers les villes du Québec<sup>29</sup>. D'autres encore choisiront comme option la colonisation ou la migration vers les États-Unis. La ville de Québec sera un « foyer d'appel » pour plusieurs ruraux de l'Est de la province québécoise (Blanchard, 1935 : 239). Mais on sait encore très peu de choses sur la mobilité géographique à l'intérieur du Québec (Lavoie, 1973). Ce que l'histoire nous a laissé comme souvenir, c'est que les gens quittaient la campagne pour s'établir en ville. Or, cette vision binaire des courants migratoires occulte le fait qu'au début du siècle les déplacements étaient souvent temporaires. Dans ces courants, Québec pouvait très bien représenter une halte ou un tremplin vers d'autres destinations.

Ainsi, des familles des milieux ruraux se dirigent vers Québec. Des jeunes hommes et des jeunes femmes viennent aussi à Québec le temps de travailler pour amasser de l'argent pour leur famille ou encore, le temps de trouver un mari ou une épouse<sup>30</sup>. La structure par âge de la population de Québec traduit le fait que la ville attire une population de jeunes migrants célibataires (graphique 1.1).

**Graphique 1.1 : Structure par âge et par sexe de la population de la ville de Québec, 1901<sup>31</sup>**



Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

<sup>29</sup> La mobilité géographique, écrit Bruno Ramirez (1991 : 29), doit se comprendre comme une stratégie de subsistance. Ainsi, les migrations témoignent de la volonté d'améliorer les conditions de vie.

<sup>30</sup> Dans l'étude de Danielle Gauvreau (1989 : 3) qui porte sur Québec au temps de la Nouvelle-France, la ville apparaît comme un lieu d'échange matrimonial. Puisqu'il semble y exister le même type de mobilité au XIX<sup>e</sup> siècle, il serait intéressant de voir dans quelle mesure Québec serait demeuré un lieu d'échange matrimonial.

<sup>31</sup> En annexe A se trouvent les données ayant servi à faire ce graphique.

Les jeunes filles semblent être plus nombreuses que les jeunes hommes à venir travailler à Québec. Ce graphique indique un certain équilibre entre les deux sexes pour les groupes d'âges de 0 à 14 ans. Mais il y a beaucoup plus de jeunes filles âgées de 15 à 24 ans à Québec qu'il n'y a de jeunes hommes (Linteau et al., 1989 : 248). La ville offre aux jeunes filles un travail, et donc un salaire, une indépendance, et souvent un mari. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les milieux urbains attirent une population féminine pour travailler en manufacture ou encore en tant que secrétaire, institutrice et domestique (Bouchard, Gauvreau, et Saint-Hilaire, 1996 : 66-67; Linteau et al., 1989 : 248). Comme le résume si bien Sherry Olson, « la ville dévorait le travail féminin » (Olson, 1996 : 84). À titre d'exemple, Jean Du Berger et Jacques Mathieu écrivent, à propos des employées de la compagnie Dominion Corset de Québec ayant quitté leur région natale pour venir travailler à Québec, qu'elles étaient « attirées par la ville qui permettait d'échapper à l'emprise familiale ou de connaître une autonomie que seul un travail rémunéré pouvait assurer. » (Du Berger et Mathieu, 1993 : 31)

Beaucoup de ces arrivants, jeunes et célibataires ou en famille, dépendent des membres de la parenté déjà installée à Québec. Chad Gaffield explique ce processus de migration en chaîne - observé déjà dans le cas de la Nouvelle-Angleterre (Ramirez, 1991), du Saguenay (Bouchard, 1996) et de Montréal (Olson, 1996) - en montrant que la parenté facilite l'intégration des arrivants dans une nouvelle région en logeant ou en informant sur les emplois et logements disponibles (Gaffield, 1992). En ce sens, la parenté forme un réseau d'entraide, non seulement pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour la famille établie à Québec<sup>32</sup>. Comme l'écrit Dennis Guest : « Au XIX<sup>e</sup> siècle, et pendant une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle, il était communément admis que la famille et les institutions privées constituaient les deux mécanismes de secours « normaux » auxquels pouvaient recourir les particuliers ou les familles. » (Guest, 1995 : 13).

L'hébergement temporaire d'un ou de plusieurs membres de la parenté arrivant à Québec semble être un phénomène courant. Dans le cas de Montréal, Olson montre qu'il est fréquent que des jeunes filles parentes habitent avec des familles au moment où les mères de famille - et même les plus pauvres - ont besoin d'aide pour le travail domestique et le soin des enfants (Olson, 1996 : 84). Même s'il n'existe pas d'études sur l'hébergement de parents à Québec, nous sommes à même

---

<sup>32</sup> Gaffield (1992) note que dans les déplacements la famille et la parenté forment des réseaux de soutien qui équivalent au système de bien-être.

de supposer que dans la capitale un phénomène analogue pourrait s'observer. En étudiant la structure des ménages, nous pourrions vérifier si tel est le cas.

### **Conclusion**

Ce chapitre nous a permis de cerner le contexte économique et social dans lequel vivaient les ménages de Québec. Nous y avons vu que la ville a connu, au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une forte croissance économique et démographique. Cette période fut suivie d'une période de stagnation. De par le fait que Québec était en crise, son économie se réorienta et son tissu social se modifia. Il est ainsi apparu que dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, la ville de Québec s'est industrialisée : Québec n'était donc pas, comme le veut la croyance populaire, qu'un « grand village ». L'industrialisation de Québec s'est effectuée, comme nous l'avons vu, de manière inégale au sein de la ville.

Au cours des dernières décennies, la population de Québec a aussi eu tendance à se franciser. Alors que de moins en moins d'immigrants d'outre-mer s'installent à Québec, de plus en plus, la ville devient un foyer d'appel pour les habitants des régions rurales avoisinantes.

La description du contexte économique et social étant faite, nous procéderons, dans le chapitre qui suit, à la mise en place des balises méthodologiques permettant de dégager les structures des ménages telles qu'elles apparaissent selon les données nominatives du recensement de 1901.

## CHAPITRE II

### PRÉSENTATION DE LA BASE DE DONNÉES, DES PRINCIPAUX CONCEPTS RETENUS ET DE LA TYPOLOGIE DES MÉNAGES

#### **Introduction**

L'objectif de ce chapitre est de mettre en place les balises qui permettront de dégager, dans le chapitre suivant, les structures des ménages telles qu'elles apparaissent dans le recensement de 1901 pour la ville de Québec. Pour ce faire, nous débuterons par une brève description du recensement et de la base de données construite à partir de celui-ci. Par la suite, les variables et les concepts du recensement nous intéressant seront discutés. Ceci fait, nous présenterons la typologie proposée par Laslett pour classifier les ménages et nous l'adapterons pour répondre à nos visées de recherche. Celles-ci, rappelons-le, consistent à dégager les structures des ménages et certains facteurs régissant les modes de résidence.

#### **2.1 Le recensement canadien de 1901**

Chaque décennie depuis 1871, le Bureau fédéral de la statistique du Canada procède à une vaste entreprise de recension générale de la population. Le recensement de 1901 fut le quatrième réalisé depuis la proclamation de l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* en 1867<sup>1</sup>. Le travail de dénombrement est placé sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture. Cette opération de collecte, en plus de chercher à « déterminer le nombre des habitants en vue de rajuster la

---

<sup>1</sup> Au XIX<sup>e</sup> siècle nous informe André Breton (1975 : 17), cinq recensements généraux de la population eurent lieu avant la constitution du Canada. Depuis 1851, le recensement se fit sur une base décennale. L'ampleur des recensements effectués avant 1871 est toutefois peu comparable à celle des recensements qui ont suivi la Confédération.

représentation au Parlement » (Blue, 1902 : xi) a pour objectif de recueillir des informations sur l'état de la population et de l'économie. Le recensement de 1901 débuta le 1<sup>er</sup> avril 1901 et se termina, dans le cas de la ville de Québec, dans les premiers jours du mois de mai de la même année<sup>2</sup> (Fleury, 1998 : 5).

### 2.1.1 Les informations générales

Différent dans son ampleur, mais en continuité avec les recensements précédents, le recensement de 1901 comporte 561 questions réparties en 11 tableaux<sup>3</sup>. Le premier de ces tableaux et celui qui nous intéresse dans le cadre de notre recherche est dressé de manière à connaître les caractéristiques sociodémographiques de la population<sup>4</sup>. Ainsi, peut-on lire dans le manuel d'instruction donné aux recenseurs qu'il doit être inscrit au tableau 1 « Le nom de chaque personne dont le domicile habituel ou lieu d'habitation est dans le district d'un énumérateur, dans une partie quelconque du Canada [...] sans égard à l'âge, le sexe ou l'état civil » (Blue, 1902 : xviii).

Alors que 25 questions étaient posées dans le tableau 1 du recensement de 1891, 34 questions y sont posées en 1901. Pour la plupart, les questions ajoutées sont celles concernant les conditions de travail et les revenus des salariés. Comme l'écrit Eric Sager : « In 1901 Canadian census takers took an unprecedented interest in the labour force and in wage earners in particular. Where US census takers asked two questions relating to the characteristics and activity of labour force, and British census takers asked five, the Canadian census asked fourteen questions. » (Sager, 1998 : 1)

Pour chaque personne vivante, des informations telles que les noms et prénoms, le lien avec le chef de ménage, le sexe, l'état civil, l'âge et la date de naissance, la citoyenneté, la nationalité, la

<sup>2</sup> L'Acte du recensement statue que « la date choisie pour enregistrer la population est la même que la date fixée par le parlement impérial pour opérer le recensement de la Grande-Bretagne, étant dimanche le 31<sup>e</sup> jour de mars. L'heure décisive du comput est fixée à 12 heures ou minuit dans la nuit du 31 mars au premier avril, de sorte que tous ceux nés avant cette heure et tous ceux morts après cette heure doivent être comptés dans la population. » (Blue, 1902 : xiv)

<sup>3</sup> À titre indicatif, en 1891 le recensement comportait 216 questions regroupées en 9 tableaux tandis qu'en 1881, 172 questions sont réparties en 8 tableaux et en 1871, le recensement est constitué de 9 tableaux où l'on retrouve 211 questions.

<sup>4</sup> Les autres tableaux portent sur les « bâtiments et terres, églises et écoles », les « décès », les « terres à culture, fruits et plantations », les « produits des champs », le « bétail et produits animaux », les « valeurs agricoles », les « manufactures », les « produits de la forêt et fourrures », les « pêcheries » et enfin, sur « l'industrie minière » (Blue, 1902 : vii).



religion, la profession, l'occupation ou le métier, les sources de revenus, le lieu et le temps de travail, les revenus, la fréquentation scolaire, la capacité à lire et à écrire en français et en anglais, la langue maternelle, et les infirmités sont autant de données saisies<sup>5</sup>. Sur les feuilles de recensement, les individus sont regroupés en fonction de la famille à laquelle ils appartiennent et de la demeure dans laquelle ils habitent.

À l'époque, le travail de recensement était effectué par trois classes d'officiers. Les officiers en chef veillaient à transmettre aux commissaires les instructions reçues du bureau fédéral de recensement (Blue, 1902 : xv). Les commissaires, servant d'intermédiaires entre les officiers et les recenseurs, devaient délimiter le territoire et avaient à « instruire les énumérateurs dans les détails de la prise du recensement tel que requis par les tableaux » (Blue, 1902 : xv). Ajoutons que les commissaires sont chargés de corriger les recenseurs dans le cas, par exemple, où une personne est saisie deux fois. Les recenseurs – aussi appelés les *énumérateurs* – se voyaient confier « le travail réel du recensement, et du jugement, de la discrétion et de l'intelligence desquels la perfection et l'exactitude du recensement dépendent en très grande partie. » (Blue, 1902 : xv) En somme, écrit Hélène Laforce, ce sont les 8 800 recenseurs qui ont « sillonné le territoire canadien » (Laforce, 1993 : 69) afin de s'enquérir sur l'état de la population. Comme le fera remarquer Charles Fleury (1998 : 7), l'énumérateur est « de loin le plus important dans la collecte de l'information » puisque la qualité des données recueillies dépend essentiellement de la qualité de son travail.

Le territoire canadien se divise en 206 districts qui correspondent le plus possible aux unités territoriales « d'énumération [de] la division de votation telle que délimitée pour les élections générales de 1900. » (Blue, 1902 : xi) Ces 206 districts ont été divisés en 3 204 sous-districts qui à leur tour ont été segmentés en 9 000 divisions. De manière générale, chaque division était attribuée à un recenseur à qui revenait la responsabilité d'en recenser la population<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Chaque en-tête du tableau 1 correspond à une question. Sur les feuilles de recension, nous trouvons 50 lignes et 34 colonnes. Toute personne recensée a une ligne qui lui est réservée. En annexe B, une reproduction de feuille de recensement est fournie.

<sup>6</sup> Certains recenseurs ont eu – dans le cas où la sous-division était peu peuplée – plus d'une sous-division à recenser.

La ville de Québec, qui est composée de trois districts, se divise en 13 sous-districts. Ces sous-districts ont été décomposés en 91 divisions. Le tableau 2.1 montre les districts, sous-districts et divisions de la ville de Québec selon le recensement de 1901.

**Tableau 2.1 : Districts, sous-districts et divisions de la ville de Québec selon le recensement canadien 1901**

District (no)	Sous-district (no)	Nombre de divisions
Québec Centre (182)	Banlieue Notre-Dame-de-Québec (1)	1
	Quartier Montcalm Centre (2)	5
	Quartier Du Palais (3)	3
	Quartier Saint-Jean (4)	11
	Quartier Saint-Louis (5)	4
Québec Est (183)	Quartier Jacques-Cartier (1)	13
	Quartier Saint-Roch (2)	13
	Quartier Saint-Sauveur (3)	14
	Quartier Saint-Vallier (4)	10
Québec Ouest (184)	Banlieue Sud (1)	2
	Quartier Champlain (2)	3
	Quartier Montcalm Ouest (3)	6
	Quartier Saint-Pierre (4)	6

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Les recenseurs avaient la consigne de passer de demeure en demeure afin de recueillir les informations exigées par les divers tableaux de recensements. Les chefs des ménages, des familles ou des institutions devaient fournir aux recenseurs les détails relatifs aux membres du ménage, de la famille ou de l'institution. Dans le cas où le chef était absent, toute autre personne jugée apte à donner tous les renseignements pouvait le faire<sup>7</sup>.

Les informations saisies par les agents recenseurs ont été compilées et présentées sous la forme de données agrégées dans quatre volumes publiés entre 1902 et 1906. Demeurés inaccessibles pendant 92 ans, en raison de la confidentialité des informations personnelles qui étaient fournies, l'ensemble des questionnaires remplis par les recenseurs en 1901 est libre d'accès depuis le début

<sup>7</sup> Comme l'indique la consigne, « Le chef de chaque famille ou ménage (ou quiconque donne les renseignements s'y rapportant) devra être questionné sur les détails de tous les tableaux » (Blue, 1902 : xvi).

de l'année 1993<sup>8</sup>. Il est désormais possible de consulter les microfilms qui reproduisent les feuilles des recensements<sup>9</sup>.

### 2.1.2 La saisie et l'informatisation des données manuscrites

Dans le cadre du projet de recherche auquel nous participons, la compilation des données nominatives du recensement de 1901 pour la ville de Québec fut réalisée. Cette compilation permet, pour la première fois, d'obtenir des informations pour chacun des 68 841 habitants recensés dans la ville de Québec.

La base de données nominatives fut construite par la saisie complète des données du tableau 1 du recensement de 1901 pour la ville de Québec<sup>10</sup>. Cette base se veut une copie la plus parfaite possible des manuscrits de recensement.

Afin de vérifier la qualité de la saisie, un contrôle fut effectué sur la base de données. Ce contrôle consiste à comparer les manuscrits du recensement à la base de données informatisée pour voir si des erreurs de saisie avaient été commises. L'échantillon pour cette vérification fut aléatoirement sélectionné et représente 2,108 % de la population. Le taux d'erreur total de saisie est inférieur à 0,2 %<sup>11</sup>. Pour la plupart, les erreurs de saisie ont été décelées dans les noms et prénoms, ce qui s'explique souvent par la difficulté à lire certaines calligraphies des recenseurs et par le mauvais état du microfilm. Les taux d'erreurs de saisie des variables qui nous intéressent particulièrement sont faibles. La vérification de l'échantillon permet de déceler une seule erreur dans les colonnes où les « demeures » et les « familles » sont numérotées<sup>12</sup>. Quant à la variable « relation de parenté ou autre avec le chef », seulement 8 erreurs sont apparues<sup>13</sup>.

<sup>8</sup> La Loi sur la protection des renseignements personnels statue que les renseignements « obtenus au moyen d'enquête ou d'un recensement tenu il y a au moins quatre-vingt-douze ans » sont accessibles « à toute personne ou tout organisme pour des travaux de recherche ou de statistique. » (Canada, 1995 : 3)

<sup>9</sup> Vers la fin des années 1930, une copie originale microfilmée des tableaux 1 et 2 du recensement canadien de 1901 a été faite. Cette copie fut reçue par les Archives nationales du Canada en 1985 qui en fit à son tour des copies pour la diffusion.

<sup>10</sup> Nous invitons le lecteur à se référer au *Rapport sur la construction de la base de données relative au recensement de 1901* rédigé par Fleury (1998). Ce rapport résume les étapes par lesquelles la base de données fut construite.

<sup>11</sup> Ce qui signifie que moins de 8 % des lignes de recensement comportent une erreur.

<sup>12</sup> Cela représente un taux d'erreur de 0,07 %.

<sup>13</sup> Le taux d'erreur est de 0,55 %.

Une fois le contrôle de la qualité de saisie effectué, nous avons procédé à divers tests de cohérence. Entre autres, la relation avec le chef de ménage fut vérifiée en fonction du sexe. Nous devions nous assurer par exemple, que toute personne ayant comme relation avec le chef de ménage celle de *filles*, soit de sexe féminin<sup>14</sup>. Nous avons aussi effectué des tests afin de dégager les ménages qui sont problématiques parce qu'il n'y avait pas de chef ou parce qu'il y en avait plus d'un. La logique voulant que dans le ménage il n'y ait pas plus d'une épouse du chef, nous avons aussi ressorti les ménages qui ne répondaient pas à cette logique. Dans la section 2.2.1 nous reviendrons sur ces cas problématiques.

Le contrôle de la qualité et l'élaboration de tests de cohérence nous assurent une base de données fiable avec laquelle il est maintenant possible de travailler pour dégager les structures des ménages.

## 2.2 Les définitions des variables et des concepts retenus

Les principales variables du recensement qui retiendront notre attention dans le cadre de cette recherche sont celles de la *demeure*, de la *famille et du ménage*, et celle de la *relation de parenté ou autre avec le chef de ménage*. Bien qu'elles soient définies par les autorités du recensement, ces variables demandent à être opérationnalisées pour être adaptées à notre question de recherche. En effet, l'étude de la méthode de saisie des recenseurs est nécessaire afin de bien cerner les possibilités que nous offrent les données de cette recension. Par le fait même, cette analyse permettra de mieux connaître les limites que nous imposent ces données pour répondre à nos objectifs de recherche. C'est pourquoi nous passerons en revue les variables tout en décrivant la façon dont nous avons procédé pour arrimer les données du recensement à nos objectifs de recherche.

### 2.2.1 La demeure, la famille et le ménage

Dans les opérations de recension de la population au Canada, le *ménage*, la *famille* ou l'*institution* est la première unité regroupant les individus. Les responsables du quatrième recensement

---

<sup>14</sup> Certaines relations, comme celle de « chef », de « domestique », de « pensionnaire », et de « logeur » n'ont pu être vérifiées en fonction du sexe puisque ces types de relations ne sont pas exclusivement réservés à un seul sexe.

canadien avaient donné aux recenseurs la directive suivante :

Pour les fins du recensement la population est groupée sous les en-têtes de « famille », « ménages » et « institutions ». Dans le sens restreint de l'expression, une famille se compose de parents et de fils et filles vivant ensemble en communauté; mais dans un sens plus large elle peut comprendre les parents et serviteurs. Un ménage peut comprendre toutes personnes vivant en commun, qu'elles soient ou non unies par les liens du sang, mais dont un de leur nombre occupe ordinairement la position de chef. Mais les célibataires vivant seuls, qui ont une habitation spéciale et tiennent leur propre ménage, doivent aussi être considérés comme ménages. D'autres qui vivent seuls, tels que ceux qui louent des chambres et ne font que coucher dans la maison, seront compris dans la liste des ménages chez qui ils logent, bien qu'ils prennent leurs repas ailleurs. (Blue, 1902 : xviii)

Les individus, une fois regroupés en fonction du *ménage*, de la *famille* ou de l'*institution*, sont rassemblés par la demeure dans laquelle ils habitent.

Dans la colonne 1 et 2, la demeure et la famille ou ménage seront numérotées dans l'ordre des visites, et vu que dans la même maison il peut y avoir une ou plusieurs familles ou ménages, le numérotage sous les deux en-têtes du tableau ne correspondra nécessairement pas. Telles que définies dans l'Acte de recensement, l'expression « maison » comprend navires, bâtiments, vaisseaux, logements ou lieux habités de toute espèce. Toute construction qui abrite un être humain est une maison, et si elle n'a qu'une entrée elle compte seulement comme une habitation, n'importe le nombre de familles qu'elle abrite; mais si elle a deux portes de devant ou portes principales conduisant dans des appartements séparés, la construction sera comptée comme deux maisons. (Blue, 1902 : xviii)

L'ambiguïté des définitions données à la demeure, au ménage et à la famille dans les recensements de 1871, 1881, et 1891, et la difficulté à discerner la catégorie *demeure* et la catégorie *famille* donnèrent lieu à diverses interprétations chez les historiens<sup>15</sup>. Comme le résume bien Peter Gossage : « One of the ongoing debates in Canadian family history deals with which of the two categories used by nineteenth census takers, the *house* or the *family* best corresponds to the co-resident domestic group. » (Gossage, 1999 : 196) La distinction entre la demeure et la famille est importante dans le cas où les ménages sont complexes et elle l'est d'autant plus en milieu urbain où les résidences prennent souvent la forme de duplex et de triplex, et où la population est largement locataire.

<sup>15</sup> Les définitions données à la demeure et à la famille dans le recensement de 1901 étant quasi identiques à celles données par les recensements de 1871, 1881, 1891, nous jugeons pertinent de considérer que le débat portant sur ces recensements peut aussi inclure celui de 1901.

Les récents travaux portant sur la structure des ménages et sur la cohabitation semblent suggérer qu'un remaniement des catégories de recensement permet de fournir un aperçu précis des modes de résidence. Tout d'abord, considérons pourquoi la catégorie *demeure* et la catégorie *famille* doivent être distinguées et comment elles doivent être considérées.

Puisque les résultats obtenus dépendent de la définition donnée à la famille et à la demeure, l'étude de la structure des ménages effectuée à partir des recensements requiert une compréhension étoffée des définitions qui étaient données au ménage et à la demeure. Mais l'importance de l'interprétation et de la distinction faites entre la demeure et le ménage semble avoir été sous-estimée par plusieurs historiens. Peter Laslett, pionnier dans ce genre d'étude, n'a pas échappé à ce problème. En posant les balises d'une étude des structures des ménages, Laslett écrit qu'il ne faut pas exagérer « the indefiniteness which sometimes seems to mark the relations between households occupying dwellings or located in the same building. » (Laslett, 1972a : 36) Laslett n'est pas le seul à avoir sous-estimé la nécessité d'une compréhension étoffée des définitions données à la demeure et à la famille.

Gordon Darroch et Michael Ornstein (1983), qui ont étudié le phénomène de la coresidence des ménages au Canada à partir du recensement de 1871, supposent, prenant pour acquis que les instructions données aux recenseurs étaient claires, que la catégorie *demeure* correspondait à celle de ménage et que la catégorie *famille* correspondait à celle de famille. Ils écrivent :

The identification of coresident families is very straightforward since the instructions to census takers indicated that every « dwelling house » and every family within houses was to be separately indicated. Moreover, a census dwelling unit (which we call a household) was explicitly defined as separate if it had no ready internal communication with another unit and had a separate entrance to the inside. (Darroch et Ornstein, 1983 : 31)

Pour Darroch et Ornstein, 13 % de la population habite dans des demeures où l'on retrouve de deux à quatre patronymes distincts et 8 % vit dans des ménages étendus patrilinéaires<sup>16</sup>. En comparant les modes de résidence entre les quatre provinces du Canada<sup>17</sup>, les auteurs observent que c'est au Québec qu'il semble y avoir le plus de cohabitation. Alors qu'au Québec 14,1 % de la population habite dans des ménages ayant de 2 à 4 patronymes, en Ontario, cette proportion n'est que de 5,7 %. Les résultats sont d'autant plus surprenants – « *striking* » diront Darroch et Ornstein (1983 : 35) – lorsque l'on compare les modes de résidence en milieu urbain à ceux en milieu rural : 17,7 % des ménages urbains sont multiples tandis que seuls 7,4 % des ménages ruraux le sont (Darroch et Ornstein, 1983 : 35-36). De plus, c'est au Québec que la différence entre le milieu rural et le milieu urbain est la plus marquée : 21,9 % de la population urbaine du Québec vit dans un ménage à familles multiples tandis qu'en milieu rural cette proportion n'est que de 11,9 % (Darroch et Ornstein, 1983 : 34). Si les résultats sont étonnants pour Darroch et Ornstein, c'est qu'ils semblent contredire largement la croyance populaire – entretenue, faut-il ajouter, par des auteurs tels Edward Shorter (1977), Talcott Parsons et Robert Bales (1955) – voulant qu'en ville les ménages soient plus simples et individualistes qu'ils ne le sont en milieu rural.

Les résultats de Darroch et Ornstein confirment la tendance générale observée par Peter Laslett (1977; 1972a) voulant qu'en Occident – et surtout en Europe occidentale – 75 % des ménages aient une structure nucléaire. Mais ces résultats semblent exagérer l'importance du phénomène de la corésidence de familles non apparentées tout comme celui des familles étendues. C'est du moins ce que laissent supposer les recherches sur la famille ouvrière montréalaise entreprises par Bettina Bradbury. Dans sa thèse doctorale, Bradbury note que les instructions des recensements

---

<sup>16</sup> Le recensement de 1871 n'indiquant pas, comme c'est le cas dans le recensement de 1901, les relations entre les membres des ménages, Darroch et Ornstein (1983 : 32) se sont basés sur des informations telles que le nom de famille des membres, leur âge et l'ordre de l'inscription dans les feuilles de recensement pour en déceler les cas de cohabitations. Ainsi considèrent-ils que les ménages où 2, 3 ou 4 unités familiales (*two, three, or four surnames households*) ont des noms différents, il est fort probable que ce soit des cas de corésidence de familles n'ayant pas de liens d'alliance, de sang ou d'adoption. Mais les informations retenues dans le recensement canadien de 1871 ne permettent pas d'identifier les ménages étendus matrilineaires puisque le nom de jeune fille de la mère n'est habituellement pas donné. Comme nous le savons, à son mariage la femme prenait le nom du son époux. C'est pourquoi Darroch et Ornstein écrivent « the detection of comparable female stem-like family is confounded by the change of daughters' name at marriage. » (1983 : 33) Par cette limite, les auteurs concèdent qu'il est probable que certains ménages qui n'apparaissent pas reliés puissent l'être s'ils sont des ménages étendus matrilineaires.

<sup>17</sup> Rappelons qu'à cette époque le Québec, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse sont les quatre provinces formant le Canada.

de 1871 et 1881 semblent faire une distinction claire entre la *famille* et la *demeure*<sup>18</sup>. Mais elle envisage la possibilité que ce qui est considéré comme une demeure par les recenseurs puisse ne pas correspondre à ce que Darroch et Ornstein considèrent être un *ménage* (Gossage, 1999 : 197). En confrontant certains rôles d'évaluation et des « *directories* » (annuaires) de la ville de Montréal aux listes nominatives des recensements, Bradbury observe que « some houses that were apparently « shared » by families were actually separate tenements, with residents who were independently assessed by the city for water rates and occasionally even given a separate address in the city directory. » (Bradbury, 1984 : 502).

Il appert que certains recenseurs ont eu de la difficulté à distinguer les frontières délimitant les demeures. Cette distinction est d'autant plus délicate dans le cas où des maisons autrefois unifamiliales sont transformées en duplex et en triplex. Puisque c'est la présence d'une porte donnant accès à l'extérieur qui définit la demeure, il est probable, laisse entendre Bradbury, qu'une forte proportion des ménages qui paraissent cohabiter, selon les définitions des recensements, soient en réalité des ménages indépendants vivant dans des logements distincts : « Landlords rented out separate rooms within a house and converted single houses to duplexes and duplexes to triplexes. Many distinct upstairs apartments had only internal doorways to the different residential units. Where census enumerators decided to draw the line in such complex situation is unclear. » (Bradbury, 1984 : 502)

Or, Sherry Olson souligne que le prototype de la maison ouvrière en rangée à Montréal vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est celui de quatre appartements à un niveau où l'on retrouve une entrée commune – donc une seule porte donnant accès à l'extérieur – et un escalier intérieur pour la paire d'appartements qui sont à l'étage (Olson, 1996 : 86). Quant à Paul-André Linteau, René Durocher, et Jean-Claude Robert, ils écrivent que le duplex s'est répandu « comme une trainée de poudre » et qu'il devient un « trait caractéristique de l'environnement montréalais » et d'autres villes du Québec (1989 : 210-211). Sachant que le paysage urbain québécois se caractérise depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par des duplex et des triplex, il y a fort à parier que les instructions données aux recenseurs pour distinguer la *demeure* du *ménage* ont pu être ambiguës. Il est aussi possible que cela explique qu'entre le Québec et l'Ontario, la différence de la proportion de la cohabitation

---

<sup>18</sup> Bradbury écrit : « The instructions of 1871 et 1881 thus make what appears to be a clear distinction between a family and a house. » (Bradbury, 1984 : 500)



soit si grande<sup>19</sup>. Enfin, ceci expliquerait pourquoi Darroch et Ornstein avaient observé que presque le double de la population urbaine, comparativement à la population rurale, vivait en ménages étendus et complexes.

Bradbury, consciente des limites des données des recensements de la fin du siècle dernier, se dote tout de même de la définition de la *demeure* et du *ménage* qu'en donnent les recensements pour étudier la famille ouvrière montréalaise. Elle écrit : « A household, as used here, is a group of people, related or unrelated, in families or as individuals who apparently shared a common dwelling unit. » (Bradbury, 1984 : 503-504) Ce faisant, le phénomène de la cohabitation des familles semble exagéré par Bradbury qui observe qu'en 1871 30 % des familles des quartiers Sainte-Anne et Saint-Jacques de Montréal cohabitent, et qu'en 1881 cette proportion augmente à 37 %<sup>20</sup>.

Surpris et sceptique face aux taux élevés de cohabitation que Bradbury, Darroch et Ornstein avaient dégagés de leurs études respectives, Gilles Lauzon observe aussi – s'il reprend la méthode de calcul de ces prédécesseurs – une forte tendance à la cohabitation dans le village de Saint-Augustin (situé en bordure de Montréal)<sup>21</sup>. Mais par une étude détaillée des manuscrits du recensement de 1871 pour le village de Saint-Augustin, Lauzon constate que l'interprétation faite des directives données aux recenseurs au sujet de la *demeure* et de la *famille* induit en erreur Bradbury, et Darroch et Ornstein<sup>22</sup>. Selon Lauzon, le nombre de familles cohabitantes a été gonflé par une interprétation erronée des directives qui ne laisse pas de place aux logements, aux duplex et aux triplex. Pour Lauzon, il appert que la définition de « *famille* correspondrait mieux à ce que nous considérons comme un ménage. » (Lauzon, 1992 : 125) En établissant que c'est « *l'espace*

<sup>19</sup> L'Ontario n'a pas adopté avec autant de ferveur que le Québec le style d'habitation en duplex et en triplex. En Ontario, c'est plutôt le style d'habitation du « cottage » qui prédomine. Ce dernier type d'habitation prête beaucoup moins à confusion lorsqu'il est question de distinguer la famille du ménage.

<sup>20</sup> Il importe de noter que Bradbury révisa ses conclusions à la suite de la démonstration faite par Lauzon (1992) de l'invalidité de la catégorie *demeure* des recensements pour étudier les ménages urbains.

<sup>21</sup> La méthode de calcul de Darroch et Ornstein laisserait supposer que 57,84 % des familles de Saint-Augustin habitent seules leurs logements, que 25,98 % des demeures sont occupées par deux familles, et que 16,18 % des demeures sont habitées par plus de trois familles tandis que la méthode de Bradbury « donnerait ici 56 % des familles faisant usage de cohabitation » (Lauzon, 1992 : 125).

<sup>22</sup> La démarche de Lauzon l'amène à reconstituer le secteur de Saint-Augustin en confrontant méthodiquement les listes nominatives du recensement de 1871 aux registres de mariage, aux rôles d'évaluation, aux « city directories » (annuaires de la ville) et aux baux notariés.

rattaché au concept de « famille » qui pourrait correspondre le mieux à un logement », Lauzon en conclut que « la définition officielle de « famille » convient dès lors parfaitement à ce que nous appellerions un ménage. » (Lauzon, 1992 : 125) De ce fait, la cohabitation des familles - telle qu'elle serait apparue pour Darroch et Ornstein - se voit réduite à 8,8 % des ménages (Lauzon, 1992 : 127).

La nouvelle méthode proposée par Lauzon, voulant que la catégorie *famille* des recensements donne un meilleur aperçu de la coresidence des groupes domestiques que celle de *demeure*, a été reprise dans les études récentes portant sur la famille en milieu urbain québécois au Québec. Notamment, Bettina Bradbury (1995) et Peter Gossage (1999), observant qu'en ville les demeures prennent souvent la forme de duplex et de triplex, se sont appuyés sur l'interprétation de Lauzon<sup>23</sup>.

Tout comme Bradbury et Gossage, l'interprétation que Lauzon fait des catégories de recensements nous apparaît la plus appropriée et la plus adaptée à l'étude de la structure des ménages dans la ville de Québec. À l'instar de Bradbury et de Gossage, ne disposant pas d'études à l'échelle fine des logements, nous n'écartons pas la possibilité qu'à Québec les constructions résidentielles puissent être différentes de celles du village de Saint-Augustin (en périphérie de Montréal). Sans une étude détaillée des logements à Québec, nous ne pourrions affirmer en toute certitude que ce qui est observé à Montréal par Lauzon le soit nécessairement à Québec. Ceci dit, l'interprétation proposée par Lauzon nous apparaît suffisamment probante pour être appliquée dans la région de Québec, et ce, d'autant plus que les sources consultées indiquent que la majorité de la population des grandes villes est locataire, que dans les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières le nombre de maisons construites en hauteur augmente (ce qui sous-entend une croissance de duplex), et enfin, que la population urbaine se densifie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Olson, 1996 : 81; Linteau et al., 1989 : 212-213; Lortie, 1968; Québec, 1987, 1987a, 1987b,

---

<sup>23</sup> À défaut d'études régionales systématiques comme celle entreprise par Lauzon, il ne sera pas possible d'établir avec certitude la validité de la thèse de Lauzon pour le reste du Québec urbain. Comme l'écrit Gossage : « Short of the kind of systematic verification in other kinds of sources that characterises Lauzon's work - a very arduous task, even for a small community - the assumption here is that the category *family* (and not *house*) corresponds most satisfactorily to the notion of household. » (1999 : 198)

1987c). Selon ces constats, nous travaillerons avec la variable *ménage ou famille* pour étudier la structure des ménages plutôt que celle de la *demeure*.

## 2.2.2 La relation avec le chef de ménage

L'ajout d'une question visant à déterminer le lien existant entre le chef du ménage et les membres qui le composent est une des innovations majeures des recensements canadiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au Canada, c'est dans le recensement de 1891 que fut insérée pour la première fois une question désignée explicitement à établir la relation de chaque individu au chef de la famille, du ménage ou de l'institution dans lequel il habite<sup>24</sup>. En cela, les autorités du recensement canadien suivent la tendance occidentale qui cherchait à préciser de plus en plus les liens unissant les membres des ménages dans les recensements<sup>25</sup>.

En 1901 au Canada, la directive concernant la variable *relation de parenté ou autre avec le chef de ménage* se lisait comme suit : « Dans la colonne 6 le chef de chaque famille ou ménage sera inscrit comme tel, et tous les autres selon le degré de parenté, tel épouse, fils, fille, servante, pensionnaire, locataire, associé, etc.. » (Blue, 1902 : xviii)

Cette nouveauté enrichit l'étude que nous pouvons faire des organisations résidentielles puisqu'elle permet de dégager avec beaucoup plus d'acuité les rapports qu'ont les membres entre eux<sup>26</sup>. Gossage (1999), Bradbury (1995; 1984), Darroch et Ornstein (1983) eurent – en raison du peu d'information donnée sur les rapports entre les membres du ménage dans les recensements canadiens précédant celui de 1891 – à supposer les liens des membres des ménages. Suivant la méthodologie suggérée par Laslett (1972a : 86-89) pour analyser des structures à partir de documents avares de telles informations, ces auteurs infèrent les relations en fonction de la

---

<sup>24</sup> Dans le recensement de 1861 il était demandé aux recenseurs de distinguer les membres de la famille des non-membres, mais comme le remarque Gossage, « This information is too vague, however, and its reliability too uncertain to be of much help. » (Gossage, 1999 : 264)

<sup>25</sup> Rares sont les pays, nous dit Laslett (1972a) où la relation avec le chef de ménage est définie avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon Daniel Scott Smith (1992 : 437), les recensements britanniques posent une question en ce sens en 1851, et les États-Unis, en 1880.

<sup>26</sup> Il est possible que la structure des ménages soit plus complexe que ne le laissent supposer les recensements. Toutefois, les recensements étant la seule source nous donnant de telles informations sur la population de Québec, il nous est impossible de vérifier cette éventualité.

position de la personne dans le ménage<sup>27</sup>, en fonction des noms de famille communs, en fonction de l'état civil, et en fonction des différences d'âge.

Comme en conviennent aisément Gossage, Bradbury, Darroch et Ornstein, cette méthode d'analyse des structures des ménages occulte une certaine complexité qu'il est impossible de capter en raison du peu d'information donnée. Prenons deux exemples – extraits du recensement de 1901 – pour mieux illustrer la limite qu'imposent les recensements d'avant 1891 pour le chercheur tentant de dégager les modes de résidence. Premier exemple : Hugh McCullen, 45 ans habite avec Ellen McCullen qui a 33 ans, et Frederick et Mary McCullen âgés respectivement de 1 an et de 3 ans<sup>28</sup>. Second exemple : Caroline Gauvreau, une veuve âgée de 49 ans, vit avec Augustine et Joseph F. Gauvreau respectivement âgés de 25 et 21 ans, ainsi qu'avec la Veuve Joseph Tourangeau<sup>29</sup>, qui est âgée de 77 ans, et Emma Robitaille, qui a 35 ans<sup>30</sup>. Ne disposant pas de données sur la relation des membres, et connaissant seulement leur nom, leur état civil et leur âge, il est facile, dans le premier cas, de deviner que le ménage est composé d'un couple et de ses enfants. Mais dans le second cas, où se côtoient trois noms de familles, comment savoir que Veuve Tourangeau est la mère de Caroline, et qu'Emma est une domestique ? Dans un tel cas, Darroch et Ornstein (1983 : 33) considèrent la mère de Caroline et la domestique comme étant des pensionnaires.

Puisque le lien des membres au chef de ménage est précisé, l'utilisation des manuscrits du recensement de 1901 rend évidemment la classification des ménages plus facile. Mais elle est néanmoins limitée par la qualité de l'information saisie. En mettant en contraste la brièveté des instructions données aux recenseurs à la multitude des réponses données par la population, la complexité des réponses possibles à une telle question semble avoir été sous-estimée par les organisateurs du recensement. En conséquence, les réponses saisies par les recenseurs ne sont pas

---

<sup>27</sup> Les recenseurs avaient comme instruction d'inscrire d'abord le chef – qui est habituellement le père et le mari –, ensuite la mère et les enfants, dans un ordre décroissant. Suivent ensuite les autres membres du ménage tels les parents, pensionnaires et domestiques (Bradbury, 1984 : 504).

<sup>28</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Centre, sous-district Saint-Jean, division 5 : 1,10-1,13.

<sup>29</sup> C'est de cette manière que plusieurs veuves étaient nommées ou se nommaient : elles conservaient le nom et prénom de leur feu mari pour s'identifier ou être identifiées.

<sup>30</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Ouest, sous-district Montcalm, division 4 : 15, 36-15,40.

sans poser de problèmes d'interprétation à l'instant où le ménage ne se présente pas sous la forme d'une structure nucléaire, et qu'il n'est pas dirigé par le père ou le mari.

Dans une étude des recensements américains et de la manière dont l'information sur la famille, les ménages et les chefs de ménage est saisie, l'ambiguïté de la définition du chef de ménage est montrée par Smith (1992). Smith constate, que le recensement ne se sera pas toujours adapté, à travers les époques, à la réalité des ménages qu'il visait à saisir : « There has been more change in the composition of American households than in the way they have been structured in and by the census. » (Smith, 1992 : 447) Même si la définition donnée au chef – et donc d'une seule personne de référence par ménage – varie elle aussi à travers les deux cents ans d'histoire des recensements américains, ce principe a toujours eu comme fonction première de simplifier la saisie de la population (Smith, 1992 : 449). Mais en simplifiant la saisie, l'utilisation du chef comme référent occulte la complexité du changement social vécu par la famille. La brièveté des directives données pour définir le chef est telle que nous ne savons pas réellement ce qu'est un chef<sup>31</sup>. L'observation des manuscrits du recensement de 1901 pour le Canada semble indiquer que la personne désignée comme chef était le père, le mari et le principal pourvoyeur du ménage. Quand ces rôles sont joués simultanément par une seule et unique personne, la réponse donnée est invariablement la même : c'est le père et mari qui est le chef. À l'instant où ces rôles sont joués par plus d'une personne, les réponses données sont multiples et la saisie de l'information par le recenseur perd son caractère systématique. Dès lors, les décisions prises par le recenseur pour définir le chef sont plus arbitraires dans le cas où le ménage se compose de plus d'une génération d'adultes mariés et dans le cas où le ménage n'est pas constitué d'un noyau nucléaire complet<sup>32</sup>. Comme le rappelle Smith (1992 : 441), la définition donnée à la famille (ou le ménage), même si elle se centre sur l'unité nucléaire du ménage, n'est ni normale ni normative, mais sert seulement d'outil pratique pour énumérer les populations<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> À cet effet, Richard Marcoux et Jaël Mongeau constatent qu'au Canada le concept de « chef de ménage » ne fut défini qu'à compter du recensement de 1951. Dans ce recensement, il est précisé que le chef est « l'époux plutôt que l'épouse, le père ou la mère plutôt qu'un enfant célibataire et l'aîné dans le cas des ménages composés de frères et sœurs ». (Marcoux et Mongeau, 1989 : 118)

<sup>32</sup> Dans l'analyse qu'il fait du recensement américain de 1900, Smith (1992 : 440) observe que dans le cas où un ménage est composé de deux générations d'adultes mariés, ce sera le père ou l'homme le plus âgé – s'il déclare occuper un emploi – qui sera désigné comme chef du ménage multigénérationnel.

<sup>33</sup> Smith écrit : « It [the household or family] was neither normal or normative but a practical device to aid in enumerating the entire population. » (Smith, 1992 : 441)

Entretenir un débat sur la validité d'utiliser une seule personne de référence, en l'occurrence le chef, pour définir les ménages, nous éloignerait de la raison qui nous porte à étudier la variable relation avec le chef de ménage. Le statut de chef, bien qu'il symbolise une certaine autorité (Marcoux, 1994 : 71; Marcoux et Mongeau, 1989 : 118-120), nous est utile dans le cadre de ce travail, que dans la mesure où il est la personne de référence à l'intérieur du ménage, qu'il permet de définir les rapports qu'ont les membres du ménage<sup>34</sup>. Ceci nous a conduit à créer des *valeurs intermédiaires* dans le cas des ménages où il n'y avait pas de chef, et dans ceux où plus d'un chef est énuméré<sup>35</sup>.

Lors de l'analyse du recensement pour la population de la ville de Québec, 137 différentes relations avec le chef de ménage se sont dégagées<sup>36</sup>. Nous avons regroupé ces 137 variantes en 17 catégories (annexe D). Le tableau 2.2 résume ces catégories et le nombre de personnes regroupées dans chacune de celles-ci.

---

<sup>34</sup> Une étude plus approfondie des caractéristiques sociodémographiques des personnes désignées comme étant chef pourrait être envisagée. De plus, ayant constaté que dans certaines divisions de recensement presque toutes femmes veuves habitant seules ou avec ses jeunes enfants ne se voyaient pas donner le statut de chef – et que dans ces ménages aucun chef n'est présent – il serait fort pertinent de savoir si c'était le recenseur ou la veuve qui ne lui attribuait pas le statut de chef.

<sup>35</sup> Notre population est composée de 12 918 ménages. Selon nos données brutes, 12 506 ménages sont dirigés par un chef. Ceci signifie que 412 ménages ne sont pas dirigés par un chef ou encore, sont dirigés par plus d'un chef. Or, l'observation à l'échelle fine de ces ménages sans chef nous a permis de constater que même si la première personne n'était pas déclarée comme chef, les liens des autres membres du ménage étaient établis en fonction de la première personne énumérée. Afin de ne pas exclure de notre analyse ces ménages, une valeur intermédiaire du statut de « chef » a été créée (annexe C).

<sup>36</sup> Les ménages institutionnels sont exclus de notre analyse des structures des ménages. Pour cette raison, nous ne tiendrons pas compte des 44 liens unissant les personnes vivant en institution.

**Tableau 2.2 : Principales catégories de « relations » selon le recensement de 1901 pour la ville de Québec**

Principales catégories	Nombre
Chef	12 918
Épouse	10 054
Fils et fille	33 889
Parent et beau-parent	835
Frère, sœur, belle-sœur et beau-frère	1 363
Gendre et belle-fille	227
Cousin et cousine	74
Oncle et tante	103
Petit-enfant	291
Grand-parent	23
Neveu et nièce	445
Pensionnaire	3 576
Domestique	2 174
Employé non domestique	331
2e unité familiale	330
Sans relation	634
Non défini	620
<b>Total</b>	<b>67 867</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

### 2.3 La classification des ménages

Bien que la méthodologie de Laslett ait été critiquée à maintes reprises, notamment par Daniel Scott Smith (1992), André Burguière et François Lebrun (1986), Robert Wheaton (1984), Edward Shorter (1977) et Lutz Berkner (1975), la grille de classification des ménages qu'il mit au point ne subit pas le même traitement. La typologie de Laslett fut réutilisée par nombre d'auteurs. Peter Gossage (1999), Steven Ruggles (1994), Angélique Janssens (1993), Francis Donnelly (1986), Bettina Bradbury (1984), et d'autres l'ont adaptée à la base de données avec laquelle ils travaillaient. Pour cette raison, nous jugeons pertinent, avant de procéder à l'analyse des données de recensements dont nous disposons, de bien cerner les différents types de ménage identifiés par Laslett.

### 2.3.1 La typologie de Laslett

La typologie créée par Laslett pour classer les ménages se veut inclusive. Étant construite pour être appliquée à différents pays, tels l'Angleterre, la France, la Serbie, le Japon, cette typologie peut, *a priori* sembler vague. C'est néanmoins dans cette approximation, concédée par Laslett, que la typologie trouve son mérite. Invitant les chercheurs qui le suivront à modifier et surtout à préciser le système de classification au gré des différentes sociétés étudiées, Laslett rappelle qu'il ne fait que poser les balises permettant l'exploitation des données historiques.

#### 2.3.1.1 Une typologie axée sur l'unité conjugale familiale

Le système de classification de Laslett est largement inspiré de celui suggéré par Louis Henry (1967). Préférant classer les ménages en fonction de l'unité conjugale familiale Laslett (1972a : 33) adapte la classification d'Henry qui, à l'origine, était construite en fonction de la relation des membres au chef de ménage. Comme nous le verrons dans les pages qui suivent, l'unité conjugale familiale est au centre de la réflexion de Laslett et de ses collègues de l'École de Cambridge.

Selon la grille de classification de Laslett, les ménages se regroupent en 6 *catégories* et en 19 *classes*. Les classes, au sens où l'entend Laslett, sont des variations des catégories principales. Les six catégories sont celles des ménages à familles simples, à familles étendues, à familles multiples, solitaires, sans famille et à structure indéterminée.

Centrale à la classification de Laslett, l'unité conjugale familiale est composée d'un couple marié avec ou sans enfants, ou encore, d'un veuf ou d'une veuve avec leurs enfants<sup>37</sup>. Ce concept d'unité conjugale familiale, écrit Laslett (1972a : 29), est le principe structurel de la typologie qu'il met au point. Au moins deux personnes immédiatement liées par l'alliance ou la filiation doivent résider ensemble pour former une unité conjugale familiale. Pour Laslett, les ménages à famille simple peuvent se présenter sous quatre formes : un couple marié seul, un couple avec enfants, un veuf avec ses enfants, et une veuve avec ses enfants.

---

<sup>37</sup> Laslett préfère le terme d'unité conjugale familiale à celui de famille nucléaire puisqu'il inclut dans sa définition la possibilité que le lien d'alliance ait été rompu par le décès d'un des conjoints. L'unité conjugale familiale, écrit Laslett, « is a precise term employed to describe all possible groups so structured. » (Laslett, 1972a : 29)



Semblable au ménage à famille simple, un **ménage à famille étendue** est composé d'une seule unité conjugale familiale et d'un ou plusieurs parents autres que ceux des enfants de cette unité conjugale<sup>38</sup>. Selon Laslett, la présence d'un parent, peu importe son degré de parenté, doit être considérée comme une extension : « it should be noted that the presence of any kin or affine of the conjugal family unit creates extension however distant the relationship » (Laslett, 1972a : 30). Quatre types de ménages à famille étendue sont à distinguer : ceux dont l'extension est ascendante, descendante, latérale ou une combinaison de deux de ces types (Laslett, 1972a : 4). Un ménage est étendu de manière ascendante lorsque le parent est d'une génération plus vieille que l'unité conjugale. Ainsi, un couple et la mère de l'un des conjoints forment un ménage à famille étendue ascendant. De la même manière, un couple, leurs fils et filles et l'oncle du mari, ou encore, un veuf, son fils et le grand-père forment des ménages étendus ascendants. À l'inverse, un ménage à famille étendue descendant est composé d'une unité conjugale familiale et d'une extension vers une génération plus jeune (Laslett, 1972a : 29). Par exemple, un couple et leurs petits enfants, ou encore, un couple, leur fils et leur nièce sont des ménages où l'extension est descendante. Lorsque qu'à l'unité conjugale familiale se greffent un frère ou une sœur, un cousin ou une cousine, c'est un ménage à famille étendue latérale (Laslett, 1972a : 30). Enfin, les ménages à famille étendue à combinaison recouper les définitions données aux trois types de ménages précédents. Notons qu'un ménage à famille étendue combiné ne peut être ascendant et descendant à la fois puisque deux unités conjugales seraient ainsi formées. Deux combinaisons sont alors possibles : ascendant et latéral, et descendant et latéral.

Selon la typologie de Laslett, un **ménage à familles multiples** est défini comme tel quand deux unités conjugales familiales ou plus cohabitent et sont unies entre elles par le sang et le mariage. Ces unités conjugales familiales peuvent être simples ou étendues, et peuvent être liées entre elles latéralement ou verticalement. L'unité dont le chef fait partie est l'unité de référence. Laslett distingue 5 types de ménages à familles multiples : ceux dont l'unité secondaire est ascendante, descendante, latérale, de type frêrèche ou autre<sup>39</sup>.

---

<sup>38</sup> Laslett écrit que le ménage à famille étendue est « identical with the simple family household except for the additional item or items. » (Laslett, 1972a : 20)

<sup>39</sup> Laslett ne définit toutefois pas ce qu'il entend par un ménage à familles multiples de types « autres ». Nous supposons que cette classe de ménage peut inclure une combinaison des 5 autres types de ménages à familles multiples.

Un ménage à familles multiples est ascendant quand la seconde unité – celle où il n’y a pas de chef – est d’une génération plus vieille. Laslett écrit :

The disposition of a secondary unit, that is of a constituent unit which does not contain the head of the household, is said to be UP if its conjugal link involves a generation earlier than that of the head, as for example when his father and mother live with him. Such a secondary unit can include offspring of the head’s parent other than himself, that is his resident unmarried brothers or sisters, and the presence of such persons keeps this secondary unit in being if one or other of the head’s parent dies. (Laslett, 1972a : 30)

Dans le cas le plus simple, un ménage à familles multiples avec unité secondaire ascendante peut-être composé d’un couple, de la mère et du père de l’épouse. Dans un cas plus complexe, nous retrouverions par exemple un couple, un fils, une fille, une petite-fille, un oncle, une tante, et un cousin.

Lorsque l’unité principale est composée de membres d’une génération plus vieille, le ménage à familles multiples est descendant. Ce type de ménage peut, par exemple, être composé d’une veuve, de ses fils et filles et de sa bru.

Quand les unités conjugales du ménage sont disposées latéralement, il est dit que son unité secondaire est latérale. Laslett décrit ainsi ces ménages : « If conjugal family units within households of the multiple kind are all disposed laterally, as when married brothers and/or sisters live together, the overall arrangement is the lateral equivalent of the vertical dispositions just described. » (Laslett, 1972a : 30) Ainsi, un veuf, ses fils et filles, son frère, sa sœur, ses neveux et nièces, son père et sa mère forment un ménage à familles multiples latéral.

S’il n’y a pas de parents dans le ménage et que les frères et sœurs font chacun partie d’une unité conjugale familiale, le ménage est de type frêrèche. Laslett définit ces ménages de la manière suivante : « If no parent or other member of an earlier generation is present, and the siblings are connected entirely through the filial linkage of each to a conjugal unit no longer represented in the household, then the arrangement is given the title *frêrèche* adopted from the French. » (Laslett, 1972a : 30) Un exemple de ce type de ménage serait celui où cohabitent un couple, leurs enfants, un frère, une belle-sœur et des neveux et nièces.

Un **ménage solitaire**, selon la typologie de Laslett est tel quand un chef réside seul (sans autres personnes qui lui sont apparentées), qu'il soit veuf ou célibataire. Toutefois, le chef d'un ménage de type solitaire peut résider avec un domestique, un pensionnaire ou un employé non domestique, puisqu'il est entendu que ces personnes n'ont pas de lien de parenté avec lui. Nous y reviendrons.

Dans le cas où aucune unité conjugale familiale ne peut être décelée, Laslett considère ces ménages comme des **ménages sans famille**. Trois classes de ménages sans famille sont possibles : un ménage où des frères et sœurs corésident, un ménage où les membres sont unis par la filiation sans qu'il y ait d'unité conjugale familiale, et un ménage où les personnes sont visiblement non apparentées.

Dans sa typologie, Laslett prévoit aussi une catégorie pour les **ménages à structures indéterminées**, dans laquelle peuvent être incluses des variations complexifiées des familles-souches et des ménages de type frêrèche, de même que tout autre ménage ne pouvant être classé dans les autres catégories.

### 2.3.1.2 Le traitement des pensionnaires et des domestiques

Même si les pensionnaires, visiteurs et domestiques font partie de la définition que donne Laslett au ménage, ils semblent accessoires à la classification. Constatant que les difficultés à établir la structure exacte d'un ménage découlent de la présence des pensionnaires et des visiteurs, Laslett choisit de classer ces personnes comme étant des « *inmates*<sup>40</sup> ». Ce terme rappelle, souligne Laslett (1972a : 35), l'instabilité de la présence des pensionnaires et des visiteurs dans la vie des ménages. De plus, Laslett ajoute qu'il est peu fréquent que le lien de parenté de la personne qui est dite logeuse, pensionnaire ou en visite soit précisé. Dès lors, le terme neutre de pensionnaire permet d'uniformiser un tant soit peu les types de ménages. De la même manière qu'il uniformise les types de pensionnaires, Laslett regroupe les employés domestiques – tels les servants, les gouvernantes, les jardiniers et les domestiques – dans la catégorie « domestique ». Ainsi, Laslett

---

<sup>40</sup> Le concept d' « *inmate* » se traduisant très mal en français par détenu ou interné, nous avons choisi arbitrairement de retenir comme traduction de ce concept celui de pensionnaire. En ce sens, le pensionnaire est la personne qui prend pension dans un ménage moyennant une redevance.

propose que la grille de classification des structures des ménages soit scindée entre ceux où il y a des pensionnaires et des domestiques et ceux où il n'y en a pas (1972a : 32).

### 2.3.2 Une typologie adaptée au recensement canadien de 1901

Ayant accès aux données nominatives du recensement de 1901 où les liens des membres du ménage sont établis en fonction du chef, et non du couple, nous avons traduit la classification de Laslett en fonction de cette variable. Par exemple, si Laslett écrit qu'un ménage à famille simple est composé d'un couple et de ses enfants nous considérons que le ménage est composé du chef, de son épouse et de ses fils et filles. Tout comme l'est la typologie de Laslett, notre typologie est axée sur l'unité conjugale familiale formée par un noyau nucléaire.

Nous avons ajouté aux six types de ménages de Laslett un septième type afin de distinguer dans les ménages multiples ceux dans lesquels corésident des unités conjugales familiales apparentées de ceux où les unités conjugales familiales sont visiblement non apparentées. Rappelons que Laslett disait des ménages à familles multiples qu'ils devaient être unis par des liens de filiation ou de mariage.

Par ailleurs, les lignes de conduite proposées par Laslett pour considérer les pensionnaires et les domestiques nous apparaissent insatisfaisantes. Critiquant la typologie de Laslett, Michael Katz écrit : « The most serious weakness in the scheme however, is the complete exclusion of boarders and lodgers from the household. » (Katz, 1975 : 215) Laslett suggère qu'ils doivent être regroupés sans toutefois tenir compte des employés non domestiques, et sans distinguer les différents rapports qu'ont un pensionnaire et un domestique avec les membres du ménage. Alors qu'un pensionnaire apporte au ménage un revenu d'appoint, un domestique et un employé non domestique sont engagés par le ménage. Dès lors, 6 081 individus sur une population de 67 867 qui ont des liens différents avec le chef de ménage sont confondus. Pour distinguer ces trois types de relations, nous avons créé cinq sous-classes de ménages : les ménages sans membres additionnels, ceux avec des pensionnaires, ceux avec des domestiques, ceux avec des employés non domestiques, et ceux où se trouvent à la fois des pensionnaires, des domestiques et des employés non domestiques. Ajoutons que même si dans la classification que Laslett propose il différencie les ménages avec et sans membres additionnels non apparentés, en pratique il ne distingue que rarement ces ménages.

Notre grille d'analyse est donc divisée en sept catégories (en comptant les ménages à structure indéterminée). Ces sept catégories regroupent 18 classes. Celles-ci sont divisées en 5 sous-classes (voir annexe E).

## **Conclusion**

Par ce chapitre, nous avons pu mettre en évidence les possibilités que nous offre le recensement canadien de 1901 pour répondre à nos objectifs de recherche. Cette recension nous permet, grâce à sa fiabilité, et grâce au fait qu'elle nous donne de l'information sur tous les habitants, de bien cerner les structures résidentielles des ménages dans la ville de Québec. L'accès aux données nominatives du recensement et à la base de données qui fut construite nous permet d'obtenir de riches informations à l'échelle des individus et des ménages.

Par ailleurs, l'utilisation de ces documents historiques impose certaines limites d'interprétation, notamment dans la distinction de la demeure et de la famille, ainsi que dans l'attribution des relations des membres avec le chef de ménage. Puisqu'un remaniement des catégories de la demeure et de la famille, et la création de variantes dites intermédiaires dans le cas des relations avec le chef de ménage, permettent d'arrimer les informations retenues à nos objectifs de recherche, ces limites qui nous sont imposées, bien qu'elles soit évidentes, ne représentent pas des obstacles infranchissables.

Ce deuxième chapitre nous a permis de mettre en place une grille de classification des ménages qui se veut complète. Largement inspirée de celle de Laslett, mais adaptée aux données dont nous disposons, cette grille sera appliquée dans le prochain chapitre. Nous serons à même de faire ressortir les structures des ménages dans la ville de Québec telles qu'elles se dégagent des données du recensement de 1901.

## **CHAPITRE III**

### **ANALYSE DESCRIPTIVE DES MODES DE RÉSIDENCE DES MÉNAGES DE LA VILLE DE QUÉBEC SELON LE RECENSEMENT DE 1901**

#### **Introduction**

Dans le chapitre précédent, nous avons dégagé les variables nécessaires à l'étude de la structure des ménages de la ville de Québec à partir du recensement nominatif canadien de 1901. Cela nous a permis de mettre en place une grille de classification des ménages adaptée à ce recensement. Par l'application de cette grille, nous identifierons les principaux modèles résidentiels. Nous tenterons d'évaluer par la suite si les structures diffèrent en fonction de certaines caractéristiques des membres qui composent ces ménages. Pour ce faire, nous procéderons à une série d'analyses descriptives, ce qui permettra d'examiner les liens entre les variables économiques, culturelles, démographiques et les modes de résidence. Ainsi, nous examinerons les associations qui se dégagent des tableaux de fréquences entre la structure des ménages et les caractéristiques de ceux-ci.

Le présent chapitre se divise en trois sections. Dans la première, en nous appuyant sur la démarche de Laslett, nous peindrons un portrait général des ménages de la ville de Québec. La taille des ménages, la présence de différents patronymes à l'intérieur des ménages, de même que leurs structures seront ici examinées. Ensuite, nous procéderons à une analyse des structures des ménages en fonction de certaines caractéristiques économiques, culturelles et démographiques. Enfin, l'importante présence des pensionnaires et domestiques dans la ville nous amènera à nous pencher sur ce phénomène trop souvent négligé dans les études portant sur la structure des ménages. Nous y observerons les caractéristiques des pensionnaires et des domestiques, ainsi que les types de ménages dans lesquels ils se trouvent.

### 3.1 Les caractéristiques des ménages

Le chercheur qui s'intéresse aux structures des ménages dans une perspective historique est souvent confronté à des sources de données avares d'informations sur les liens entretenus entre les membres des ménages. Par des détours, il peut malgré tout dégager d'une population ses tendances générales en matière de modes de résidence. La taille moyenne des ménages et le nombre de patronymes par ménage peuvent servir d'indicateurs préliminaires des structures résidentielles. Comme nous le verrons, s'ils sont préliminaires, c'est qu'ils ne permettent pas d'observer des disparités à l'intérieur de la population étudiée et qu'ils occultent certains phénomènes. Étant donné que ce sont souvent les seuls indicateurs fournis pour étudier la structure des ménages, il nous apparaît intéressant d'observer, comme l'ont fait d'autres études, leur taille et la présence de différents patronymes. Cette démarche permettra de situer notre population par rapport à d'autres qui ont déjà fait l'objet d'études. En la comparant, nous serons à même, au moment venu, d'en évaluer les spécificités et les ressemblances.

#### 3.1.1 La taille des ménages

En 1901, selon les données publiées du recensement canadien, la ville de Québec était habitée par 68 840 personnes réparties dans 12 880 familles de recensements<sup>1</sup> (Canada, 1902 : 9). Ceci signifie, encore selon les données publiées du recensement, qu'en moyenne il y avait 5,34 personnes par ménage. Nos données, puisqu'elles excluent les individus résidant dans des ménages institutionnels, tels les hôpitaux, hôtels et maisons de pension, font baisser la taille moyenne des ménages à 5,07 personnes : en tout, 64 021 personnes vivent dans 12 632 ménages privés.

En soi, cette taille moyenne n'a rien de surprenant puisqu'elle est sensiblement la même que celles observées un peu partout au Québec, au Canada et dans la plupart des pays occidentaux au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Au Québec, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, la taille moyenne oscille entre 5,12 et 5,84 personnes<sup>2</sup>. Et comme preuve qu'une taille moyenne d'environ

<sup>1</sup> Rappelons qu'au chapitre 2 nous avons établi que la définition donnée à la « famille » de recensement équivalait à la définition que nous donnions au ménage.

<sup>2</sup> Selon les données publiées du recensement de 1901, dans des villes telles que Montréal, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières, la taille des ménages est respectivement de 5,24, 5,12 et 5,56 personnes (Canada, 1902 : 9). En milieu rural, la taille moyenne s'élève quelque peu, et se situe, dans le cas des districts de Bellechasse, de Charlevoix, et de Chicoutimi-Saguenay, à 5,54, 5,72 et 5,84 personnes par ménage (Canada, 1902 : 8-9).

cinq personnes par ménage n'est pas une particularité du Québec, à Toronto et au Nouveau-Brunswick par exemple, les ménages sont composés en moyenne de 5,06 et 5,28 personnes (Canada, 1902 : 8; Donnelly, 1986a : 95).

Dans des lieux et à des moments différents, la taille moyenne ne semble pas avoir radicalement changé. Par exemple, Lynne Wythey (1978), qui étudie le Rhode Island aux États-Unis, calcule qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle les ménages sont composés de 5,2 à 6,2 personnes. Dans la région du Lancashire (Angleterre) – étudiée par Michael Anderson (1978 : 43) – les ménages ont en moyenne été habités par 5,43 personnes. Les exemples de cette tendance sont multiples.

Selon Laslett et ses collègues, qui ont dépouillé les archives de plus de cent paroisses britanniques, la taille moyenne des ménages est demeurée constante à 4,75 personnes jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (Laslett, 1972b : 133). Par rapport à la moyenne d'ensemble de Laslett, les ménages de la ville de Québec sont d'une taille légèrement plus élevée, mais il importe de noter que Laslett exclut de ses calculs les pensionnaires (Laslett, 1972a : 39). Si comme lui nous excluons les pensionnaires du calcul de la taille moyenne des ménages, celle-ci se voit réduite à 4,89 membres par ménage<sup>3</sup>.

Présumant qu'une taille moyenne élevée équivaut à une forte présence de familles étendues et complexes, et qu'à l'inverse une taille faible des ménages signifie qu'ils sont simples et nucléaires, Laslett conclut que les ménages britanniques et occidentaux, puisque leur taille varie entre 4 et 5 personnes, ont été fortement nucléaires. Mais laisser reposer de telles conclusions sur ce seul indicateur nous paraît spéculatif. D'une part, parce qu'une moyenne ne peut réellement rendre compte des disparités. D'autre part, parce que cette moyenne est très sensible à la structure démographique de la population.

Le danger qui se pose lors de l'utilisation de moyennes pour comparer les tailles des ménages de différentes populations à différents moments – chose que fait Laslett à plus d'une reprise – est évidemment de ne pas tenir compte du contexte démographique du pays. Comparer deux sociétés par le biais de la taille moyenne des ménages peut conduire à des conclusions erronées si

---

<sup>3</sup> En soustrayant les 2 277 pensionnaires de notre population initiale de 64 021 personnes et en divisant la population par les 12 632 ménages, nous obtenons une taille moyenne de 4,89 personnes par ménage.



ces sociétés ont des structures démographiques différentes. Autrement dit, la composition d'un groupe peut engendrer un effet global qui n'est pas le reflet de ses composantes. Si l'on met en parallèle deux sociétés – une dans laquelle les ménages sont nucléaires et composés de plusieurs enfants, et une autre dans laquelle les ménages sont complexes, mais de petite taille – les tailles moyennes des ménages de ces populations, même si elles sont semblables, ne peuvent être considérées de la même manière. Parce que la moyenne de l'ensemble ne reflète pas nécessairement les moyennes partielles, et parce que les moyennes ne se trouvent pas dans le même rapport, on ne peut les comparer qu'avec une extrême prudence. Laslett, et c'est ce que lui reprochent ses contempteurs, n'a pas décrit les milieux à partir desquels il a extrait ses résultats. Jean-Louis Flandrin souligne cette lacune méthodologique lorsqu'il écrit : « est-il pertinent, pour l'analyse sociale, de chercher ainsi des moyennes paroissiales ? Est-ce qu'au sein des paroisses la marge de variation de la taille des familles réelles est aussi insignifiante que la variation de la « taille moyenne des ménages » d'une paroisse à une autre et d'un pays à un autre ? » (Flandrin, 1976 : 59)

Plus révélatrice qu'une moyenne, la répartition des ménages selon le nombre de personnes nous indique les variations de la taille des ménages à Québec. Celles-ci varient d'une à vingt-trois personnes. Comme nous l'indique le tableau 3.1, le tiers des ménages de la ville sont composés de trois à quatre personnes. Dans le quart des ménages habitent de cinq à six personnes, et dans un ménage sur cinq, il y a de sept à neuf personnes<sup>4</sup>. Tout autant que les ménages où résident des personnes seules, les ménages habités par dix personnes et plus font figure d'exceptions.

**Tableau 3.1 : Distribution des ménages selon le nombre de personnes, Québec 1901**

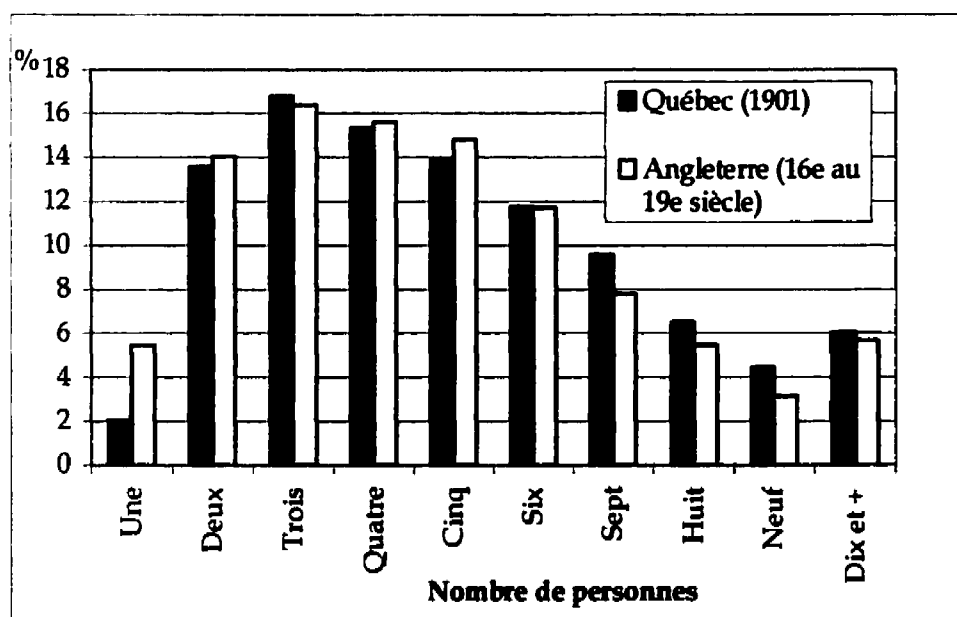
Nombre de personnes	Ménages	
	N	%
1 à 2	1 974	15,62
3 à 4	4 064	32,15
5 à 6	3 244	25,66
7 à 9	2 594	20,52
10 et plus	765	6,05
<b>Total</b>	<b>12 641</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

<sup>4</sup> Pour connaître la distribution exacte des ménages selon le nombre de personnes, nous invitons le lecteur à se référer à l'annexe F.

Notre distribution des ménages selon leurs tailles comparée à celle de Laslett pour l'Angleterre XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, n'a presque rien pouvant la différencier. À partir du graphique 3.1, où sont répartis les ménages selon leurs tailles, nous remarquons que les distributions sont sensiblement les mêmes. Deux différences sont toutefois à noter. D'abord, en Angleterre la proportion des ménages habités par une seule personne atteint presque le double de celle de Québec. Pour l'instant, nous ne pouvons fournir d'explications au fait qu'à Québec peu de personnes habitent seules. Lorsque nous nous pencherons sur la question de l'hébergement des pensionnaires et des domestiques, nous y reviendrons. La seconde différence à noter serait que la proportion de ménages où résident de sept à neuf personnes est légèrement plus élevée dans la ville de Québec qu'en Angleterre. Il est probable que le nombre d'enfants par ménage augmente la taille de ceux-ci. Dans l'ensemble, cette comparaison est instructive par la similitude des résultats obtenus.

**Graphique 3.1 : Distribution des ménages selon le nombre de personnes, comparaison entre la ville de Québec en 1901 et l'Angleterre du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>**



Sources : Exploitation des données du recensement de 1901; Peter Laslett (1972b), «Mean Household Size in England Since the Sixteenth Century », p. 135.

<sup>5</sup> Les résultats de Laslett ont dû être estimés à partir du graphique qu'il présente puisqu'il ne fournit pas les données exactes ayant servi à sa construction. En annexe G se trouvent les données de notre graphique.

Mais la taille des ménages ne peut suffire à elle seule à nous indiquer si les ménages sont complexes ou nucléaires puisqu'il n'y a pas nécessairement de relation directe entre nucléarisation et réduction de la taille. Ce n'est pas parce qu'un ménage se nucléarise qu'il se réduit, et à l'inverse, ce n'est pas non plus parce qu'il se réduit qu'il devient nucléaire. C'est pourquoi d'autres indicateurs doivent être utilisés pour cerner les modes d'organisation résidentiels.

### 3.1.2 Le nombre de patronymes par ménage

Un autre moyen d'étudier la structure des ménages à partir des recensements nominatifs dans lesquels les liens entre les membres ne sont pas explicités consiste à calculer le nombre de patronymes. Cette méthode rudimentaire occulte plusieurs liens pouvant exister entre les membres des ménages, tout comme elle surévalue le nombre de personnes non apparentées<sup>6</sup>. Néanmoins, elle peut offrir un aperçu général des tendances en matière de modes de résidence.

Gordon Darroch et Michael Ornstein (1983) ont adopté ce moyen pour étudier le phénomène de la cohabitation au Canada à partir des recensements nominatifs de 1871. Comme nous l'avions montré au chapitre deux, pour calculer le nombre de patronymes par ménage, Darroch et Ornstein considéraient que la catégorie « demeure » du recensement équivalait à un ménage et que la catégorie « famille » équivalait au nombre de familles résidant dans chaque ménage. Selon leurs résultats, dans 21,9 % des ménages urbains québécois, cohabitaient des personnes sans liens apparents alors qu'en Ontario urbain cette proportion n'était que de 11,8 % (Darroch et Ornstein, 1983 : 34).

Suivant la démonstration faite par Gilles Lauzon (1992) de l'invalidité des catégories de recensements utilisées par Darroch et Ornstein – démonstration que nous avons endossée –

---

<sup>6</sup> Prenons deux exemples pour illustrer ces limites. Pierre Vachon dirige un ménage dans lequel résident son épouse, Philomène, leurs cinq enfants, et son beau-frère, Magloire Lapointe (Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Est, sous-district Jacques-Cartier, division 2 : 3,15-3,22). Dans un autre ménage, Charles Gingras habite avec son épouse Antonia et avec sa sœur, Virginie Gingras (Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Est, sous-district Saint-Roch, division 10 : 6,42-6,44). Selon notre classification des structures des ménages, dans les deux cas, les ménages sont à famille étendue latérale. Pourtant, en calculant le nombre de patronymes, dans le premier ménage, il y aurait cohabitation de personnes non apparentées, et dans le second il serait considéré que les personnes vivant dans ce ménage sont apparentées.

nous avons jugé pertinent d'évaluer succinctement en quoi les modifications suggérées par Lauzon transformaient les résultats obtenus par ces derniers.

Pour calculer le nombre de patronymes par ménage, nous avons sélectionné au hasard, à partir de la base de données nominatives du recensement de 1901, un échantillon de 5 % représentant 634 ménages<sup>7</sup>. Nous avons emprunté à Darroch et Ornstein (1983) leur méthodologie dans l'intention de rendre nos résultats comparables aux leurs<sup>8</sup>. Notre comparaison demeure toutefois limitée par le fait que les résultats de Darroch et Ornstein concernent le Québec urbain en 1871 et que nous nous intéressons ici aux ménages de Québec en 1901.

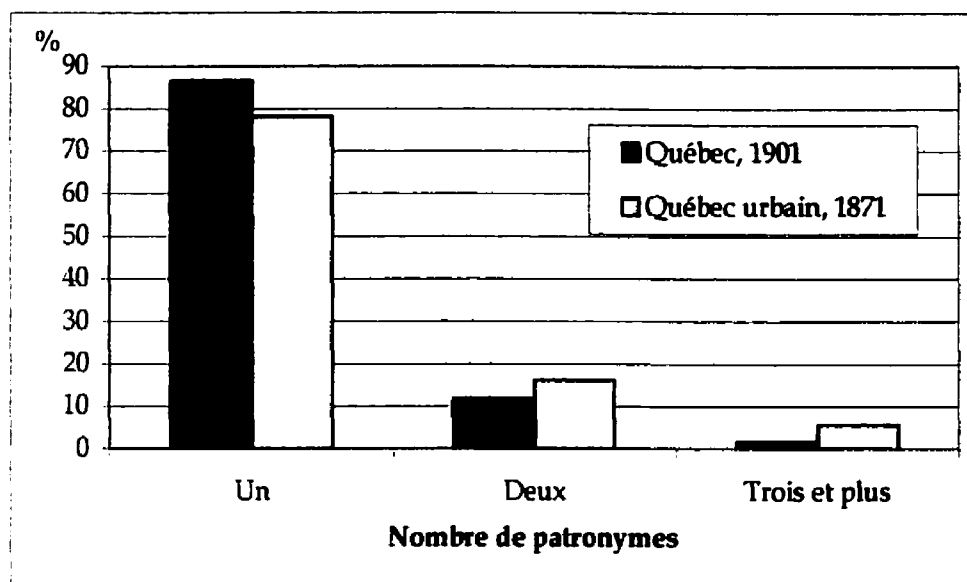
Selon nos calculs, dans 86,6 % des ménages de Québec en 1901, il n'y a qu'un seul patronyme. Suivant le raisonnement de Darroch et Ornstein, ces résultats signifient que dans 13,4 % des ménages de Québec – et non plus 21,9 % – résideraient des personnes non apparentées (graphique 3.2). Les résultats qui surprenaient tant les auteurs et qui semblaient caractériser les ménages urbains du Québec ne sont plus aussi étonnants qu'ils l'étaient ! Comme le suggérait Lauzon (1992), il apparaît évident que la proportion de ménages à plusieurs patronymes ait été surévaluée par l'interprétation que Darroch et Ornstein se faisaient des catégories de recensement de la « demeure » et de la « famille ».

---

<sup>7</sup> En tout, 3 226 personnes habitent dans les 634 ménages de notre échantillon.

<sup>8</sup> Les pensionnaires, domestiques et employés non domestiques ont donc été exclus de ce calcul. Une remarque s'impose tout de même quant à la méthode de Darroch et Ornstein. Nous ignorons comment ils ont procédé pour exclure les pensionnaires, domestiques et employés puisque dans le recensement de 1871 les liens des membres des ménages aux chefs ne sont pas explicités. Par contre, dans le recensement de 1901, il est aisé de les isoler puisque la relation des membres aux chefs est donnée.

**Graphique 3.2 : Comparaison de la distribution en pourcentage des ménages selon le nombre de patronymes, ville de Québec (1901) et Québec urbain (1871)<sup>9</sup>**



Sources : Exploitation des données du recensement de 1901; Gordon Darroch et Michael D. Ornstein (1983), « Family Coresidence in Canada in 1871 : Family Life-Cycles, Occupation and Networks of Mutual Aid », p. 34.

Si comme Darroch et Ornstein nous nous fions au nombre de patronymes par ménage pour établir s'il y a cohabitation de personnes non apparentées, à Québec près de 87 % des ménages seraient nucléaires, ce qui laisserait supposer que les ménages étendus et multiples font figure d'exceptions. Ne hâtons toutefois pas nos conclusions. Regardons d'abord ce que nous dévoile la classification des ménages selon les liens qui unissent les membres aux chefs, comme le permettent les données du recensement de 1901.

### 3.1.3 La présentation des principaux résultats

Nous étudierons maintenant les structures des ménages à partir de la typologie mise au point dans le chapitre deux. Dans un premier temps, nous présenterons les structures des ménages telles qu'elles se dégagent des données nominatives du recensement de 1901 pour la ville de Québec. Nous profiterons de cette description pour comparer nos résultats à ceux obtenus par d'autres chercheurs dans des lieux différents. Dans un deuxième temps, nous jetterons un coup d'œil rapide sur les liens unissant les membres des ménages aux chefs.

<sup>9</sup> Les données ayant servi à construire ce tableau sont relevées en annexe H.

### 3.1.3.1 Les structures des ménages

En appliquant notre grille de classification des ménages à notre base de données qui est constituée des données nominatives du recensement de 1901, nous avons dégagé les principales structures des ménages (tableau 3.2). De cette démarche, il ressort une forte présence des ménages nucléaires : un peu plus des trois quarts des ménages de Québec ont une telle structure. Des 12 632 ménages étudiés, 11,2 % sont des ménages à famille étendue, et seulement 2,4 % sont des ménages à familles multiples. Les ménages solitaires et sans parenté forment 3,9 % du total, tandis que ceux où résident des personnes apparentées, mais sans qu'une unité conjugale familiale soit formée, représentent 3,6 %. Selon les données fournies par le recensement, dans moins de 1 % des ménages cohabitent des familles sans liens apparents<sup>10</sup>.

**Tableau 3.2 : Classement des ménages selon les structures principales, Québec 1901**

Type de ménage	Nombre	%
Solitaire et sans parenté	493	3,91
Parenté sans UCF <sup>11</sup>	449	3,55
Nucléaire	9 863	78,08
Famille étendue	1410	11,16
Familles multiples	299	2,37
Familles sans liens	118	0,93
Total	12 632	100,00

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

<sup>10</sup> Le nombre de ménages à familles sans liens apparents est possiblement surestimé. Puisque c'est l'existence d'un second chef qui détermine s'il y a cohabitation d'unités conjugales sans liens apparents, certains ménages dans lesquels il y a deux unités familiales apparentées, mais que deux chefs sont recensés, ont été considérés comme non apparentés. Une telle situation se produit probablement dans le cas du ménage des Tremblé. Le chef de ménage Odilon Tremblé est marié à Delvina. Odilon et son épouse vivent avec leurs trois enfants, Alberta, Roméo et Paula. Dans ce ménage résident aussi Céline Tremblé, une chef veuve, et sa fille, Georgiana. (Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Est, sous-district Jacques-Cartier, division 6 : 11,39-11,45) Même si nous pouvons supposer, puisque les deux unités conjugales portent le même patronyme, qu'elles sont liées par le sang, les données sur la relation avec le chef font en sorte que ce ménage doit être classé comme étant deux unités conjugales sans liens apparents. Nous avons calculé que 26,27 % des chefs des secondes unités conjugales familiales ont le même patronyme que le chef de la première unité. Si nous excluons ces cas, la proportion de ménages à familles sans liens de parenté tombe à moins de 0,7 %.

<sup>11</sup> Dorénavant, dans les tableaux et graphiques présentés le sigle UCF signifie « unité conjugale familiale », le sigle MFÉ « ménage à famille étendue », et le sigle MFm « ménage à familles multiples ».

La distribution des ménages de Québec selon leur structure se compare à celles observées ailleurs. Comme l'indique le tableau 3.3, nos résultats sont semblables à ceux obtenus par Peter Laslett (1977) pour l'Angleterre du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme à ceux de Michael Katz (1975) pour Hamilton en 1861, à ceux de Michael Anderson (1978) pour Preston en 1851, et à ceux de Peter Gossage (1999) pour Saint-Hyacinthe de 1861 à 1891<sup>12</sup>.

**Tableau 3.3 : Répartition des ménages selon les structures : exemples de Preston, de l'Angleterre, de Saint-Hyacinthe, de Hamilton et de Québec**

Type de ménage	Preston (1851)	Angleterre (XVI <sup>e</sup> au XIX <sup>e</sup> siècle)	Ste-Hyacinthe (1861 à 1891)	Hamilton (1861)	Québec (1901)
Solitaire et sans parenté	4,00	8,50	–	4,00	3,91
Parenté sans UCF	–	3,60	–	2,00	3,55
Nucléaire	73,00	72,10	72,00	79,00	78,08
Famille étendue	10,00	10,90	20,50	12,00	11,16
Familles multiples	13,00	4,10	6,50	3,00	2,37
Familles sans liens	–	–	1,10		0,93
Indéterminé	–	0,90	–	1,00	–
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>100,10</b>	<b>100,10</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Sources : Michael Anderson (1978), *Family Structure in Nineteenth Century Lancashire*, p. 84; Peter Laslett (1977), *Characteristics of the Western Family Considered Over Time*, p. 77; Peter Gossage (1999), *Families in Transition : Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*, p. 123; Michael B. Katz (1975), *The People of Hamilton, Canada West : Family and Class in a Mid-Nineteenth-Century City*, p. 221; Exploitation des données du recensement de 1901.

À première vue, ces comparaisons entre différents lieux et différents moments peuvent paraître saugrenues. Rien n'empêche que les similarités de ces structures des ménages sont étonnantes<sup>13</sup>. Interprétée dans la logique de Laslett, cette très forte proportion de ménages nucléaires confirmerait l'hypothèse voulant que le modèle nucléaire ait été dominant depuis des siècles.

<sup>12</sup> En ce qui concerne les résultats de Gossage, ils ne sont fournis qu'à titre indicatif. Puisque Gossage ne retient dans son analyse que les nouveaux mariés qui forment un couple intact et qui sont retracés dans le recensement suivant leur mariage, ces résultats doivent être considérés avec précaution.

<sup>13</sup> Le but d'une telle comparaison n'est pas d'étudier les variations des structures entre l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord. Laslett se fixe cet objectif qu'il atteint somme toute avec succès. Notre intention, beaucoup plus modeste, est de montrer que la distribution des ménages de Québec ressemble bien à ce qui peut être observé ailleurs en milieu urbain nord-américain ou encore, en milieu européen. En ce sens, la représentativité des structures résidentielles de Québec rend plausible la supposition que les variations des structures des ménages de Québec selon les conditions économiques, démographiques et culturelles peuvent s'étendre à d'autres sociétés.

Suivant la conclusion de Laslett, Andrew Cherlin écrira même : « This finding is by now so well-known and well-established as to require little elaboration. » (Cherlin, 1983 : 52)

Cette conclusion n'est pas nécessairement complète et requiert peut-être plus d'élaboration que le laissent entendre Laslett et Cherlin. Peut-être y avait-il une continuité entre les différents modèles plutôt qu'une domination d'un modèle sur l'autre. Si l'on doit considérer le modèle nucléaire comme dominant, là où il touche plus de la moitié des ménages, il faudrait renoncer à tenir compte des contrastes culturels, économiques et démographiques importants qui peuvent exister au sein même d'une région. Bref, toute réflexion sur la cellule familiale ne peut passer sous silence la coexistence de plusieurs types de familles à l'intérieur d'une même société. Il n'est cependant pas exclu que dans cette coexistence et dans cette complémentarité prime un type de famille.

Ces subtilités semblent avoir échappé à Laslett dans l'interprétation qu'il fait des résultats obtenus. Comme le remarque Lutz Berkner (1975 : 729), Laslett n'a fait que des comparaisons entre différents lieux et différents moments sans pour autant évaluer l'impact que peuvent avoir certaines variables sur les structures des ménages. Afin d'éviter de reproduire cette interprétation précipitée des résultats, nous contrôlerons, dans la section qui suit, certaines variables économiques, culturelles et démographiques susceptibles d'expliquer les variations des modes d'organisation résidentielle.

Revenons sur notre classification des ménages. Laslett suggérait, comme nous l'avons vu au deuxième chapitre, six catégories de ménages se divisant en neuf classes. Pourtant, même s'il décrit en long et en large les différentes classes des ménages, il n'y fait que rarement allusion lorsqu'il présente ses résultats. Générales, les catégories de ménages regroupent des classes différentes de structures. En décortiquant nos résultats selon les classes établies au chapitre deux, la répartition des ménages est beaucoup plus diversifiée (annexe I).

Plus de la moitié des ménages nucléaires sont habités par un couple et leurs enfants, mais déjà, nous pouvons observer que plusieurs, soit 15 % de ceux-ci, sont formés de couples seuls, et aussi, que 14 % sont monoparentaux. Dès lors, les modèles monoparentaux et de couples sans enfants ne sont pas à négliger. Des ménages à familles étendues, 43 % ont une extension ascendante et 37% ont une extension latérale. Mais encore, 16 % des ménages à famille étendue ont une extension descendante et 5 % ont des extensions multiples. Ceci signifie que les unités conjugales



familiales de la ville de Québec hébergent plus souvent des pères, mères, beaux-pères, et belles-mères du chef, qu'elles hébergent des frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Nos résultats, quant au type d'extension des ménages à familles étendues, diffèrent de ceux de Michael Katz (1975 : 225) et d'Angélique Janssens (1993 : 92) qui observaient que les extensions étaient surtout latérales et descendantes. En ce qui concerne les ménages à familles multiples, ils sont presque exclusivement ascendants ou descendants<sup>14</sup>. Très peu de ménages à familles multiples, soit 3 %, sont latéraux ou combinés. Enfin, 62 % des ménages dans lesquels résident des personnes apparentées sans qu'il n'y ait d'unité conjugale familiale sont constitués de frères et sœurs. Dans les autres cas, ce sont des parents d'autre sorte – tels un neveu ou une tante – qui résident avec le chef.

Le danger de s'en tenir à ces chiffres pour étudier la structure des ménages serait de nier à ces structures leur caractère dynamique. C'est ce que fait Laslett puisqu'il s'appuie sur une représentation figée des structures familiales. Son analyse suppose une fixité des structures des ménages parce qu'il leur donne une représentation exclusive. C'est ce qui lui permet d'opposer un modèle à un autre. Même si Laslett nuance quelque peu ses propos en laissant entendre qu'il est possible que les ménages nucléaires le soient temporairement, il omet de rappeler que la structure familiale étendue est aussi peu fixe que celle qui est simple. De plus, ce n'est pas parce qu'en tout temps la structure nucléaire domine au sein d'une population que les ménages qui composent cette population ne changent pas de structure. Comme l'écrit Katz (1975 : 225) : « Nonetheless, the overall stability of household structure should not be extended to the individual households ».

### 3.1.3.2 Les relations aux chefs

Maintenant que nous avons dégagé les principales structures résidentielles, regardons de plus près quels sont les liens qui unissent les membres aux chefs. Cette analyse se veut brève puisque l'objectif de notre travail est de voir quelles sont les structures des ménages et d'évaluer en quoi certaines caractéristiques les font varier, et non pas d'étudier les caractéristiques des membres des ménages. Il serait par contre fort pertinent, dans une recherche ultérieure, d'approfondir cette

---

<sup>14</sup> Dans la classification que Laslett proposait, il réservait une sous-catégorie aux ménages de type frêreche. Or, dans la ville de Québec seul un ménage se présente sous cette forme. Nous avons donc regroupé ce ménage avec les ménages à familles multiples latérales.

question afin de vérifier, par exemple, quels sont les attributs des membres qui se joignent aux unités conjugales familiales.

En effectuant une distribution de fréquence des liens qui unissent les membres des ménages aux chefs, nous pouvons voir qui sont les personnes qui résident avec le chef. Évidemment, dans les 12 632 ménages, il y a un chef et c'est pourquoi nous excluons les chefs de cette analyse.

À Québec, 9 948 épouses habitent avec le chef. Cela signifie que presque une personne sur cinq est une épouse vivant avec le chef de ménage. Au total, 33 607 personnes qui cohabitent avec le chef sont des enfants. C'est donc dire que 88 % de la population de Québec fait partie d'un noyau conjugal familial.

Quels sont alors les liens des 7 834 autres personnes qui résident avec le chef ? Selon le tableau 3.4, plus d'une personne additionnelle sur deux est pensionnaire ou domestique. Cette distribution de fréquence nous révèle que les pensionnaires et domestiques sont plus nombreux à cohabiter avec un chef que ne le sont les membres de la parenté. Les latéraux – c'est-à-dire les frères et sœurs – ne représentent que 17,9 % des personnes additionnelles se joignant aux chefs. Non loin derrière les frères et sœurs se trouvent les parents et beaux-parents du chef, ainsi que ses neveux et nièces, ses petits enfants, et ses gendres et belles-filles. Seules 330 personnes sont des membres d'une seconde unité conjugale sans liens apparents.

**Tableau 3.4 : Distribution des types de relations autres que « chef », « épouse » et « enfant », pour la ville de Québec, 1901**

Type de relation	Nombre	%
Pensionnaire	2 277	29,07
Domestique	1 919	24,50
Frère et sœur, beau-frère et belle-sœur	1 402	17,90
Parent et beau-parent	817	10,43
Neveu et nièce	426	5,44
Employé non domestique	40	0,51
Petits-enfants	291	3,71
Gendre et belle-fille	121	1,54
Oncle et tante	100	1,28
Cousin et cousine	73	0,93
Grands-parents	23	0,29
Sans relation	14	0,18
2 <sup>e</sup> unité conjugale familiale	330	4,21
Non défini	1	0,01
<b>Total</b>	<b>7 834</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Que le nombre de personnes parentes avec le chef soit inférieur au nombre de personnes visiblement non apparentées surprend. De toute évidence, et contre toute attente, les ménages hébergent en plus grand nombre les pensionnaires et domestiques qu'ils hébergent de proches parents. Tout comme Michael Katz (1975) le fait pour la ville d'Hamilton, Bettina Bradbury suggère qu'à Montréal le faible nombre de membres apparentés dans le ménage puisse être dû à « une certaine distanciation géographique de la parenté, semblable à celle que l'on peut observer dans d'autres villes nord-américaines. » (Bradbury, 1995 : 85) John Modell et Tamara Hareven avancent une autre explication au fait que les pensionnaires soient plus nombreux que les membres apparentés. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, selon eux, les jeunes – qui étaient auparavant ceux qui cohabitaient le plus avec des chefs apparentés – sont en quête d'autonomie. Plutôt que d'habiter avec leurs familles étendues, ils préfèrent prendre pension ailleurs : « Young men and women in their twenties, employed in semi-skilled jobs preferred boarding with a strange family, over their own, because the exchange of rent and service was defined in strict economic terms. » (Modell et Hareven, 1973 : 472) Comme le soutient Bradbury, cela ne signifie pas que la parenté est rejetée. Seulement, il est possible que les liens entre parents se manifestent autrement. Nous y reviendrons.

Un autre élément ressort sans conteste de ces résultats : les latéraux, c'est-à-dire les frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, sont plus nombreux que les parents et beaux-parents à résider avec un chef. Ils sont plus nombreux dans la ville, si l'on considère la distribution des types de relation au chef de ménage (tableau 3.4), mais ils se greffent moins souvent à une unité conjugale familiale, si l'on considère le type d'extension que prennent les ménages à famille étendue (annexe I). C'est donc dire que les latéraux habitent en plus grand nombre avec un chef, mais résident en plus petite proportion avec une unité conjugale familiale que les parents. Par ailleurs, de nombreux auteurs semblaient indiquer qu'il était pratique courante pour les ménages – et surtout pour les jeunes couples avec des enfants en bas âge – de prendre chez eux une sœur ou une cousine pour aider au travail de la maisonnée. Dans le cas de Montréal, Sherry Olson écrit : « les citadines, même les plus pauvres, allaient aussi chercher à la campagne des sœurs non mariées, des nièces pour les aider aux travaux du ménage et le soin des enfants. » (Olson, 1996 : 84) Mais peut-être que cette tendance s'explique par le fait que l'hébergement d'un parent, souvent veuf, et d'un frère ou d'une sœur, n'a pas lieu dans les mêmes conditions. Souvent, selon Bradbury (1995 : 87), le ménage partage sa résidence avec un frère ou une sœur de manière temporaire alors que l'accueil d'un parent veuf revêt un caractère plus permanent qui s'étend jusqu'au décès de ce dernier. Il est alors possible que plus de sœurs et de frères cohabitent puisqu'ils contribuent de manière plus importante au bien-être du ménage.

Dans la situation où un couple a des enfants n'étant pas en âge de travailler et requérant beaucoup de soins, il est probable qu'une aide – financière ou pour effectuer les travaux domestiques – puisse être souhaitable. Prenons l'exemple de Napoléon Veilleux, un commis de magasin âgé de 34 ans et de son épouse de 38 ans, Euglaie. Ce couple a quatre enfants : Pierre, Henri, Alexandrine et Irène, âgés de 5 mois à 5 ans. Ils habitent avec Marie, la sœur de Napoléon, une célibataire de 34 ans qui est couturière<sup>15</sup>. Nous pouvons supposer que la famille Veilleux voit sa qualité de vie s'accroître puisqu'elle héberge la sœur de Napoléon qui contribue certainement au bien-être du ménage : paiement du loyer, garde des enfants, préparation des repas, etc.. Mais il est aussi possible que ce service soit réciproque et que Marie bénéficie du fait qu'elle puisse prendre pension dans sa famille et profiter d'un encadrement familial.

---

<sup>15</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Est, sous-district Saint-Roch, division 10 : 2,18-2,24.

Il faut néanmoins se garder de simplifier le rapport qu'entretiennent les membres des ménages entre eux. Croire que l'hébergement d'un parent plutôt qu'un autre est une simple question de calcul rationnel serait dubitatif<sup>16</sup>. Comme le constate Bradbury, « le choix des apparentés que l'on prend chez-soi est déterminé par une interaction subtile entre les besoins de la famille d'accueil, ceux des apparentés et le stade de leur cycle de vie respectif. » (Bradbury, 1995 : 87)

Et ce serait aussi spéculer que d'imaginer – à partir des informations fournies par les recensements – que les arrangements domestiques profitaient à un parti plutôt qu'à l'autre. Il ne faut pas, montre Gossage, sous-estimer leur nature réciproque :

Young husbands, although named as household heads, may for example have been living in premises owned by a widow parent or in-law. Recently married couples who undertook to shelter a 12-year-old child might have expected, and received, certain benefits that remain hidden in the census. (Gossage, 1999 : 127)

Dans le même ordre d'idées, Jason Gilliland et Sherry Olson peignent bien les difficultés que pose pour le chercheur l'interprétation du choix des membres hébergés lorsqu'ils écrivent :

In a particular case, it is difficult to know whether the addition of a grandmother is a response to the problem of housing grandma or whether it adds services – washing, cooking and child-minding – which allow mum to work outside the home; whether the addition of the wife's brother solves the problem of his earnings to support grandma. (Gilliland et Olson, 1993 : 9)

De plus amples études sur les choix des membres additionnels apparentés seraient souhaitables pour mieux cerner les dynamiques relationnelles du noyau conjugal et du chef à sa parenté.

### **3.2 Analyse exploratoire des ménages selon les structures principales**

Nous allons maintenant procéder à une analyse exploratoire afin d'évaluer en quoi les caractéristiques économiques, culturelles et démographiques des chefs de ménages surtout, et des ménages font varier les structures. Pour ce faire, nous effectuerons une série d'analyses descriptives.

---

<sup>16</sup> Anderson (1978), entre autres, a tenté de montrer que l'entraide familiale était régie par de froids calculs économiques opportunistes et se le fit reprocher par nombre d'auteurs tels Bettina Bradbury (1995 : 281) et Steven Ruggles (1994).

### 3.2.1 La répartition spatiale des types de ménages dans la ville

Comment les conditions économiques des ménages font-elles varier les structures résidentielles ? Pour tenter de répondre à cette question épineuse et souvent débattue, nous avons voulu faire une analyse des conditions économiques à l'échelle des ménages<sup>17</sup>. Nous avons opté pour une analyse en fonction de la dimension spatiale qui révèle, croyons-nous, une ségrégation au sein de la ville. Sachant que Québec est une ville où les écarts entre riches et pauvres peuvent s'observer en fonction des quartiers, nous croyons que cette dimension d'analyse peut nous fournir un aperçu suffisant des variations des structures en fonction des conditions économiques. Gossage (1999 : 129) appuie la justesse d'une telle méthode lorsqu'il compare les données des structures des ménages selon les catégories professionnelles et selon les zones géographiques de Saint-Hyacinthe. Les résultats obtenus par l'analyse des structures en fonction de la dimension spatiale confirment ceux obtenus par les catégories professionnelles.

Aux fins de recensement, la ville de Québec fut divisée, comme nous l'avons vu au chapitre qui précède, en trois districts de recensement correspondant aux districts électoraux<sup>18</sup>. Comme nous en informe Paul Larocque (1970 : 16-17), les districts du recensement de 1901 pour la ville de Québec tiennent « peu compte de la véritable orientation » des divers quartiers qui constituent les districts. C'est pourquoi nous nous tournerons vers les secteurs géographiques pour obtenir une analyse plus fine des variations des structures des ménages selon les conditions économiques.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, la ville de Québec se divisait en trois secteurs principaux. Ces secteurs ne correspondent pas exactement aux divisions des districts de recensement : ce sont la Haute Ville, la Basse Ville et les Faubourgs<sup>19</sup>. Peu d'information nous est donnée sur ces trois secteurs de la ville de Québec. Il est, de ce fait, délicat de discerner les

---

<sup>17</sup> Soulignons par ailleurs que la classification des métiers selon les catégories socio-professionnelles pour la ville de Québec en 1901 n'est pas prête au moment où nous effectuons ce travail.

<sup>18</sup> Le district Est regroupe les quartiers Jacques-Cartier, Saint-Roch, Saint-Sauveur et Saint-Vallier. Les quartiers Saint-Jean, Saint-Louis, Du Palais, Montcalm Centre et Notre-Dame-de-Québec font partie du district Centre et les quartiers Montcalm Ouest, Banlieue Sud, Champlain et Saint-Pierre sont groupés dans le district Ouest.

<sup>19</sup> Raoul Blanchard (1935) préfère donner le nom de « quartiers du Saint-Charles » à ce que nous nommons les Faubourgs. Par Faubourgs, nous entendons les quartiers qui se sont créés en périphérie de la ville de Québec et qui sont habités par une population ouvrière.

quartiers et sous-divisions de recensement qui correspondent à la Haute Ville, la Basse Ville et aux Faubourgs. Nous avons néanmoins tenté une reconstitution de ces trois secteurs à partir des informations données par John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel (1987), Alyne Lebel (1983), Raoul Blanchard (1935) et en nous appuyant également sur les informations de l'annuaire de la ville de Québec pour les années 1900-1901 de Boulanger et Marcotte (1900)<sup>20</sup>.

Dans le premier secteur, comme nous l'avons vu au premier chapitre, sont situés les édifices gouvernementaux et institutionnels. Ce sont, les marchands, fonctionnaires et professionnels qui habitent la Haute Ville (Hare et al., 1987 : 278; Blanchard, 1935 : 264). La Haute Ville, écrivent Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert (1989 : 209), est habitée par les classes aisées. Elle est aussi, selon Graeme Wynn (1990 : 314) et François Drouin (1990 : 99), l'endroit où la population anglophone se concentre. C'est ce secteur de la ville qui subit le plus une saignée démographique à la fin du siècle dernier. Cinq divisions de recensement forment la Haute Ville : la Banlieue Sud, Montcalm, Saint-Jean<sup>21</sup>, Saint-Louis et Du Palais.

Dans la Basse Ville se retrouvent les marchands<sup>22</sup>, aubergistes et ouvriers du port (Hare et al., 1987 : 213). Plusieurs des ouvriers qualifiés et des travailleurs non manuels résident dans ce secteur. La population, nous disent Hare et al. (1987), est hétéroclite puisqu'on y trouve des Écossais, des Français et des Irlandais. Le secteur de la Basse Ville recouvre les quartiers Champlain, Saint-Pierre et Jacques-Cartier.

Les Faubourgs prennent de l'expansion à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au moment où les quartiers de la Basse Ville accueillant les activités navales subissent fortement les contre-coups du déclin des activités portuaires, ce secteur se vide progressivement (Lebel, 1983 : 45). En périphérie, il se crée des quartiers fortement industriels où réside la population ouvrière de Québec. Le centre urbain,

---

<sup>20</sup> En annexe J nous avons une description des limites géographiques des quartiers et des secteurs.

<sup>21</sup> Le choix d'inclure le quartier Saint-Jean dans la Haute Ville peut sembler discutable. On risque d'avancer comme argument que la composition de la population (origine et religion) de Saint-Jean correspond plus à celle des quartiers des Faubourgs. Mais nous justifions notre décision par le fait que les emplois déclarés aux recenseurs ont une structure qui ressemble plus à celle de la Haute Ville qu'aux quartiers de la Basse Ville et des Faubourgs. À titre indicatif, la plupart des emplois déclarés dans Saint-Jean sont des emplois non manuels et manuels qualifiés, tout comme dans le quartier Montcalm avoisinant. Cette impression demande toutefois à être vérifiée et notre choix est avancé sous toutes réserves.

<sup>22</sup> Dès les années 1830, écrivent Hare et al. (1987), les marchands, « apeurés par le choléra, commencent à émigrer vers les hauteurs. » Ils laissent vacants des lieux ensuite habités par les immigrants Irlandais.

c'est-à-dire la Haute Ville et la Basse Ville, écrit Lebel, « se dépeuple au profit de la région périphérique immédiate » (Lebel, 1983 : 46) : Saint-Sauveur, Saint-Roch et Saint-Vallier sont en pleine croissance<sup>23</sup>. Il est dit des Faubourgs de Québec qu'ils sont les lieux où la population s'entasse<sup>24</sup>. Saint-Sauveur, le quartier le plus pauvre de Québec, est habité par des ouvriers « travaillant à Saint-Roch, des artisans, des charretiers, des journaliers non spécialisés. » (Blanchard, 1935 : 270) Selon Lebel (1983 : 43), les ouvriers ont trouvé à Saint-Sauveur des conditions avantageuses puisqu'ils ne sont pas assujettis aux règlements de construction ni, jusqu'au moment de son annexion à la ville de Québec en 1891, à l'obligation de payer des taxes municipales<sup>25</sup>.

Selon notre regroupement des quartiers, 3 988 ménages sont situés en Haute Ville, 2 610 en Basse Ville et 6 034 dans les Faubourgs<sup>26</sup>. Autrement dit, 31,6 % des ménages de Québec sont en Haute Ville, 20,7 % en Basse Ville et 47,8 % dans les Faubourgs.

En répartissant les ménages selon les secteurs de la ville et ensuite selon leur structure, des contrastes intéressants se dégagent. Un regard sur les tendances des trois secteurs, présentées dans le graphique 3.3 permet de réaliser que les écarts dans les modes de résidence sont plus grands entre la Haute Ville et les Faubourgs. Il semble qu'en Basse Ville, les tendances soient mitoyennes par rapport à celles des deux autres secteurs. Selon cette répartition, la proportion des ménages de type nucléaire est plus faible en Haute Ville qu'ailleurs à Québec : 73,4 % des ménages sont nucléaires alors que dans les Faubourgs cette proportion atteint 81,0 %.

---

<sup>23</sup> Au secteur des Faubourgs, nous avons greffé la petite Banlieue de Notre-Dame-de-Québec, composée de 173 ménages. Elle se trouve aux environs de l'Hôpital Notre-Dame des Anges qui lui est situé dans Saint-Vallier.

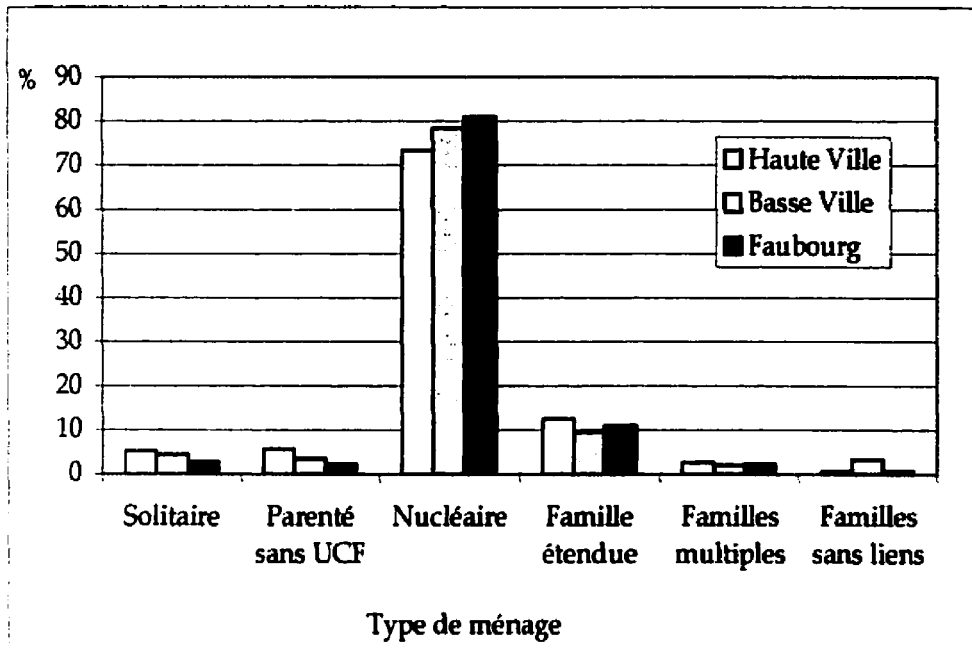
<sup>24</sup> Selon Blanchard, en descendant les rues de Québec, elles « deviennent moins larges, les maisons plus nombreuses et moins vastes, la verdure se raréfie. » Il poursuit en écrivant : « Manifestement l'altitude est en raison directe de la richesse; moins on est à l'aise, plus on s'éloigne des hauteurs. » (Blanchard, 1935 : 266)

<sup>25</sup> C'est peut-être en raison des faibles coûts de construction et de la facilité d'accession à la propriété qu'à Saint-Sauveur plus qu'ailleurs dans les Faubourgs les ménages sont propriétaires de leurs maisons. C'est du moins ce qui permet à Lortie (1968 : 83) d'écrire qu'à Québec en 1901 « les ouvriers occupent une position réellement enviable » puisqu'à Saint-Sauveur des 1 800 propriétaires, 1 600 sont ouvriers.

<sup>26</sup> En Haute Ville, 20 502 personnes sont recensées, en Basse Ville il y en a 13 155 et dans les Faubourgs la population est de 30 364 personnes.



**Graphique 3.3 : Répartition en pourcentage des ménages selon leur structure à l'intérieur de la Haute Ville, de la Basse Ville et des Faubourgs, Québec 1901<sup>27</sup>**



Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Quoique l'écart soit faible, c'est en Haute Ville que les proportions des ménages solitaires, avec parenté sans unité conjugale familiale, à famille étendue et à familles multiples, sont les plus élevées. Avant d'en conclure qu'il y a un lien direct entre l'emplacement des ménages et leur structure, regardons d'un peu plus près les variations des structures des ménages selon les sous-catégories.

En décortiquant nos résultats selon les différentes classes de ménages qui composent les catégories, des écarts plus révélateurs sont observés (tableau 3.5). Le plus évident est celui de la répartition des ménages de type nucléaire. Comme nous venons de le voir, la proportion des ménages nucléaires est de huit points de pourcentage plus élevée dans les Faubourgs qu'elle ne l'est en Haute Ville. Alors que les ménages constitués d'un couple avec ou sans enfants sont proportionnellement plus nombreux dans les Faubourgs, nous constatons que la proportion de ménages monoparentaux y est la plus faible. Dans les Faubourgs, les ménages monoparentaux

<sup>27</sup> En annexe K se trouvent les données qui ont servi à constituer ce graphique.

constituent 8,5 % des ménages, tandis qu'en Basse Ville et en Haute Ville ces proportions s'élèvent à 12,2 % et 13,1 %.

**Tableau 3.5 : Répartition détaillée des ménages selon leur structure à l'intérieur de la Haute Ville, de la Basse Ville et des Faubourgs, Québec 1901**

Type de ménage	Secteur de la ville de Québec		
	Haute Ville	Basse Ville	Faubourg
Solitaire et sans parenté	5,34	4,44	2,72
Parenté d'autre sorte	2,18	1,03	0,93
Frères et sœurs	3,39	2,45	1,33
Couple seul	10,48	12,11	12,23
Couple avec enfant (s)	49,75	54,21	60,31
Parent seul avec enfant (s)	13,14	12,15	8,49
MFÉ ascendant	5,47	3,64	4,76
MFÉ descendant	1,91	1,72	1,82
MFÉ latéral	4,66	3,56	3,91
Combinaison de MFÉ	0,55	0,61	0,43
Familles multiples	2,56	2,07	2,37
Familles sans liens	0,58	1,99	0,71
<b>Total (%)</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
<b>Total (N)</b>	<b>3 988</b>	<b>2 610</b>	<b>6 034</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Que la proportion des ménages monoparentaux soit si faible dans les Faubourgs peut s'expliquer, selon Bradbury (1995 : 210-240), par le fait que les ménages dirigés par un seul parent ont tendance à se complexifier dans les milieux les plus démunis. L'équilibre établi par la nature complémentaire du travail de l'époux et de l'épouse se voit rapidement déstabilisé au moment où l'un des conjoints quitte le foyer ou décède. Dans de telles conditions, menacé par la pauvreté, le parent survivant a tendance à partager son espace résidentiel avec des membres de la parenté ou à se remarier plus rapidement.

En ce qui concerne les écarts entre les autres sous-types de ménage, ils sont trop faibles et trop peu nombreux. C'est pourquoi nous nous contenterons de constater les légères fluctuations sans pour autant en tirer des conclusions.

Notons qu'en Haute Ville la proportion de ménages à famille étendue y est la plus forte : ce sont les ménages étendus ascendants qui sont privilégiés. Dans les Faubourgs, cette tendance est aussi observée, mais en plus faible proportion.

Quant aux ménages solitaires, ils sont nettement plus présents en Haute Ville que dans les Faubourgs. Alors que dans les Faubourgs la proportion des ménages solitaires est de 2,7 %, elle atteint presque le double en Haute Ville pour s'établir à 5,3 %. Notons à nouveau que la Basse Ville manifeste des tendances mitoyennes.

Nos résultats abondent dans le sens de Peter Gossage (1999), de Bettina Bradbury (1995), de Jason Gilliland et Sherry Olson (1993), et de Peter McGhan (1986), lesquels observent que les classes aisées ont plus tendance à vivre dans des ménages complexes. Entre autres, Gossage nous informe – avec certaines réserves – qu'il y avait des différences dans les structures des ménages selon les catégories socio-professionnelles : « Household complexity was greatest among those in non-manual professions, where extended family members might have been somewhat more likely to perch, although the statistical basis for this conclusion is fragile. » (Gossage, 1999 : 137) Gossage poursuit en écrivant que les ménages de la classe ouvrière « were most often simple in structure; they were unlikely to be augmented, either by kin or non-kin. » (Gossage, 1999 : 137) Aussi, les tendances observées dans la ville de Québec divergent de celles observées par Angélique Janssens (1993 : 239), Herbert Brown Ames (1972) et Stanislas Lortie (1968). Selon ces auteurs, il semblerait qu'en milieu pauvre les structures résidentielles des ménages soient complexes, et qu'en milieu aisé vivent des ménages nucléaires<sup>28</sup>.

Que les classes aisées vivent dans des ménages plus complexes et diversifiés, et dans lesquels la parenté se fait plus nombreuse, ne signifie pas nécessairement, comme le soutenait William Goode (1964 : 81; 1963) que les classes les plus défavorisées maintiennent des liens moins soutenus<sup>29</sup>. Les liens parentaux des classes inférieures se manifestent peut-être autrement que par

---

<sup>28</sup> Une remarque s'impose toutefois quant aux conclusions de Janssens. Même si elle constate que les classes élevées résident moins avec leur parenté, elle remarque que lorsqu'elles cohabitent, ce sont des membres de la parenté plus éloignées – plutôt que de la famille immédiate – qui se joignent aux chefs (1993 : 239). Il serait intéressant d'aborder cette question dans des recherches subséquentes puisqu'elle permettrait de mettre en lumière le degré de cohésion de la famille et de la parenté tel qu'il se manifeste dans le partage de l'espace résidentiel.

<sup>29</sup> Goode (1963 : 76) écrit : « the higher social strata maintain a more vigorous kin network than do the lower strata. »

le partage de l'espace résidentiel. Si nous nous fions à ce que Bradbury (1995), Gossage (1999) et Gilliland et Olson (1993) laissent entrevoir, étudier la proximité résidentielle – chose que nous ne pouvons faire dans le cadre de ce travail – révélerait probablement de forts liens de voisinage chez les familles de Québec.

Somme toute, l'analyse de la répartition des ménages par secteurs indique que les modes de résidence ne sont pas exactement les mêmes d'un secteur de la ville à l'autre. Les écarts observés à Québec sont toutefois d'une amplitude inférieure à ce qu'observe Gossage (1999 : 127-131) dans la ville de Saint-Hyacinthe. Les seules différences à noter serait que les Faubourgs de Québec sont en plus forte proportion nucléaire, et qu'en Haute Ville la répartition des ménages est un peu plus équitable tout en suivant les tendances générales de la ville. La Basse Ville, comme nous l'avons vu, ne divulgue pas d'autres écarts que ceux d'une variation négligeable.

Ce que dévoile surtout l'analyse des variations des structures des ménages selon les conditions économiques, c'est que ces conditions ne sont pas suffisantes à elles seules pour expliquer les variations dans les modes d'organisation résidentiels.

### 3.2.2 Les structures des ménages et les variables culturelles

Nous tenterons maintenant d'évaluer en quoi les structures des ménages diffèrent selon les caractéristiques culturelles.

Pour étudier les profils socioprofessionnels de la population de Montréal dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Olson (1996) regroupe la population selon trois communautés culturelles : les protestants, les Irlandais catholiques et les Canadiens français. Nous avons quelque peu adapté la classification d'Olson. Les trois principales communautés culturelles de Québec en 1901 sont les suivantes : les catholiques français, les Irlandais catholiques et les Anglais non catholiques<sup>30</sup>. Sont

---

<sup>30</sup> Selon notre regroupement, une personne est catholique française lorsqu'elle est de religion catholique et d'origine française; elle est Irlandaise catholique quand elle déclare au recenseur être d'origine irlandaise et de confession catholique. Enfin, un Anglais non catholique est d'origine écossaise ou anglaise et d'une religion autre que catholique. 723 ménages ont été exclus de notre analyse puisque les caractéristiques ethno-religieuses ne correspondaient pas aux catégories que nous avons retenues.

ici analysés 11 909 ménages : de ceux-ci, 10 294 sont catholiques français, 965 Irlandais catholiques et 650 sont Anglais non catholiques<sup>31</sup>.

À ces communautés culturelles sont associées des valeurs et des modes de vie spécifiques : la croyance populaire tend à faire des anglophones des personnes individualistes peu enclines à partager leur espace résidentiel alors qu'à l'inverse elle fait des catholiques français et des Irlandais catholiques des gens qui vivent pour la plupart en ménages multigénérationnels et étendus.

Pour cette analyse, seules les caractéristiques culturelles du chef seront retenues. Ceci suppose que les membres des ménages sont de même religion et de même origine que le chef. Dès lors, notre analyse est partielle puisqu'elle occulte, notamment, la possibilité que les membres des ménages soient de confession et d'origine mixtes. Néanmoins, cette méthode d'analyse est appuyée par le fait qu'entre les caractéristiques culturelles de la population et celles des chefs, les variations sont minimales puisque le décalage est toujours inférieur à 2 %<sup>32</sup>.

La répartition des ménages en fonction des communautés culturelles, présentée dans le graphique 3.4, montre que quelles que soient leurs communautés d'appartenance, les familles de Québec vivent toutes essentiellement dans des ménages nucléaires. De manière générale, les similarités sont plus grandes que les différences entre ces regroupements ethno-religieux. Mais, les ménages catholiques français ont tendance à être plus nucléaires que les ménages des Irlandais catholiques

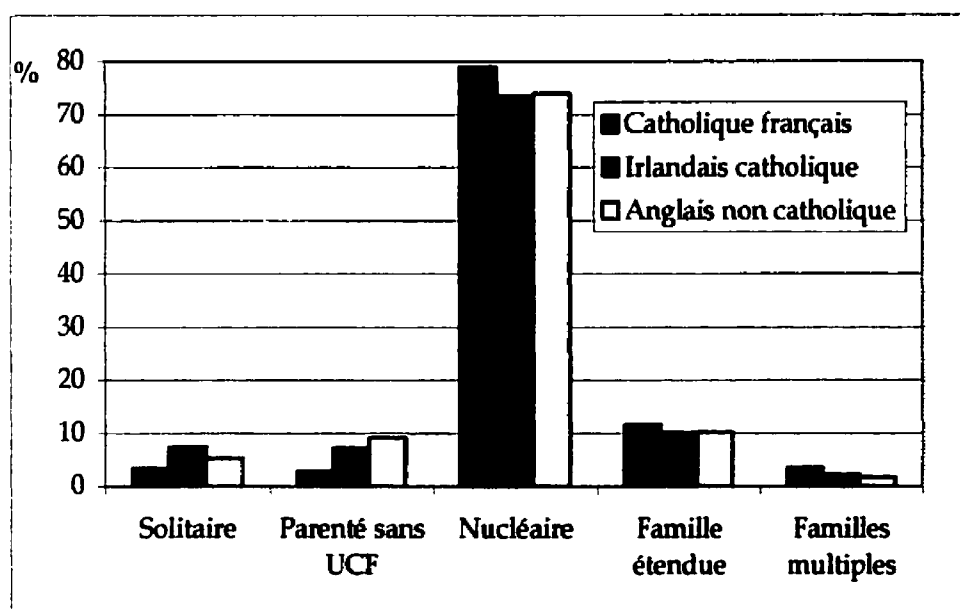
---

<sup>31</sup> Au total, 44,6 % des chefs de ménages anglais non catholiques appartiennent à l'Église d'Angleterre, 27,7 % sont de confession presbytérienne, 12 % sont méthodistes, 5,1 % se disent « protestants » et 3,2 % sont baptistes.

<sup>32</sup> Par exemple, alors que 83,07 % des habitants de Québec sont d'origine française, 83,16 % des chefs de ménage le sont. De plus, selon les directives données aux recenseurs, l'origine est établie selon la lignée ancestrale paternelle, ce qui veut dire qu'elle est établie la plupart du temps en fonction du chef (s'il est le père) : « Une personne dont le père est Anglais, mais dont la mère est Écossaise, Irlandaise, Française ou de toute autre race, sera classée comme Anglaise, et ainsi pour les autres dans la race blanche — la ligne de descendance étant tirée du père. » (Blue, 1902 : xix) Ainsi, les enfants d'un chef seront, selon les directives, de la même origine que lui. Dans le cas de la religion, aucune directive n'est donnée au sujet de la ligne de descendance. Une remarque s'impose quant aux données sur l'origine de la population. Selon Drouin (1990), il faut demeurer prudent lorsque l'on étudie les origines telles qu'elles ont été déclarées dans les recensements, puisque les réponses données peuvent parfois être celles d'une couleur de peau, d'un lieu de naissance, d'une langue, d'une religion ou d'une nationalité. Mais lorsqu'il est question des personnes d'origine française, écossaise, irlandaise et anglaise, le problème est moins délicat puisque les réponses données se rapportent « au lieu de naissance du père ou des ancêtres, bref à la souche de la famille. » (Drouin, 1990 : 98)

et des Anglais non catholiques. De plus, une proportion supérieure d'à peine 2 % des ménages catholiques français sont à familles étendues, multiples et sans liens apparents. Toute proportion gardée, les ménages anglais non catholiques sont beaucoup plus constitués de membres apparentés sans qu'il y ait une unité conjugale familiale que ne le sont les ménages catholiques français et catholiques irlandais : 2,7 % des ménages catholiques français, et 7,2 % des ménages catholiques irlandais ont une telle structure alors que 9,1 % des ménages anglais ont cette structure. À l'inverse, ce sont les Irlandais catholiques qui résident le plus dans des ménages solitaires.

**Graphique 3.4 : Répartition en pourcentage des structures des ménages selon les principales communautés ethno-religieuses, Québec 1901<sup>33</sup>**



Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Cette distribution de fréquences indique que les catholiques français sont moins portés à vivre seuls ou avec des membres apparentés – tels que des frères et sœurs – que le sont les Irlandais catholiques et les Anglais non catholiques. La proverbiale habitude qu'avaient les catholiques français et les Irlandais catholiques à partager leur résidence avec leurs familles éloignées se voit ici démentie par le fait qu'ils sont proportionnellement plus nombreux que tout autre à vivre en ménages nucléaires. Certes, une proportion plus élevée de ménages étendus sont de religion catholique et d'origine française, mais elle est beaucoup trop faible pour indiquer qu'entre les

<sup>33</sup> En annexe L se trouvent les données de ce graphique.

catholiques français, les Irlandais catholiques et les Anglais non catholiques il existe des différences en ce qui concerne les familles étendues et multiples.

Même si la faiblesse des effectifs rend fragile cette hypothèse, notre distribution de fréquence dévoile qu'entre les Irlandais et les Anglais, plusieurs tendances en matière de modes de résidence sont partagées. On fera cependant une exception pour la proportion de ménages monoparentaux où les Irlandais sont nettement plus nombreux. Mais là encore, les informations dont nous disposons ne nous permettent pas d'expliquer ces divergences.

De cette analyse, il est clair que la dimension culturelle, tout comme la dimension économique, est insuffisante à elle seule pour faire état de variations importantes dans les modes d'organisation résidentiels. C'est donc vers les variables démographiques que nous devons nous tourner pour voir en quoi elles régissent les structures que prennent les ménages.

### 3.2.3 La composition démographique des ménages et les cycles de vie

Une des critiques à maintes reprises formulées à l'égard du travail de Laslett et de ses collègues de l'École de Cambridge est de faire abstraction du cycle de vie des ménages. Comme nous l'avons souligné au début de ce chapitre, Laslett tend à opposer les différents types de ménages pour en faire des catégories mutuellement exclusives. Or, plusieurs auteurs, tel Peter Gossage (1999), Bettina Bradbury (1995), Howard Chudacoff (1978), Lutz Berkner (1975), John Modell et Tamara Hareven (1973) ont montré l'importance de l'approche des cycles de vie pour étudier les structures des ménages. Tenant à faire valoir que les ménages ne sont pas statiques, Berkner écrit : « In fact, these categories are not necessarily different types of family structure; they can represent different *phases* of the developmental cycle of the same family structure. » (1975 : 729).

Or, Laslett justifie le fait qu'il ne tienne pas compte des cycles de vie des ménages par le peu d'information que fournissent les documents historiques utilisés : « The fact is that the evidence itself is poorly adapted for the recovery of the process of development and change in domestic groups. » (Laslett, 1972a : 33) Étudier la structure des ménages à partir de données transversales telles que les recensements rend effectivement difficile la démonstration de la variation des structures des ménages puisqu'elles donnent un aperçu fixe des structures résidentielles. La malléabilité des ménages est dès lors occultée. Comme le résume bien Gossage, « The method of

focusing on households observed in census « snapshots » of historical reality has missed this aspect of family dynamics. » (1999 : 117)

Certes, par l'utilisation d'un seul recensement nous ne pouvons suivre l'évolution des structures de ménages particuliers, mais il est néanmoins possible d'évaluer, à un moment précis, comment se comportent les ménages selon certaines caractéristiques démographiques. Si l'on considère que les membres d'une communauté ne se marient jamais tous en même temps, et que la répartition aléatoire des événements démographiques fournit à chaque instant un éventail suffisamment représentatif des différents stades d'évolution du cycle de vie familial dans le milieu considéré, cette limite est sans grande portée.

Sans pourtant évaluer les variations des ménages en fonction des cycles de vie – concept qui en soi demeure embarrassant à opérationnaliser<sup>34</sup> – nous allons ici simplement tenter de vérifier comment certaines caractéristiques démographiques des chefs de ménages, surtout, et aussi des enfants peuvent faire varier les configurations familiales. Pour ce faire, trois dimensions seront ici abordées : le sexe et le statut matrimonial du chef, son âge, et enfin, le nombre d'enfants présents dans le ménage. Nous retiendrons néanmoins des auteurs qui ont tenté de démontrer l'importance des cycles de vie que les structures des ménages ne sont pas figées et qu'elles sont soumises à des cycles d'élargissement et de rétrécissement, de complexification et de simplification partiellement dus aux variations des conjonctures démographiques des membres des ménages.

### 3.2.3.1 Le sexe et le statut matrimonial du chef

Bradbury (1995), dans l'étude qu'elle fait de la famille ouvrière de Montréal, montre qu'un ménage dont le chef est une femme n'est habituellement pas structuré de la même manière que si le chef est un homme. Les ménages, constate Bradbury, ont une structure plus complexe et

---

<sup>34</sup> S'il est embarrassant, c'est que le concept de cycle de vie (développé à partir de données transversales telles que les recensements) requiert de grandes suppositions (Katz, 1975 : 242). Comme le résumait bien Susan Juster et Maris Vinovskis : « Any family cycle model necessarily greatly constricts the factors that describe the development of the family [...] assumes the presence of both parents during the period of childbearing and cannot incorporate the effects of higher rates of adult deaths. » (Juster et Vinovskis, 1987 : 196). Tamara Hareven a longtemps cherché à développer un modèle de cycle de vie englobant et flexible, mais n'a pas réussi à en mettre un au point jugé satisfaisant (Modell et Hareven, 1973; Hareven, 1991).



étendue quand ils sont dirigés par une femme. Encore selon Bradbury, les femmes sont plus nombreuses à vivre en ménages solitaires et apparentés sans unité conjugale. Notamment, les veuves partagent souvent leur espace résidentiel « avec des amis ou des parents, voire des étrangers, [ce qui] permet non seulement d'épargner de l'argent, mais offre aussi parfois aux femmes la possibilité de leur confier la garde de leurs enfants ou de compter sur leur aide pour la subsistance quotidienne. » (Bradbury, 1995 : 275) Rejoignant Bradbury, Katz déclare que la question du veuvage et du sexe des veufs ne doit pas être négligée lorsque l'on étudie les structures résidentielles. Katz écrit : « The problem of widowhood in a nineteenth-century city must not be underestimated. » (Katz, 1975 : 254)

Cherchant à vérifier comment le sexe du chef et son statut matrimonial déterminent le type de ménage dirigé, nous avons d'abord réparti les ménages en fonction du sexe du chef (tableau 3.6). Au total, 14,3 % des ménages de Québec sont dirigés par des femmes.

**Tableau 3.6 : Structure des ménages selon le sexe du chef, Québec 1901**

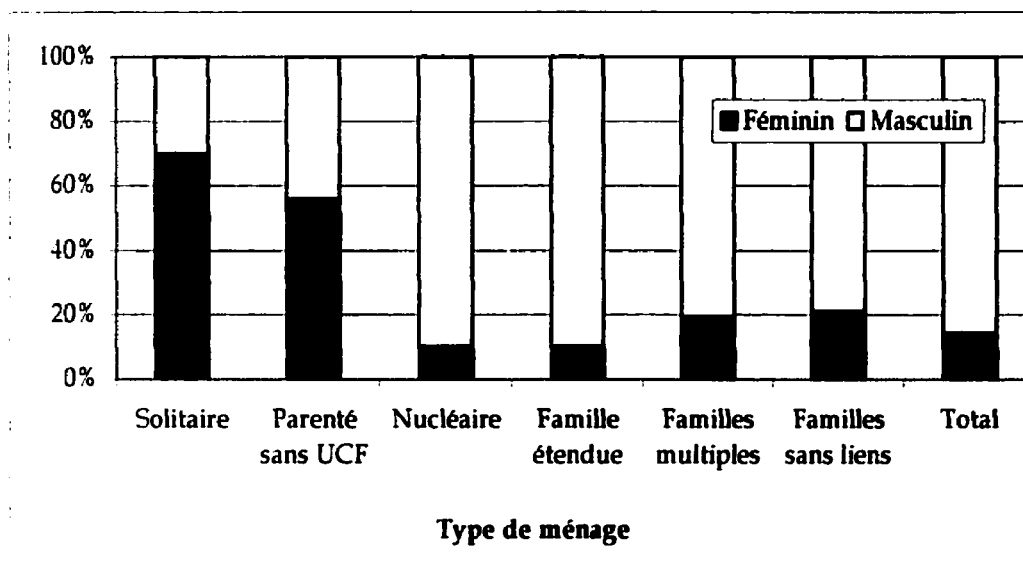
Type de ménage	Féminin		Masculin	
	N	%	N	%
Solitaire et sans parenté	345	19,09	148	1,37
Parenté sans UCF	251	13,89	198	1,83
Nucléaire	986	54,57	8 877	82,00
Famille étendue	142	7,86	1 268	11,71
Familles multiples	58	3,21	241	2,23
Familles sans liens	25	1,38	93	0,86
<b>TOTAL</b>	<b>1 807</b>	<b>100,00</b>	<b>10 825</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Même si elles sont majoritairement chefs de ménages nucléaires, une forte proportion des femmes chefs sont à la tête des ménages solitaires et apparentés sans unités conjugales familiales. Près d'une femme sur cinq qui est chef réside dans un ménage de type solitaire alors qu'un homme sur 100 est chef d'un tel ménage. Dans le cas des ménages nucléaires, quatre hommes sur cinq sont chefs alors qu'une femme sur deux l'est. Une plus forte proportion d'hommes est à la tête de ménages à famille étendue. Par contre, la proportion de femmes chefs de ménages à familles multiples et sans liens apparents est plus élevée que celle des hommes.

Afin de mieux saisir le rapport entre le sexe du chef et le type de ménage qu'il dirige, nous avons fait ressortir les proportions des types de ménages en fonction du sexe (graphique 3.5).

**Graphique 3.5 : Proportion d'hommes et de femmes chefs selon le type de ménage, Québec 1901<sup>35</sup>**



Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

De cette répartition, nous voyons clairement que les chefs hommes et les chefs femmes vivent dans deux univers diamétralement opposés. Les seuls types de ménages qui sont le plus souvent dirigés par des femmes sont les ménages solitaires et apparentés. Quant aux hommes, ils sont chefs de ménages nucléaires dans une proportion d'environ 90 %. Néanmoins, environ 20 % des ménages les plus complexes, c'est-à-dire les ménages à familles multiples et à unités conjugales sans liens apparents, sont dirigés par des femmes.

Si nous regardons d'un peu plus près les sous-types de ménages afin de voir si des disparités peuvent s'observer à l'intérieur des types de ménages, la différence entre les ménages que dirigent les hommes et les femmes est encore plus probante. Selon cette distribution, près des trois quarts des ménages monoparentaux sont dirigés par des femmes. Pour Bradbury (1995 : 246) et Janssens (1993 : 172), le fait que l'on retrouve plus de femmes à la tête des ménages monoparentaux peut s'expliquer par la tendance qu'ont les hommes veufs à se remarier beaucoup plus rapidement que les femmes dans la même situation. Cependant, les chefs de ménages

<sup>35</sup> Les données de ce tableau sont précisées en annexe M.

monoparentaux ne sont pas tous veufs<sup>36</sup>. Les données des recensements laissent entrevoir qu'un bon nombre de parents seraient séparés de leurs conjoints. En effet, 10,3 % des chefs de ménages monoparentaux sont encore mariés. Plus précisément, 6,3 % des femmes et 26,4 % des hommes chefs de familles monoparentales déclarent être mariés. Les causes de séparation des conjoints peuvent être diverses : départ d'un des conjoints – souvent l'homme – pour aller travailler à l'extérieur de la ville, concubinage, séparation de fait, etc.. Ces résultats ne donnent qu'un aperçu du phénomène de la séparation des conjoints puisqu'il est possible, avance Bradbury, « que plusieurs couples séparés de fait figurent comme cohabitant ensemble dans les données du recensement. » (1995 : 245)

Lorsqu'elles sont chefs de ménages solitaires, 42,6 % des femmes sont célibataires, 51,1 % sont veuves et 5,8 % sont mariées<sup>37</sup>. Les hommes sont célibataires dans 51,7 % des ménages solitaires, mariés et veufs dans 15,7 % et 32,7 % des ménages. Bref, les hommes célibataires sont plus nombreux à résider dans un ménage solitaire tandis que les femmes en ménage solitaire sont plutôt veuves.

Les hommes et les femmes chefs de ménage qui partagent leur espace résidentiel avec des parents sans que ne soit formée une unité conjugale familiale, n'ont pas, pour la plupart le même statut matrimonial : près de 40 % des femmes à la tête de tels ménages sont veuves alors que pour les hommes cette proportion n'est que de 20 %. Dès lors, une femme veuve seule aurait tendance à habiter avec des membres de sa parenté beaucoup plus qu'un homme veuf. Dans 70,7 % des cas, les hommes à la tête de tels ménages sont célibataires. Avec des écarts moins drastiques, la même tendance s'observe dans les ménages où résident des frères et sœurs<sup>38</sup>.

Un phénomène intéressant se manifeste dans le cas des ménages à familles étendues. Très peu d'hommes veufs sont à la tête de ménages étendus. Dans plus de 90 % des ménages étendus dirigés par un homme, le chef est marié alors que 80 % des femmes chefs de tels ménages sont veuves : ce qui signifie que les hommes veufs sont très peu enclins à diriger des ménages

---

<sup>36</sup> Voir en annexe N pour le classement des ménages selon le sexe du chef, son statut matrimonial et le type de ménage qu'il dirige.

<sup>37</sup> Le 0,58 % restant est constitué de femmes chefs de ménages solitaires pour lesquelles les données sur le statut matrimonial ne sont pas données.

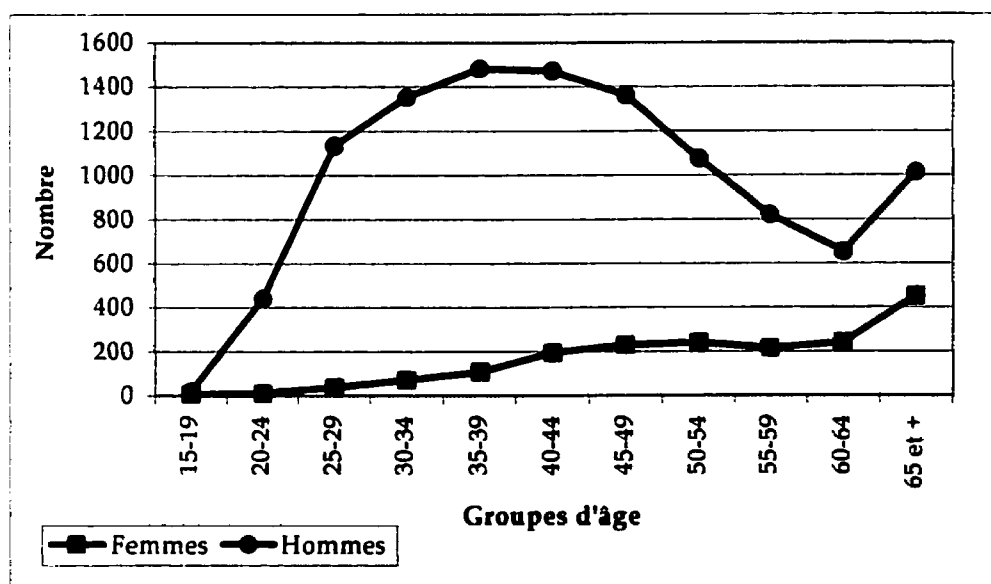
<sup>38</sup> Plus précisément, 15,15 % des femmes chefs de ménages où résident des frères et sœurs sont veuves, et seuls 3,51 % des hommes dans la même situation le sont.

multigénérationnels et étendus<sup>39</sup>. Gossage (1999) et Bradbury (1995; 1992) suggèrent d'ailleurs que pour les femmes ces moyens de solidarités – manifestés par le partage de l'espace résidentiel – représentent en quelque sorte une réponse aux difficultés économiques que traversent un certain nombre de femmes veuves et mères. Ce phénomène expliquerait en partie la complexification des ménages dirigés par des femmes veuves. Ceci confirme alors l'hypothèse de Bradbury voulant que les femmes veuves aient tendance à être chefs de ménages plus complexes que les hommes veufs.

### 3.2.3.2 L'âge du chef

En moyenne, les chefs de Québec sont âgés de 46 ans<sup>40</sup>. Mais cette moyenne camoufle des écarts importants selon le sexe du chef : le quart des femmes chefs ont 65 ans et plus alors que la moitié des hommes chefs ont de 30 à 49 ans. Comme nous pouvons le voir au graphique 3.6, le nombre de chefs qui sont femmes augmente au moment où le nombre d'hommes chefs diminue.

Graphique 3.6 : Âge et sexe des chefs de ménages, Québec 1901<sup>41</sup>



Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

<sup>39</sup> Le même phénomène s'observe dans le cas des ménages à familles multiples, mais les effectifs sont trop faibles pour nous permettre de confirmer cette tendance. Seuls 241 hommes et 58 femmes dirigent des ménages à familles multiples.

<sup>40</sup> Plus précisément, la moyenne d'âge des chefs est de 45,72 ans. Dix ménages ont été exclus de notre analyse puisque l'âge du chef n'est pas donné.

<sup>41</sup> En annexe O, se trouvent les données ayant servi à produire ce tableau.

Mais quel rapport y a-t-il entre l'âge du chef et le type de ménage qu'il dirige ? Par exemple, est-ce que les chefs plus âgés dirigent plus ou moins des ménages nucléaires ? Pour répondre à cette question, nous avons réparti les ménages selon leur structure et l'âge du chef. Puisque les nombres de chefs par groupes d'âges quinquennaux ne sont pas les mêmes, nous travaillerons ici avec les proportions. Aussi, nous ne tiendrons pas compte des structures des ménages des chefs âgés de 15 à 19 ans puisque les effectifs sont trop faibles.

Selon notre répartition (tableau 3.7), la proportion des chefs de ménages solitaires est en corrélation directe avec l'âge du chef. Plus le chef est âgé, plus il a tendance à vivre seul : environ 2 % des chefs de 20 à 29 ans sont en ménages solitaires, tandis que près de 10 % des chefs de 65 ans et plus résident seuls. L'âge du chef de ménage mis en relation avec le sexe du chef indique bien qu'être à la tête de ménages solitaires est propre aux femmes âgées. Cette constatation conduit Michelle Perrot à affirmer que « l'étude de la vieillesse, ce grand sujet d'histoire à écrire, devra être résolument sexuée. » (Perrot, 1999 : 275)

Quant à la proportion de chefs de ménages de type apparenté sans unité conjugale familiale, elle reste plus ou moins stable et oscille entre 2,7 et 4,7 %, peu importe l'âge du chef.

**Tableau 3.7 : Âge des chefs et répartition en pourcentage des ménages selon les structures, Québec 1901**

Type de ménage	Groupes d'âges											Total (N)
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	
Solitaire et sans parenté	22,73	2,67	1,79	1,47	2,14	2,88	3,02	3,58	4,34	7,49	9,63	489
Parenté sans UCF	22,73	3,33	3,41	2,73	3,02	3,36	3,08	3,81	4,54	4,70	3,96	449
Nucléaire	36,36	83,11	79,95	81,15	79,53	78,09	80,18	79,83	77,70	74,38	70,01	9 859
Famille étendue	13,64	9,11	11,86	11,98	13,29	13,63	10,64	9,59	10,33	8,17	9,63	1 408
Familles multiples	4,55	1,33	2,13	1,82	1,51	1,44	2,08	2,28	2,61	3,24	5,05	299
Familles sans liens	0,00	0,44	0,85	0,84	0,50	0,60	1,01	0,91	0,48	2,01	1,71	118
Total (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	--
Total (N)	22	450	1 172	1 427	1 588	1 666	1 589	1 314	1 036	894	1 464	12 622

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

De 20 à 54 ans, la proportion de chefs de ménages nucléaires vacille autour de 80 %, et elle baisse à 70 % lorsque le chef est âgé de 65 ans et plus. À cette tendance, on fera cependant exception pour la proportion de ménages nucléaires dirigés par un chef de 20 à 24 ans puisqu'elle est la plus élevée (83,11 %).

En corrélation avec la tendance des chefs plus jeunes à habiter en ménage nucléaire, nos résultats indiquent que c'est entre l'âge de 25 à 44 ans que les chefs sont le plus à la tête de ménages à familles étendues et qu'à partir de 45 ans cette tendance diminue. Puisque la plupart des ménages à familles étendues ont une extension ascendante, et que c'est à l'âge où les parents des chefs vivent encore qu'il y a le plus de familles étendues, il est logique qu'à mesure que les chefs vieillissent ils aient moins la possibilité de vivre avec leurs parents. En nous appuyant sur la démonstration de David Kertzer (1991 : 170-171), on peut comprendre que la faible proportion de familles étendues et multiples ne soit que de 13 % à Québec puisque peu de personnes vivaient suffisamment longtemps pour résider en ménages multigénérationnels. Dans le cas des États-Unis, Steven Ruggles montre qu'entre l'âge des chefs et la proportion de ménages multigénérationnels il y a un lien direct, tout comme il y a une relation entre les conditions démographiques d'une population et sa possibilité d'habiter en ménages étendus et multiples :

*With relatively late marriage and minimum fertility control, nineteenth-century Americans often bore children late in life. Long generations sharply limited the period during which parents and adult children were both alive, thus reducing or eliminating the extended phase of a stem family cycle. (Ruggles, 1994 : 110)*

Il demeure néanmoins délicat, nous rappelle Ruggles, d'évaluer comment les conditions démographiques affectent les fréquences des ménages multigénérationnels. Mais André Burguière et François Lebrun affirment qu'il serait « excessif de prétendre que le mariage tardif et son corollaire, le faible écart entre conjoints, ont joué dans toute l'Europe occidentale en faveur de la famille nucléaire. » (1986 : 34)

De 20 à 45 ans, la proportion de chefs de ménage à familles étendues est presque constante et elle augmente au moment où les chefs sont âgés de plus de 55 ans. Cette hausse peut se comprendre si l'on considère que la majorité des ménages à familles multiples sont descendants.

Somme toute, nos résultats donnent l'impression que de l'âge de 20 à 54 ans les structures demeurent plus ou moins les mêmes, mais qu'au moment où les chefs atteignent l'âge de 55 ans, les modèles s'éclatent. Bref, les variations selon l'âge du chef et le type de ménage qu'il dirige indiquent qu'il y a corrélation entre le vieillissement du chef de ménage et la diversification des modèles résidentiels.

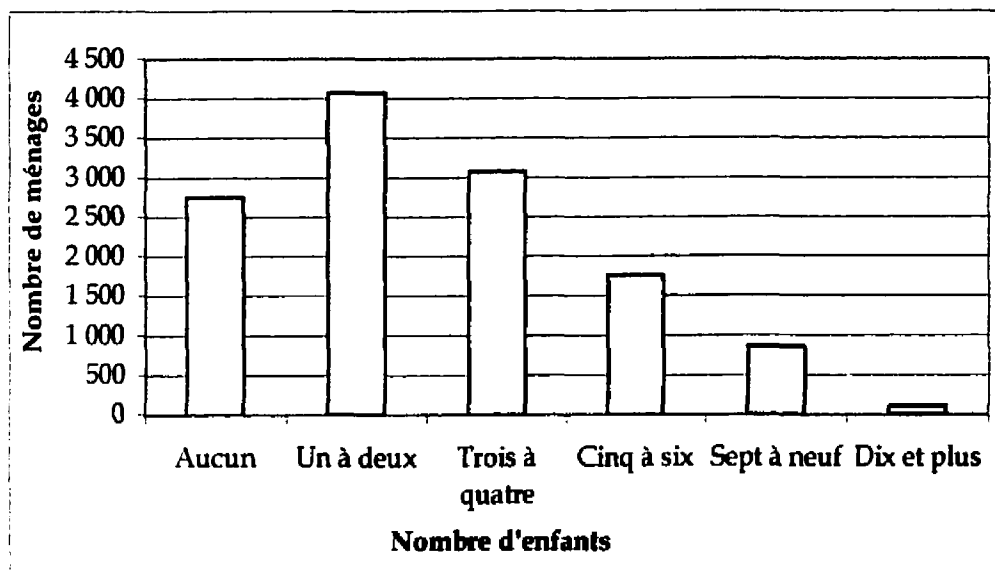
### 3.2.3.3 Le nombre d'enfants par ménage

Napoléon Lapointe, un charretier de 55 ans, et son épouse Joséphine, une femme de 47 ans, vivent dans le quartier Saint-Sauveur avec leurs 14 enfants qui sont âgés de 3 à 27 ans<sup>42</sup>. Napoléon et Joséphine font-ils figure d'exceptions avec leurs si nombreux enfants ? Selon Lortie (1968), les familles nombreuses sont l'apanage des habitants de Québec au début du siècle. Il écrit qu'à Québec, il n'est « pas rare d'y trouver 10, 12, 15 enfants et quelquefois davantage. » (Lortie, 1968 : 83) Or, selon les données fournies par le recensement nominatif pour la ville de Québec, le nombre moyen d'enfants par ménage en 1901 est de 2,89.<sup>43</sup> Les ménages composés de sept enfants et plus font figure d'exceptions, puisque seuls 8 % des ménages ont autant d'enfants (graphique 3.7). Dans une proportion de 32 %, nous trouvons à Québec des ménages dans lesquels un et deux enfants résident. De trois à quatre enfants habitent dans 24 % des ménages, tandis que les ménages de cinq à six enfants constituent 14 % de notre population. Enfin, dans 22 % des ménages aucun enfant n'habite avec le chef.

---

<sup>42</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Est, sous-district Saint-Sauveur, division 9 : 4,30-4,45.

<sup>43</sup> Pour calculer le nombre d'enfants, nous n'avons considéré que les personnes qui avaient comme lien de parenté avec le chef celui de fille ou de fils. Le nombre d'enfants résidant avec le chef du ménage ne correspond toutefois pas nécessairement au nombre d'enfants qu'a eu ce ménage puisqu'il comprend seulement les enfants qui ont survécu et ceux qui n'ont pas été confiés à des membres de la parenté, ou à des institutions, et ceux qui ne prennent pas pension ailleurs que chez leurs parents.

Graphique 3.7 : Nombre d'enfants par ménage, Québec 1901<sup>44</sup>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Dans quels types de ménages les enfants sont-ils les plus nombreux ? Et dans quelle mesure le nombre d'enfants fait-il varier les structures ? En distribuant les ménages selon leur structure et le nombre d'enfants présents, deux tendances générales – quoique faibles – se manifestent (tableau 3.8)<sup>45</sup>. Dans un premier temps, plus le nombre d'enfants est élevé, plus le ménage a tendance à être nucléaire : 81 % des ménages sans enfants sont nucléaires tandis que lorsqu'il y a sept enfants et plus, cette proportion s'élève à 88 %. À l'inverse, moins il y a d'enfants, plus le ménage sera enclin à être étendu.

<sup>44</sup> La répartition détaillée des ménages selon le nombre d'enfants est fournie en annexe P.

<sup>45</sup> Par définition dans les ménages solitaires, apparentés sans unité conjugale il n'y a pas d'enfants. Nous avons exclu ces ménages de notre analyse.



Tableau 3.8 : Structures des ménages et nombre d'enfants, Québec 1901

Type de ménage	Nombre d'enfants						Total (N)
	Aucun	Un à deux	Trois à quatre	Cinq à six	Sept à neuf	Dix et plus	
Nucléaire	81,10	84,02	84,33	86,78	87,98	85,71	9863
Famille étendue	15,98	12,27	11,41	10,10	9,22	11,43	1410
Familles multiples	2,09	2,80	3,09	1,99	1,87	0,95	299
UCF sans liens	0,83	0,91	1,17	1,13	0,93	1,90	118
Total (%)	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	--
Total (N)	1 815	4 075	3 075	1 763	857	105	11 690

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Par contre, dans le cas des ménages à familles multiples et à unités conjugales familiales sans liens apparents, la proportion de tels ménages augmente lorsqu'elle passe d'aucun à quatre enfants et diminue au moment où cinq enfants ou plus sont présents dans le ménage.

Ces résultats confirment l'hypothèse d'Anderson (1978 : 43-67) voulant que lorsque peu d'enfants sont présents les familles semblent alors partager leur espace avec de la parenté. Nos résultats corroborent ceux de Janssens (1993 : 87) puisqu'ils indiquent que c'est au moment où aucun enfant n'est présent que les structures familiales sont les plus diverses. Mais nos résultats ne sont que partiels puisqu'ils ne tiennent pas compte de l'âge des enfants. Nous n'écartons pas la possibilité qu'au moment où les enfants sont en bas âge, les structures résidentielles soient plus complexes, et qu'elles tendent à se simplifier au moment où les enfants sont plus âgés.

Bref, ce survol des variations des structures résidentielles selon les caractéristiques démographiques montre l'importance du sexe, de l'âge, du statut matrimonial du chef, tout comme elle laisse envisager que le nombre d'enfants puisse avoir une influence sur les modèles résidentiels. Néanmoins, notre analyse demeure limitée puisqu'elle ne tient compte que des caractéristiques du chef. En ce sens, il serait souhaitable, dans des recherches ultérieures, de tenter de développer une méthode permettant d'évaluer l'importance des caractéristiques démographiques de tous les membres des ménages.

### 3.3 La présence des pensionnaires et des domestiques à Québec

L'avocat William Cook et son épouse vivent avec leurs six enfants. Agnes Hornby, une célibataire de 24 ans, travaille en tant que domestique chez les Cook et habite avec eux<sup>46</sup>. Tout comme Agnes, Léa Boutin, une domestique célibataire de 23 ans, habite chez ses employeurs, les Timmons. Monsieur Timmons est manufacturier de chaussures<sup>47</sup>. Louis Côté, un célibataire de 30 ans travaille comme commis. Louis est pensionnaire chez les Tardivel, un couple de 40 et 28 ans. Eugène Tardivel est peintre décorateur et son épouse, Euralie déclare ne pas occuper d'emploi<sup>48</sup>. Albertine Montimy est pensionnaire dans la demeure de Napoléon et Marianne Samson. Albertine est célibataire, a 20 ans et travaille comme domestique ailleurs le jour<sup>49</sup>. Enfin, Rosanna Blais, une apprentie modiste de 16 ans réside chez Mme Bédard, une modiste veuve de 70 ans<sup>50</sup>.

Ces ménages ont tous en commun le fait de partager leur espace résidentiel avec une personne qui ne leur est pas apparentée. Est-ce un phénomène courant pour les ménages québécois de loger sous leur toit une personne avec laquelle ils n'ont pas de liens de parenté<sup>51</sup> ? Selon plusieurs études portant sur la famille urbaine en période industrielle, avoir chez soi des pensionnaires, domestiques et des employés non domestiques est un phénomène courant. Modell et Hareven ont calculé que 15 à 30 % des ménages accueilleraient chez eux des personnes qui ne leur étaient pas apparentées au moment des recensements de 1885 et 1895 dans l'état du Rhode Island (1973 : 470). À Hamilton, Katz évalue qu'en 1851, 29 % des ménages hébergent un ou plusieurs pensionnaires et qu'en 1861 cette proportion diminue à 20 %. Aux mêmes moments, des domestiques résident dans 30 % et 20 % des ménages (Katz, 1975 : 222-224). En 1891 et 1901, selon Anne Prud'homme (2000), les pensionnaires non-apparentés se trouvent dans 25 % des ménages de Sudbury. Sheva

<sup>46</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Centre, sous-district Banlieue (Notre-Dame-de-Québec) : 9,17-9,25.

<sup>47</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Centre, sous-district Saint-Jean, division 11 : 1,1-1,6.

<sup>48</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Centre, sous-district Saint-Louis, division 2 : 3,34-3,36.

<sup>49</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Est, sous-district Saint-Vallier, division 8 : 9,40-9,42.

<sup>50</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Est, sous-district Jacques-Cartier, division 12 : 11,1-11,2.

<sup>51</sup> Certes, il ne faut pas croire que les pensionnaires, domestiques et employés non domestiques sont tous étrangers aux ménages qui les hébergent. Il est possible, par exemple, qu'un pensionnaire soit un membre de la parenté éloignée. Seulement les traces que ces personnes ont laissées dans les recensements ne l'indiquent pas.

Medjuck (1979 : 283), calcule qu'en 1851, 12,5 % des ménages de Moncton comprenaient des membres non apparentés et qu'en 1861, ce taux chuta à 2,7 %<sup>52</sup>. Enfin, Anderson évalue qu'à Preston (Angleterre) 33 % des ménages vivent avec des membres additionnels non apparentés (1978 : 46)<sup>53</sup>. John Bullen, suggère que la forte présence des pensionnaires dans les villes nord-américaines en période industrielle s'explique par le fait que les hommes jeunes et célibataires venus travailler temporairement en ville y cherchent un endroit où loger. Il écrit : « In cities where young single men and working fathers temporarily separated from their families composed a significant proportion of the population, the services of room and board were always in wide demand. » (Bullen, 1986 : 174)

À Québec en 1901, près du quart des ménages hébergeaient des pensionnaires, domestiques et employés non domestiques. Des pensionnaires se trouvent dans 10,56 % des résidences, et les domestiques dans 10,3 % des ménages. Les employés non domestiques – pour la plupart des commis et apprentis – sont peu présents et résident dans 0,2 % des ménages. Dans 1,1 % des ménages, il y a à la fois des pensionnaires et des domestiques, des domestiques et des employés non domestiques, ou encore des employés non domestiques et des pensionnaires.

Qui sont ces membres additionnels des ménages qui n'ont visiblement pas de lien de parenté avec le ménage ? Dans quels types de ménages logent-ils ? Dans quels secteurs de la ville se trouvent-ils ? Nous tenterons maintenant de répondre à ces questions.

### 3.3.1 Les caractéristiques des membres additionnels non apparentés

On recense au total, 2 276 pensionnaires, 1 919 domestiques, et 40 employés non domestiques à Québec au moment du recensement de 1901<sup>54</sup>. Puisque les employés non domestiques sont si peu nombreux, nous les excluons de l'analyse qui suit.

---

<sup>52</sup> Medjuck attribue cette baisse radicale du nombre de pensionnaires et de domestiques à la crise économique que vivait Moncton dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Selon l'auteure, la diminution des activités navales et portuaires eut comme conséquence d'attirer beaucoup moins d'immigrants – souvent des hommes célibataires – ce qui se traduit par une baisse radicale du nombre de pensionnaires.

<sup>53</sup> Dorénavant, à l'instar de Gossage (1999) et Anderson (1978), pour référer à la fois aux pensionnaires et aux domestiques, nous emploierons indifféremment les termes d'« extras » et de membres additionnels non apparentés.

<sup>54</sup> Le nombre de pensionnaires à Québec est en réalité supérieur puisque nous avons exclu de notre analyse des ménages les maisons de pension et les hôtels.

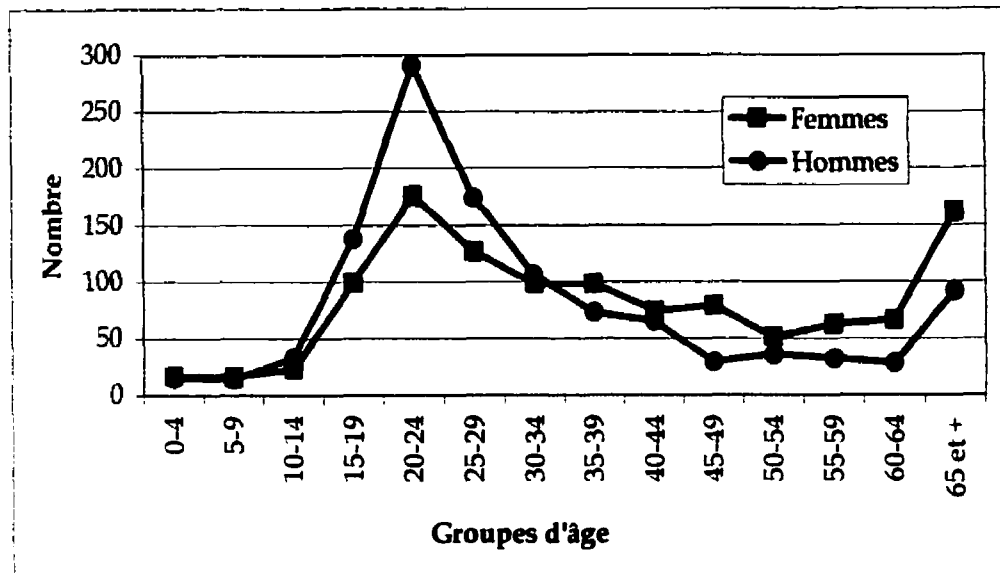
### 3.3.3.1 Les pensionnaires

Selon nos analyses, 50,5 % des pensionnaires de Québec sont de sexe féminin. Nos résultats sont fort différents de ceux de Prud'homme pour Sudbury (2000), de Katz pour Hamilton (1975), de Medjuck pour Moncton (1979), d'Anderson pour Preston (1978), et de Modell et Hareven pour l'état du Rhode Island (1973), qui avaient observé que les pensionnaires étaient en très forte majorité des hommes. Par exemple, Katz et Prud'homme évaluent à 33,7 % et 5,0 % la proportion des femmes pensionnaires. Ces résultats étonnants ne trouvent pas d'appui dans la littérature existante et pourraient être spécifiques à la ville de Québec. Mais avant d'avancer des explications à ce phénomène, regardons d'un peu plus près la structure d'âge des pensionnaires afin d'évaluer si elle varie selon le sexe.

La répartition des pensionnaires selon leur sexe et leur âge démontre bien que les tendances chez les hommes et chez les femmes ne sont pas les mêmes (graphique 3.8). Les hommes pensionnaires sont jeunes puisque plus de la moitié d'entre eux sont âgés de 15 à 29 ans. Plus précisément, 25,8% d'entre eux ont de 20 à 24 ans. Les femmes pensionnaires, malgré une légère hausse lorsqu'elles ont de 20 à 29 ans – semblable en cela à la courbe d'âge des pensionnaires masculins – sont réparties beaucoup plus équitablement que le sont les hommes. Plus de la moitié des pensionnaires masculins ont entre 15 et 29 ans, et le tiers seulement des femmes logeuses ont ces âges. Les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à être pensionnaires lorsqu'elles ont plus de 35 ans. Malgré le fait qu'être pensionnaire est souvent synonyme de jeunesse, il semble qu'à Québec il soit aussi – dans une certaine mesure – synonyme de vieillesse. Encore là, chez les hommes et chez les femmes l'amplitude de cette tendance varie. Les femmes pensionnaires âgées de 65 ans et plus sont presque aussi nombreuses que celles âgées de 20 à 24 ans<sup>55</sup>. Par ailleurs, les hommes pensionnaires de 65 ans et plus représentent 8,2 % de l'effectif. Tant chez les hommes que chez les femmes, les proportions des pensionnaires de 65 ans et plus équivalent au double de celles des pensionnaires de 60 à 64 ans.

---

<sup>55</sup> Au total, 14,1 % des femmes pensionnaires ont 65 ans et plus alors que 15,3 % des femmes pensionnaires ont de 20 à 24 ans.

Graphique 3.8 : Âge et sexe des pensionnaires de la ville de Québec, 1901<sup>56</sup>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Puisque les courbes d'âge des pensionnaires hommes et femmes diffèrent, nous sommes à même de supposer que les conditions faisant d'eux des pensionnaires ne sont pas les mêmes. En observant de plus près le statut matrimonial des pensionnaires, nous constatons qu'ils sont, hommes comme femmes, trois fois sur quatre célibataires (tableau 3.9). Les veuves sont pourtant un peu plus nombreuses à prendre pension que les veufs.

**Tableau 3.9 : Distribution en pourcentage des pensionnaires selon le sexe et le statut matrimonial, Québec 1901**

Statut matrimonial	Féminin		Masculin	
	N	%	N	%
Célibataire	853	74,24	877	77,82
Marié	93	8,09	104	9,23
Veuf	200	17,41	138	12,24
Divorcé	2	0,17	5	0,44
Manquant	1	0,09	3	0,27
<b>Total</b>	<b>1 149</b>	<b>100,00</b>	<b>1 127</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

<sup>56</sup> En annexe Q se trouve le tableau détaillé de ces répartitions.

Dès lors, comment expliquer d'une part, qu'à Québec les femmes pensionnaires soient si nombreuses, et d'autre part que leur structure d'âge diffère tant de celle des hommes ? Le contexte économique de la ville peut fournir quelques indices explicatifs. En prenant en considération le fait qu'à Québec les industries légères priment, il est probable que la main-d'œuvre féminine soit en demande. C'est du moins ce que laisse présager Yves Frenette lorsqu'il écrit qu'au Québec comme « ailleurs dans le monde occidental, l'urbanisation est liée à la division des sexes : les Canadiennes françaises précèdent les hommes en ville, où elles espèrent trouver un emploi et choisir plus librement un compagnon de vie. » (Frenette, 1998 : 80) Ce qui confirmerait que Québec a, pour reprendre l'expression d'Olson (1996 : 84), dévoré le travail féminin. Par ricochet, la faible proportion de pensionnaires masculins peut se comprendre si l'on songe au fait que les hommes sont moins attirés à Québec que ne le sont les femmes (sauf entre 15 et 29 ans), et qu'ils sont plus nombreux à quitter la ville pour aller travailler ailleurs<sup>57</sup>. Nous sommes tentés d'avancer une autre hypothèse qui demeure toutefois fragile. Qu'à tout âge – et non seulement lorsqu'elles sont jeunes – les femmes soient pensionnaires laisse envisager la possibilité que plusieurs d'entre elles, par choix ou non, demeurent célibataires et occupent des emplois de clerks, d'institutrices, de domestiques non résidentes, de secrétaires, d'ouvrières et de vendeuses suffisamment rémunérateurs pour les faire vivre, mais insuffisants pour qu'elles habitent seules. C'est sans doute le cas, par exemple, de Régine Beaulieu, une couturière célibataire de 45 ans qui loge chez Charles et Marie Huot<sup>58</sup>.

Quant à l'origine des pensionnaires, ils sont en grande majorité des catholiques français (83,0 %). Seulement 6,6 % des pensionnaires sont d'origine irlandaise et de religion catholique, et 4,5 % sont d'origine anglaise et non catholiques. Les différences d'origine selon le sexe sont mineures<sup>59</sup>. Cette forte proportion de pensionnaires catholiques français démontre bien que la ville de Québec, au

---

<sup>57</sup> Yves Roby écrit qu'entre 1860 et 1900 « les centres urbains du Québec se révèlent incapables d'absorber l'excédent de population des campagnes, mais elles contribuent même à grossir le flot d'immigrants vers les États-Unis. » (1996 : 124) Ceci laisse croire que les hommes sont peut-être plus nombreux à quitter Québec et donc moins nombreux à y chercher pension.

<sup>58</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Est, sous-district Jacques-Cartier, division 3 : 6,12-6,14.

<sup>59</sup> La proportion des femmes d'origine française et de religion catholique est de 83,7 %, des femmes d'origine irlandaise et de religion catholique de 7,2 % et des femmes d'origine anglaise et de religion non catholique de 3,8 %. Les autres femmes pensionnaires sont des Irlandaises non catholiques, des Anglaises catholiques. En tout, 82,4 % des hommes pensionnaires sont catholiques et Français, 5,6 % sont Irlandais et catholiques et 5,2 % sont Anglais et non catholiques. Les autres pensionnaires sont des Anglais catholiques, des Irlandais non catholiques et d'origines diverses.

tournant du siècle, était un foyer d'appel pour les ruraux plus qu'elle ne l'était pour les arrivants d'outre-mer.

### 3.3.1.2 Les domestiques

Comme ailleurs, les employés domestiques de Québec qui vivent dans les ménages dans lesquels ils travaillent sont en grande majorité des femmes. Les hommes ne constituent que 8,49 % de l'effectif. À Québec, tout comme à Montréal, le travail de domestique devient de plus en plus réservé aux femmes<sup>60</sup>. Les quelques employés domestiques de sexe masculin sont cochers, cuisiniers ou serviteurs.

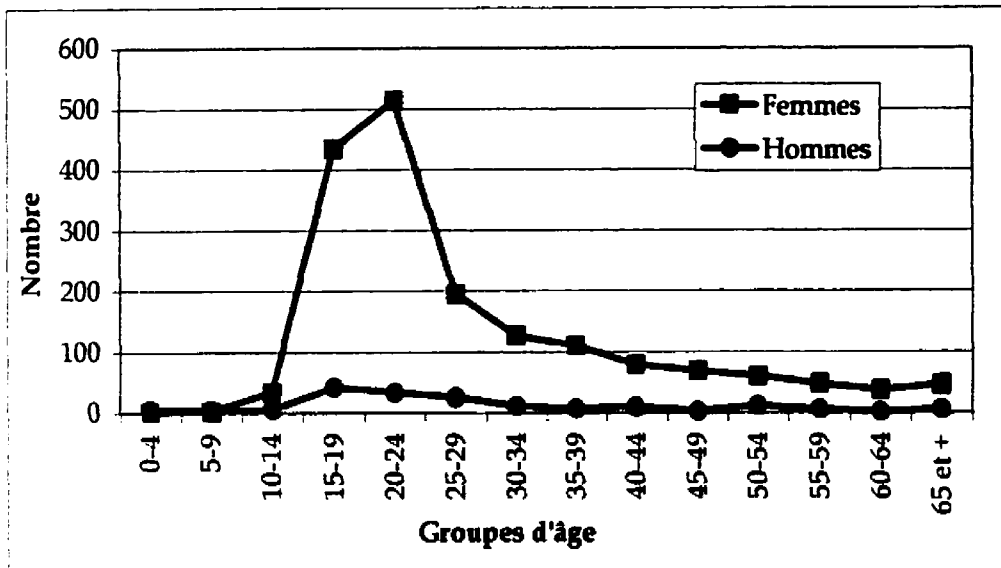
Selon les auteures du Collectif Clio (1992 : 293), la domesticité est la source première de l'emploi féminin et en 1871, selon les estimations de Claudette Lacelle, 70 % des domestiques en milieu urbain résident chez leurs employeurs (Cité dans Collectif Clio, 1992 : 213).

Les domestiques de Québec, selon le graphique 3.9, sont surtout âgés de 15 à 29 ans. Être domestique, dévoile cette distribution, est courant et temporaire chez les jeunes filles. Certaines sont tout de même domestiques résidentes au-delà de la vingtaine. Nos données laissent entrevoir la possibilité que le service domestique permet souvent aux jeunes filles venues des milieux ruraux ou de l'Angleterre de s'intégrer dans une ville qu'elles connaissent peu. Comme l'écrivent les auteures du Collectif Clio : « Le service domestique est un moyen privilégié d'intégration des jeunes rurales à la ville et aussi la principale porte d'entrée pour les femmes seules et sans ressource qui désirent venir au Canada. » (1992 : 214) En milieu rural, plusieurs parents laissent partir leurs filles vers la ville pour être domestiques, considérant que les familles qui les hébergeront sauront les « protéger des dangers moraux de la vie urbaine. » (Collectif Clio, 1992 : 295) Mais si nous nous fions à ce que nous en dit Bradbury (1995 : 183) dans le cas de Montréal, les domestiques ne seraient pas tous venus de l'extérieur de la ville et plusieurs sont des fils et des filles d'ouvriers de Québec.

---

<sup>60</sup> À Montréal, calcule Bradbury (1995 : 38), le nombre de femmes domestiques croît entre 1861 et 1881 alors que de moins en moins d'hommes occupent des emplois de domestiques.

**Graphique 3.9 : Âge et sexe des domestiques de la ville de Québec, 1901<sup>61</sup>**



Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Être domestique, précise Roger Henri Guérand (1999 : 311) dans le cas de la France, ne signifie pas être intégré à la vie familiale : dans les maisons les plus aisées, les domestiques ont des espaces pour dormir et manger les isolant de la famille. Pour le Québec, les auteures du Collectif Clio dénotent la même tendance (1992 : 213-214). De plus, la fréquence des mises à pied des domestiques les rend vulnérables puisqu'elles perdent à la fois leur emploi et leur toit. C'est ce qui explique que la plupart des jeunes filles préfèrent le travail à l'usine et à la manufacture qu'au travail de servante et qu'elles sont souvent domestiques que pour une brève période (Collectif Clio, 1992 : 293). À Montréal écrit Bradbury, « les jeunes filles passent d'une maitresse à l'autre, prennent alternativement des emplois de domestiques et d'ouvrières ». (Bradbury, 1995 : 184)

En grande majorité, les domestiques sont célibataires (tableau 3.10). En effet, neuf domestiques sur dix sont célibataires et si elles ne le sont pas, elles sont veuves. Notons aussi que les quelques hommes qui sont domestiques sont aussi célibataires.

<sup>61</sup> Les données de ce tableau sont en annexe R.



**Tableau 3. 10 : Distribution des domestiques selon le sexe et le statut matrimonial, Québec 1901**

Statut matrimonial	Féminin		Masculin	
	N	%	N	%
Célibataire	1 656	94,31	141	86,50
Marié	21	1,20	11	6,75
Veuf	76	4,33	11	6,75
Divorcé	1	0,06	0	0,00
Manquant	2	0,11	0	0,00
<b>Total</b>	<b>1 756</b>	<b>100,00</b>	<b>163</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Les domestiques de Québec sont, dans 76,7 % des cas, de religion catholique et d'origine française. Les Irlandais catholiques forment 11,6 % du groupe des domestiques et les Anglaises non catholiques 5,6 %. Bref, le travail de domestique est singulièrement un travail de femmes jeunes, célibataires et catholiques françaises. Il importe toutefois de noter que les domestiques d'origine irlandaise et de religion catholique sont sur-représentées puisque dans la ville seul 7,5 % de la population est d'origine irlandaise et de religion catholique.

Pour la plupart, ces domestiques travaillent et résident dans des ménages dirigés par des chefs de ménage d'origine française et de religion catholique. En tout, 84,46 % des domestiques vivent dans des ménages où le chef est d'origine française et de religion catholique alors que 8,39 % vivent dans des ménages où le chef est d'origine anglaise et d'une religion autre que catholique. Par ailleurs, en répartissant les ménages selon qu'ils hébergent ou non des domestiques et selon leur appartenance à une des trois communautés ethno-religieuse, nous observons que dans un ménage anglais non catholique sur quatre se trouvent des domestiques. Dans les ménages dirigés par des chefs d'origine française ou irlandaise, et de religion catholique, cette proportion est inférieure à 9 %<sup>62</sup>.

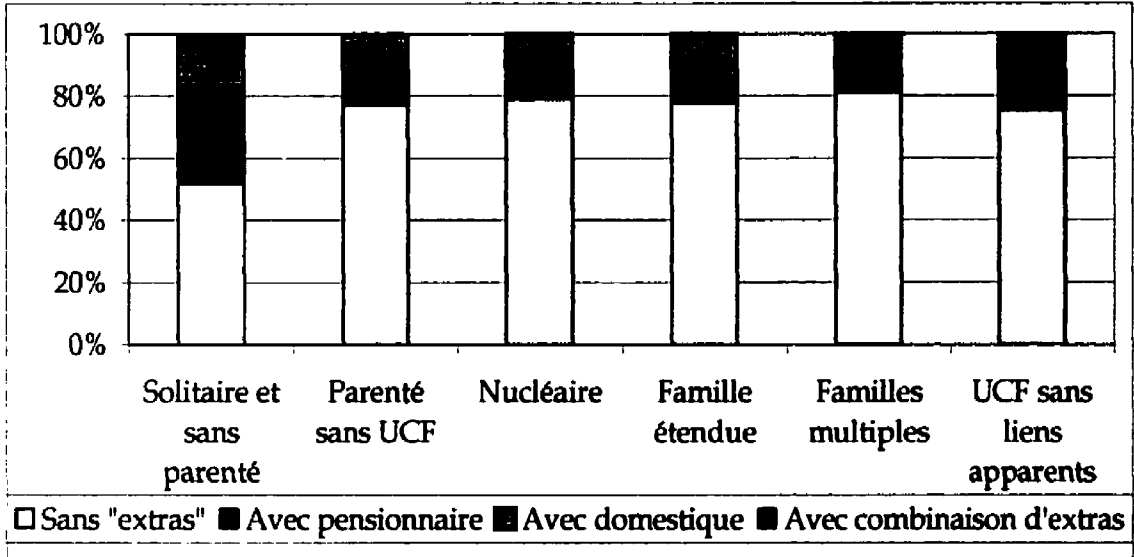
### 3.3.2 L'hébergement des « extras » selon les types de ménages

Selon nos données, les types de ménages hébergeant le plus de membres additionnels tels que les pensionnaires et les domestiques sont les ménages solitaires et sans parenté (graphique 3.10). En

<sup>62</sup> Plus précisément, nous retrouvons des domestiques dans 8,60 % des ménages catholiques et français, dans 7,76 % des ménages irlandais catholiques et dans 23,78 % des ménages anglais non catholiques.

fait, un ménage solitaire sur deux héberge des membres additionnels alors que tous les autres types de ménages les hébergent environ une fois sur quatre seulement. Les ménages à familles multiples sont ceux auxquels le moins de membres additionnels non apparentés se greffent. Non loin derrière, suivent les ménages nucléaires et à famille étendue.

**Graphique 3.10 : Répartition en pourcentage des ménages avec et sans pensionnaires et domestiques selon le type de ménage, Québec 1901<sup>63</sup>**



Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

Dans 31,0 % des ménages solitaires se trouvent un ou des pensionnaires et dans 11,4 % y résident des domestiques. Les pensionnaires vivent en plus grande proportion dans les ménages solitaires qu'ailleurs. Les chefs de ménages solitaires sont alors rarement seuls à vivre sous leur toit.

Dans les ménages nucléaires, à famille étendue, à familles multiples, et à parenté sans unité conjugale familiale, la proportion de pensionnaires et de domestiques y est semblable<sup>64</sup>. Environ 10 % de ces ménages hébergent des pensionnaires, et 10 % ont des domestiques. De légères fluctuations s'observent tout de même. Ainsi, 8 % des ménages à famille étendue ont des

<sup>63</sup> En annexe S sont fournies les données qui ont servi à créer ce tableau.

<sup>64</sup> Des 118 ménages dans lesquels vivent des unités conjugales sans liens apparents, 29 hébergent des extras. Ces ménages hébergent autant des pensionnaires que des domestiques. Le nombre de ménages à unités conjugales sans liens apparents est toutefois trop peu important pour nous permettre d'inclure ces ménages dans notre analyse.

pensionnaires et 12 % des domestiques. Du côté des ménages nucléaires, 10 % vivent avec des pensionnaires et 10 % avec des domestiques. Hormis les ménages où résident des unités conjugales familiales sans liens apparents, ce sont dans les ménages à parenté que se trouve la seconde proportion la plus forte de ménages hébergeant des pensionnaires et domestiques.

Les chefs vivant seuls sont ceux qui hébergent le plus de pensionnaires et de domestiques, alors que les ménages nucléaires et à familles multiples sont ceux dans lesquels se trouvent le moins de membres additionnels non apparentés.

### 3.3.3 Les secteurs de la ville où se trouvent les « extras »

Selon Gossage (1999) les ménages les plus aisés sont ceux dans lesquels se trouvent le plus de membres non apparentés. Pour la plupart, ce sont des domestiques. Néanmoins, nous dit-il, il est pratique courante pour les ménages aisés d'héberger des pensionnaires : « bourgeois households harboured disproportionate number of boarders, servants, and other non-kin extras. » (Gossage, 1999 : 137). Dans le même ordre d'idées, Gilliland et Olson écrivent qu'il ne faut pas croire que seules les familles ouvrières hébergent des pensionnaires : « Taking boarders was often a middle-class strategy for maintaining a middle-class life-style; it allowed a family to maintain a respectable address in a healthy street and to employ a servant. » (1993 : 12)

Pour voir ce qu'il en est à Québec, dans le tableau 3.11 nous avons réparti les pensionnaires et domestiques selon les secteurs de la ville dans lesquels ils se situent.

**Tableau 3.11 : Classement des pensionnaires et domestiques selon les secteurs de la ville, Québec 1901**

Secteur	Pensionnaires		Domestiques		Population totale	
	N	%	N	%	N	%
Haute Ville	851	37,37	1 269	66,13	20 502	32,02
Basse Ville	602	26,44	231	12,04	13 155	20,55
Faubourgs	824	36,19	419	21,83	30 364	47,43
<b>Total</b>	<b>2 277</b>	<b>100,00</b>	<b>1 919</b>	<b>100,00</b>	<b>64 021</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

À Québec, les pensionnaires se trouvent en nombre aussi important en Haute Ville que dans les Faubourgs. Mais puisque la population des secteurs de la ville n'est pas la même, la proportion

des pensionnaires en Basse Ville et en Haute Ville est nettement plus élevée. En tout, 4,6 % des habitants de la Basse Ville et 4,2 % des habitants de la Haute Ville sont des pensionnaires alors que dans les Faubourgs la proportion des pensionnaires n'est que de 2,7 %. En Haute Ville se trouve aussi, et cette fois avec un écart remarquable, la majorité des domestiques : 66,1 % des domestiques y sont situés. Autrement dit, 6,2 % des habitants de la Haute Ville sont des domestiques. Tout de même, 21,8 % des domestiques logent dans les Faubourgs de Québec, mais ils ne représentent que 1,4 % de la population.

Nous avons seulement effectué un bref survol des caractéristiques des pensionnaires et domestiques, mais déjà des tendances particulières – surtout en ce qui concerne les pensionnaires – ont été mises à jour. Il demeure que peu d'informations permettant d'étayer nos résultats sont fournies dans d'autres études où il est question des pensionnaires. De plus, nous ne pouvons savoir quels sont les liens qu'entretiennent les membres des ménages aux domestiques et aux pensionnaires. Nous savons qu'en milieux aisés les domestiques ont des espaces de la résidence qui leur sont réservés, mais qu'en est-il dans les maisons moins bien nanties ? Dans le cas des pensionnaires, ont-ils des espaces qui leur sont réservés et qui les isolent ou sont-ils intégrés à la vie domestique des ménages ? Comment une famille recrute-t-elle ses pensionnaires et domestiques ? Y avait-il des affinités ethniques, religieuses et d'emploi entre les membres additionnels et les ménages qui les hébergeaient ? Ce sont des questions qui mériteraient que l'on s'y attarde afin de mieux comprendre quelle importance était attribuée à cet espace privé qu'est le logis.

## **Conclusion**

Tout au long de ce chapitre, nous avons cherché à dégager les modes de résidence des ménages de la ville de Québec au début du siècle. De cette démarche s'est dévoilée la ressemblance de la taille et des structures des ménages québécois avec celles observées ailleurs. La structure nucléaire se fit ainsi prépondérante. Mais plutôt que d'en conclure, comme le fit Laslett dans le cas de l'Europe, que les ménages nucléaires dominaient à Québec, nous avons entrepris de mesurer l'impact de variables économiques, culturelles et démographiques sur ces structures.

Dans un premier temps, par l'étude des variations des structures des ménages selon les conditions économiques, nous avons constaté que des différences entre les modes de résidence

existaient d'un secteur à l'autre de la ville. C'est dans les Faubourgs, comme nous l'avons vu, que les ménages sont les plus nucléaires et c'est en Haute Ville que les ménages prennent des formes plus variées. Nos résultats corroborent ceux de Gossage (1999), Bradbury (1995), de Gilliland et Olson (1993) et de McGhan (1986) puisqu'ils indiquent qu'en milieux plus aisés les ménages ont tendance à être complexes et qu'en milieux plus pauvres, les ménages sont surtout nucléaires. Mais les écarts entre les modes de résidence des trois secteurs de la ville sont insuffisants pour permettre d'en conclure que les structures des ménages sont uniquement un produit des conditions économiques.

Nous avons aussi cherché à évaluer si l'appartenance à certaines communautés ethno-religieuses pouvait rendre compte de divergences dans les modes de résidence. Pour faire cette analyse, nous nous en sommes tenus aux caractéristiques culturelles des chefs. De cette étude, peu de différences sont observées selon l'origine et la confession du chef. Néanmoins, il semble que les catholiques français soient moins portés à vivre seuls et en ménages apparentés sans unité conjugale familiale, si on les compare aux Irlandais catholiques et aux Anglais non catholiques. La croyance populaire voulant que les catholiques français soient plus portés à vivre en ménages multigénérationnels a été démentie par le fait qu'à Québec ils sont proportionnellement plus nombreux que tous les autres à vivre en ménage nucléaire. Selon notre analyse, ce n'est donc pas vers des variables d'ordre culturel que nous devons nous tourner pour étudier en quoi les modes de résidence varient.

C'est pourquoi nous avons ensuite entrepris d'évaluer en quoi les caractéristiques démographiques pouvaient rendre compte des disparités. Cette analyse ne fut que partielle puisqu'elle ne concerne que le chef du ménage. Mais déjà, elle laisse envisager le fort impact que peuvent avoir les caractéristiques démographiques sur les modes de résidence. Nous y avons vu qu'hommes et femmes ne dirigeaient pas les mêmes types de ménages. Alors que les hommes sont surtout chefs de ménages nucléaires et à familles étendues, les femmes sont chefs de ménages solitaires et apparentés sans unités conjugales familiales. Lorsqu'elles sont chefs, les femmes sont évidemment célibataires et veuves, tandis que les hommes sont pour la plupart mariés. Nos résultats confirment aussi l'hypothèse de Bradbury voulant que les femmes veuves aient tendance à diriger des ménages plus complexes que les hommes veufs. Il est donc clair qu'entre le sexe du chef, son statut matrimonial et le type de ménage qu'il dirige des liens directs existent. En ce qui concerne l'âge du chef, nous avons vu qu'entre 20 et 54 ans la répartition des ménages selon leur

structure demeurait plus ou moins la même, mais dès que les chefs atteignaient l'âge de 55 ans, les modèles résidentiels s'éclataient. Enfin, nous avons cherché à voir quel rapport il y avait entre le nombre d'enfants présents dans le ménage et la structure qu'il prenait. Nos résultats confirment l'hypothèse stipulant que c'est au moment où il y a le moins d'enfants dans le ménage que les modes de résidence se diversifient. Mais encore, ces résultats demeurent limités puisqu'ils ne tiennent pas compte de l'âge des enfants.

En dernier lieu, le fait que le quart des ménages de Québec hébergent des pensionnaires ou des domestiques nous a amenés à chercher quelles étaient les caractéristiques de ces membres, dans quels types de ménages ils se trouvaient et aussi, dans quels secteurs de la ville ils étaient situés. Des résultats forts intéressants et nouveaux ont été obtenus en ce qui concerne les pensionnaires. Alors qu'ailleurs il est dit des pensionnaires que ce sont essentiellement de jeunes hommes, à Québec la moitié des pensionnaires sont des femmes de tout âge. À ce phénomène, nous avons tenté d'esquisser quelques explications. Dans le cas des domestiques de Québec, ce sont, comme ailleurs, de jeunes femmes principalement célibataires. En répartissant les domestiques et les pensionnaires selon les types de ménages dans lesquels ils résidaient, il est apparu que leur proportion était plus élevée dans les ménages solitaires. Les ménages de type solitaires sont donc rarement habités par une personne seule. Aussi, les ménages nucléaires et à familles multiples sont ceux dans lesquels nous trouvons le moins de membres additionnels non apparentés. Enfin, c'est en Haute Ville et en Basse Ville que la proportion de pensionnaires est la plus élevée, et c'est, bien entendu, en Haute Ville que se trouvent le plus de domestiques.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Les thèses portant sur la famille ont eu tendance à faire de la famille nucléaire une conséquence ou une condition de l'industrialisation, et peu d'entre elles se sont penchées sur la famille au moment où prévalaient des bouleversements engendrés par l'industrialisation.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons donc cherché à jeter un éclairage nouveau sur la famille urbaine du Québec en période industrielle. D'abord, nous avons esquissé le contexte économique et social dans lequel vivaient les ménages de Québec. Malgré le fait que cette ville ait connu une période de relative stagnation dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle s'est néanmoins industrialisée, et au début du XX<sup>e</sup> siècle elle revêt les caractéristiques d'une ville industrielle. Par ailleurs, à la fin du siècle dernier, de moins en moins d'anglophones s'établissent à Québec et la ville tend à se franciser. Elle devient un foyer d'appel important pour les habitants des régions rurales avoisinantes. Même si elle est majoritairement française, la population de Québec n'est pas homogène sur le plan ethno-culturel puisque les données du recensement nous indiquent que plus de 15 % de la population n'est pas d'origine française.

De l'analyse des informations qu'offre le recensement de 1901, nous avons mis en place une grille de classification des ménages. Celle-ci, largement inspirée de celle de Peter Laslett, a été adaptée pour être appliquée aux données nominatives du recensement. Elle fut aussi modifiée afin d'y inclure les membres additionnels non apparentés tels les pensionnaires et les domestiques.

Par une analyse quantitative des données nominatives du recensement canadien de 1901 pour la ville de Québec, nous avons cherché à dégager les structures que prenaient les ménages. De cette analyse s'est dégagée la très forte présence des ménages nucléaires à Québec. De fait, plus de trois ménages sur quatre ont une structure nucléaire. Néanmoins, un ménage sur dix a une structure étendue, et un ménage sur quatre héberge un membre additionnel non apparenté. En cela, nos résultats sont comparables à ceux obtenus par Peter Laslett et ses collègues et font de la prédominance du modèle résidentiel nucléaire un phénomène constant. Insatisfaits par les

conclusions précipitées à laquelle la logique de Laslett nous conduisait, nous avons ensuite tenté d'évaluer en quoi les facteurs économiques, culturels et démographiques agissaient sur les modes de résidences. Par une analyse exploratoire, nous avons montré que les structures des ménages prenaient des formes diverses selon les conditions économiques, selon les variables culturelles, et surtout selon les caractéristiques démographiques des chefs de ménages. Les résultats obtenus tendent à montrer que l'âge et le sexe de la personne à la tête du ménage ont une forte incidence sur le type de ménage dirigé. Puisque nos analyses des facteurs démographiques ont porté sur les chefs seulement, une étude prenant en considération les caractéristiques des autres membres des ménages serait souhaitable. Enfin, nous avons détecté des tendances très intéressantes en ce qui a trait aux membres additionnels non apparentés. Notamment, nous avons constaté qu'à Québec les pensionnaires ont des caractéristiques différentes. Alors qu'ailleurs, comme à Sudbury ou à Hamilton, les pensionnaires sont surtout de jeunes hommes, à Québec un pensionnaire sur deux est une femme. De plus, les hommes et les femmes pensionnaires n'ont pas le même âge. Certes, les pensionnaires sont en grande partie jeunes, mais les femmes pensionnaires de plus de 65 ans sont presque aussi nombreuses que celles âgées de 20 à 24 ans. Ces tendances mériteraient d'être approfondies dans des études ultérieures.

Somme toute, les ménages de la ville de Québec en 1901 ont des caractéristiques semblables à celles observées dans des lieux différents au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme il fut observé par Peter Gossage (1999) dans le cas de Saint-Hyacinthe, par Bettina Bradbury (1995) et Gilliland et Olson (1993) à Montréal, et par Peter McGhan (1986) à Saint-Andrew's, les ménages aisés tendent à être plus complexes que les ménages plus pauvres. Toutefois, les écarts entre les modes de résidences selon les milieux semblent plus faibles à Québec qu'à Saint-Hyacinthe et Montréal. Selon notre analyse, l'origine et la confession du chef ont peu d'impact sur le type de ménage dirigé. Faute de points de comparaison, nous pouvons pas établir si les tendances des ménages de Québec s'apparentent à celles observées ailleurs. Néanmoins, nos résultats semblent démentir la croyance populaire voulant que les catholiques français soient plus portés que les Irlandais catholiques et les Anglais non catholiques à vivre en ménage étendu ou multigénérationnel. Les caractéristiques démographiques des chefs de ménage ont un impact assez fort sur le type de ménage dirigé. En cela, nos résultats convergent avec ceux de Bettina Bradbury qui observe, dans le cas de Montréal, que les hommes et les femmes dirigent des ménages structurés différemment. Essentiellement, les femmes dirigent des ménages solitaires et sans unité conjugale familiale, tandis que les hommes chefs sont à la tête de ménages à structure



nucléaire. Aussi, de notre analyse il ressort que les chefs âgés de 20 à 54 ans dirigent des ménages nucléaires dans une proportion de 80 %. Or, au moment où les chefs sont âgés de 55 ans et plus, les modèles résidentiels s'éclatent : la proportion de chefs de ménages nucléaires de plus de 55 ans baisse à 70 %. Enfin, en évaluant les structures que prennent les ménages selon le nombre d'enfants présents, nous avons constaté que plus le nombre d'enfants était élevé, plus le ménage avait tendance à être nucléaire. En corrélation, moins il y a d'enfants dans le ménage, plus il est enclin à être étendu. Ces résultats convergent avec ceux de Michael Anderson (1978) pour la ville de Preston et ceux d'Angélique Janssens (1993) pour la communauté de Tilburg.

Bien que nous ayons tenté d'intégrer les membres additionnels non apparentés tels que les pensionnaires et les domestiques à notre étude des structures des ménages, d'autres études en ce sens sont nécessaires afin de voir, entre autres, à quel moment de leur vie les ménages sont plus portés à les accueillir chez eux. Est-ce que les ménages hébergent des pensionnaires en temps de crise et de difficulté ou est-ce un phénomène courant ? Est-ce qu'héberger un pensionnaire se fait sur une base permanente ou temporaire ? Est-ce que l'origine ou la religion du ménage a une incidence sur la tendance à héberger des pensionnaires ? Est-ce que les pensionnaires substituent les membres apparentés en période industrielle ? Ce sont toutes des questions auxquelles des réponses doivent être trouvées si l'on veut pouvoir cerner les dynamiques familiales telles qu'elles se traduisent par le partage de l'espace résidentiel.

D'autres questions concernant les modes de résidence peuvent être soulevées. Par exemple, quelle est la taille moyenne des habitations de Québec ? Comment s'effectue le partage de l'espace résidentiel ? Selon Paul-Louis Martin (1999 : 177), au cours du XIX<sup>e</sup> siècle les intérieurs domestiques nouvellement construits deviennent de plus en plus cloisonnés. Ce cloisonnement doit donner lieu à une réorganisation de l'espace domestique et des rapports familiaux. Quel impact a cette nouvelle organisation de la demeure sur la forme que prennent les ménages ? Existe-t-il une hiérarchie interne dans le partage de l'espace domestique ? Est-il possible qu'il y ait un lien entre la taille des habitations et les structures des ménages ? Ou encore, est-ce que le fait d'être propriétaire du logement habité rend plus malléable la structure du ménage ? Sherry Olson (1996 : 93) esquisse la possibilité qu'en possédant sa demeure il soit possible pour le ménage « d'implanter » une famille étendue puisqu'il peut modifier la taille de sa demeure par quelques rénovations.

Les résultats obtenus dans le cadre de cette recherche, pour satisfaisants qu'ils soient, restent limités. Dans la mesure où ils sont basés sur les données d'un seul recensement et d'une seule ville, ils ne nous permettent pas de mesurer l'ampleur de la variabilité des modes de résidence des ménages urbains dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À cet effet, Steven Ruggles reproche aux études portant sur la structure des ménages de ne pas étudier les changements des formes résidentielles sur une longue période. Il écrit : « With a few notable exceptions, empirical analyses of family structure therefore ignored the issue of long term change. Instead, the great majority of historical studies examine living arrangements in one or two communities at a single point in time or over a decade or two. » (Ruggles, 1994 : 106) Il serait souhaitable dans des recherches ultérieures d'évaluer comment les structures des ménages varient d'un recensement à l'autre et d'une ville à l'autre. Il serait d'autant plus intéressant de suivre au cours de deux ou trois décennies certains ménages afin de voir quelles formes ils prennent. Ceci permettrait probablement de mettre en évidence la flexibilité des structures des ménages. Ainsi, nous pourrions mieux capter les moyens par lesquels les familles se sont adaptées au changement social tel qu'engendré par l'industrialisation.

## BIBLIOGRAPHIE

AMES, Sir Herbert Brown

1972 *The City Below the Hill : A Sociological Study of a Portion of the City of Montreal, Canada*, Toronto, Toronto University Press, 116 p., édition originale 1897.

ANDERSON, Michael

1978 *Family Structure in Nineteenth-Century Lancashire*, 3<sup>e</sup> édition, Cambridge, Cambridge University Press, 230 p.

ANDERSON, Michael

1972 « Household Structure and the Industrial Revolution : Mid-Nineteenth-Century Preston in a Comparative Perspective », dans Peter Laslett (sous la direction de), *Household and Family in Past Time : Comparative Studies in Size and Structure of the Domestic Group Over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, With Further Materials From Western Europe*, [avec la collaboration de Richard Wall] Cambridge, Cambridge University Press, p. 125-158.

BAKER, Maureen

1984 *The Family : Changing Trends in Canada*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 270 p.

BERKNER, Lutz K.

1975 « The Use and Abuse of Census Data for the Historical Analysis of Family Structure », dans *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 5, no 4, p. 721-738.

BLANCHARD, Raoul

1935 *L'Est du Canada français, Province de Québec, tome 2*, Paris/Montréal, Librairie Masson et cie./Librairie Beauchemin, 336 p.

BLUE, Archibald

1902 *Rapport du quatrième recensement du Canada : 1901*, Ottawa, Bureau du recensement, 4 vol.

BOUCHARD, Gérard

1996 *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay 1838-1971*, Montréal, Boréal, 635 p.

BOUCHARD, Gérard

1992 « Transmission of Family Property and the Cycle of Quebec Rural Society From the Seventeenth to the Twentieth Century », dans Bettina Bradbury (sous la direction de), *Canadian Family History : Selected Readings*, Toronto, Copp Clark Pitman, p. 111-134.

BOUCHARD, Gérard, Danielle GAUVREAU, et Marc ST-HILAIRE

1996 « La formation des espaces régionaux », dans Serge Courville (sous la direction de), *Population et territoire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 65-80, coll. « Atlas historique du Québec ».

BOUCHARD, Gérard, et Jeannette LAROUCHE

1989 « Nouvelle mesure de l'alphabétisation à l'aide de la reconstitution automatique des familles », *Histoire sociale / Social History*, vol. 22, no 43, p. 91-119.

BOULANGER et MARCOTTE

1900 *L'indicateur de Québec et Lévis contenant les adresses des citoyens de Québec et Lévis, 1900-1901*, Québec, Imprimerie L.J. Demers & Frère, p. 201-329.

BRADBURY, Bettina

1995 *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, trad. de l'anglais par Christiane Teasdale, Montréal, Boréal, 368 p. Version originale, *Working Families*, Toronto, Mc Clelland & Stewart, 1993.

BRADBURY, Bettina

1992 « Gender at Work at Home : Family Decisions, the Labour Market, and Girls' Contribution to the Family Economy », dans Bettina Bradbury (sous la direction de), *Canadian Family History : Selected Readings*, Toronto, Copp Clark Pitman, p. 177-198.

BRADBURY, Bettina

1984 *The Working Class Family Economy : Montreal, 1861-1881*, thèse de doctorat (histoire), Université Concordia, 554 p.

BRETON, André

1975 « Les recensements du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *L'Ancêtre*, vol. 2, no 4, p. 175-182.

BULLEN, John

1986 « Hidden Workers : Child Labour and the Family Economy in Late Nineteenth-Century Urban Ontario », dans *Labour/Le travail*, vol. 18, automne 1986, p. 163-187.

BURGUIÈRE, André, et François LEBRUN

1986 « Les cent et une familles de l'Europe », dans André Burguière et al. (sous la direction de), *Histoire de la famille, tome 3 : le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, p. 21-122.

CANADA, Archives nationales

1995 *Lignes directrices relatives à la communication des renseignements personnels aux fins de recherches historiques aux Archives nationales du Canada*, Ottawa, Ministère des Approvisionnement et Services Canada, 24 p.

CANADA, Ministère de l'Agriculture

1902 *Quatrième recensement du Canada, 1901, volume I : population*, Ottawa, S.E. Dawson (imprimeur).

CHERLIN, Andrew

1983 « Changing Family and Household: Contemporary Lessons from Historical Research », dans *Annual Review of Sociology*, vol. 9, p. 51-66.

CHUDACOFF, Howard

1978 « The New Branches of the Family Tree : Household Structure in Early Stages of the Life Cycle in Worcester, Massachussets, 1860-1880 », dans Tamara Hareven (sous la direction de), *Themes in the History of the Family*, Worcester, American Antiquarian Society, p. 55-72.

CICCHELLI-PUGEAULT, Catherine, et Vincenzo CICCHELLI

1998 *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, La découverte, 123 p., coll. « Repères ».

COLLECTIF CLIO (Micheline DUMONT, Michèle JEAN, Marie LAVIGNE, Jennifer STODDART)

1992 *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècle*, 2<sup>e</sup> éd. rev. et mise à jour, Montréal, Le Jour éditeur, 646 p., coll. « Idéelles ». Édition originale, Montréal, Les Quinze éditeurs, 1982.

CÔTÉ, Martine

1998 « La fièvre du rail sur la rive Sud de Québec », dans *Cap-aux-Diamants*, no 54, été 1998, p. 14-17.

DARROCH, Gordon, et Michael D. ORNSTEIN

1983 « Family Coresidence in Canada in 1871: Family Life-cycles, Occupation and Networks of Mutual Aid », dans *Canadian Historical Association : Historical Papers*, p. 30-56.

DICKINSON, John A., et Brian YOUNG

1992 *Breve histoire socio-économique du Québec*, Montréal, Septentrion, 382 p.

DONNELLY, Francis K.

1986 « Introduction to the Historical Study of Family and Households », dans Francis K. Donnelly (sous la direction de), *Family and Household in Mid-Nineteenth Century New Brunswick*, Social Monograph Series, vol. 6, p. 1-12.

DONNELLY, Francis K.

1986a « Household and Family Patterns in Mid-Nineteenth Century New-Brunswick », dans Francis K. Donnelly (sous la direction de), *Family and Household in Mid-Nineteenth Century New Brunswick*, Social Monograph Series, vol. 6, p. 92-102.

DROUIN, François

1990 « La population urbaine de Québec, 1795-1971 : Origines et autres caractéristiques », dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 19, no 1, p. 95-112.

DU BERGER, Jean, et Jacques MATHIEU (sous la direction de)

1993 *Les ouvrières de Dominion Corset à Québec, 1886-1988*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 148 p.

FAUCHER, Albert

1962 « L'histoire économique de la province de Québec jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », dans *Recherches sociographiques*, vol. 3, no 1-2, p. 45-53.

FLANDRIN, Jean-Louis

1976 *Familles : parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société*, Paris, Hachette, 287 p., coll. « Le temps & les hommes ».

FLEURY, Charles

1998 *Québec 1901 : rapport sur la construction de la base de données relative au recensement de 1901*, [avec la collaboration de Francis Cauchon, Michel de Sève, Sophie Drouin, Sophie Goulet, Valérie Laflamme, Richard Marcoux, Marc Saint-Hilaire] document de travail no 1, programme de recherche « Transitions démographiques et urbanisation : le cas de la ville de Québec, 1871-1901 », FCAR no 99-EN-0063, 133 p.

FRANCIS, Douglas R., Richard JONES, Donald B. SMITH

1996 *Destinies : Canadian History Since Confederation*, 3<sup>e</sup> édition, Toronto, Hartcourt Brace & Company Canada Ltd., 537 p.

FRÉCHETTE, Micheline, et Yolande LAVOIE

1993 « Chapitre 1 : comportements démographiques », dans Jacques Rouillard (sous la direction de), *Guide d'histoire du Québec du Régime français à nos jours : bibliographie commentée*, 2<sup>e</sup> édition rev. et augmentée, Montréal, Éditions du Méridien, p. 183-194, coll. « Histoire », édition originale, Montréal, Éditions du Méridien, 1991.

FRENETTE, Yves

1998 *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 211 p.

GAFFIELD, Chad M.

1992 « Canadian Families in Cultural Context : Hypotheses From the Mid-Nineteenth Century », dans Bettina Bradbury (sous la direction de), *Canadian Family History : Selected Readings*, Toronto, Copp Clark Pitman, p. 135-157.

GAUVREAU, Danielle

1989 *Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 232 p.

GILLILAND, Jason, et Sherry OLSON

1993 *Claims on Housing Space in Nineteenth Century Montreal*, Working Paper series, no 14, Montréal, Université McGill (Département de géographie), 25 p.

GOODE, William J.

1964 *The Family*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 120 p., coll. « Foundations of Modern Sociology Series ».

GOODE, William J.

1963 *World Revolution and Family Patterns*, Londres, The Free Press of Glencoe, 432 p.

- GOSSAGE, Peter  
1999 *Families in Transition : Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*, Kingston et Montréal, McGill - Queen's University Press, 299 p.
- GUÉRRAND, Roger Henri  
1999 « Espaces privés », dans Philippe Ariès et Georges Duby (sous la direction de), *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, volume dirigé par Michelle Perrot, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Éditions du Seuil, p. 299-382, coll. « Histoire ».
- GUEST, Dennis  
1995 *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, trad. de l'anglais par Hervé Juste, Montréal, Boréal, 483 p., coll. « Boréal compact ». Version originale, *The Emergency of Social Security in Canada*, Vancouver University of British Columbia Press, 1980.
- HAMELIN, Jean, et Yves ROBY  
1971 *Histoire économique du Québec : 1851-1896*, Montréal, Fidès, 436 p.
- HAMMEL, E. A.  
1972 « The Zadruga as a Process », dans Peter Laslett (sous la direction de), *Household and Family in Past Time : Comparative Studies in Size and Structure of the Domestic Group Over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, With Further Materials From Western Europe*, [avec la collaboration de Richard Wall] Cambridge, Cambridge University Press, p. 335-373.
- HARE, John, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDDEL  
1987 *Histoire de la ville de Québec : 1608-1871*, Montréal, Boréal/Musée canadien des civilisations, 399 p.
- HAREVEN, Tamara  
1991 « The History of the Family and the Complexity of Social Change », dans *The American Historical Review*, vol. 96, no 1, p. 95-124.
- HENRIPIN, Jacques  
1989 *Naître ou ne pas être*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), no 10, 141 p.
- HENRY, Louis  
1967 *Manuel de démographie historique*, Genève, Droz, 148 p.
- HUDSON, Pat  
1992 *The Industrial Revolution*, Londres, Edward Arnold, 244 p.
- JANSSENS, Angélique  
1993 *Family and Social Change : The Household as a Process in an Industrial Community*, Cambridge, Cambridge University Press, 317 p., coll. « Cambridge Studies in Population, Economy and Society in Past Time ».

JUSTER, Susan M., et Maris A. VINOVSIS

1987 « Changing Perspectives on the American Family in the Past », dans *Annual Review of Sociology*, vol. 13, p. 193-216.

KATZ, Michael B.

1975 *The People of Hamilton, Canada West : Family and Class in a Mid-Nineteenth-Century City*, Cambridge, Harvard University Press, 381 p.

KELLERHALS, Jean

1993 « Famille (sociologie de la famille) », dans *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, p. 99-101.

KERTZER, David I.

1991 « Household History and Sociological Theory », dans *Annual Review of Sociology*, no 17, p. 155-179.

LAFORCE, Hélène

1993 « Le recensement canadien de 1901 », dans *Cap-aux-Diamants*, no 35, p. 69

LAROCQUE, Paul

1970 *La condition socio-économique des travailleurs de la ville de Québec, 1896-1914, mémoire de maîtrise (histoire)*, Université Laval, 212 p.

LASLETT, Peter

1977 « Characteristics of the Western Family Considered Over Time », dans *Journal of Family History*, vol. 2, p. 89-105.

LASLETT, Peter (sous la dir.)

1972 *Household and Family in Past Time : Comparative Studies in Size and Structure of the Domestic Group Over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, With Further Materials From Western Europe*, [avec la collaboration de Richard Wall] Cambridge, Cambridge University Press, 623 p.

LASLETT, Peter

1972a « Introduction : The History of the Family », dans Peter Laslett (sous la direction de), *Household and Family in Past Time : Comparative Studies in Size and Structure of the Domestic Group Over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, With Further Materials From Western Europe*, [avec la collaboration de Richard Wall] Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-89.

LASLETT, Peter

1972b « Mean Household Size in England Since the Sixteenth Century », dans Peter Laslett (sous la direction de), *Household and Family in Past Time : Comparative Studies in Size and Structure of the Domestic Group Over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, With Further Materials From Western Europe*, [avec la collaboration de Richard Wall] Cambridge, Cambridge University Press, p. 125-158.



LAUZON, Gilles

1992 « Cohabitation et déménagements en milieu ouvrier montréalais : essai de réinterprétation à partir du cas du village Saint-Augustin, 1871-1881, dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, no 1, p. 115-142.

LAVOIE, Yolande

1973 « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles : étude quantitative », dans Hubert Charbonneau (sous la direction de), *La population du Québec : études rétrospectives*, Montréal, Éditions du Boréal express, p. 73-88.

LAVOIE, Yolande

1972 *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930 : mesure du phénomène*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 87 p.

LEBEL, Alyne

1983 « Les facteurs du développement urbain », dans G.-Henri Dagneau (sous la direction de), *La ville de Québec : histoire municipale, tome 4 : de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec, p. 31-47.

LEBEL, Jean-Marie

1999 « Québec, où se côtoient les Nouvelles-Frances », dans *Cap-aux-Diamants*, no 58, été 1999, p. 20-24.

LEMELIN, André

1981 *Le déclin du port de Québec et la reconversion économique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : une évaluation de la pertinence de l'hypothèse du « staple »*, Département d'économie, Université Laval, 45 p.

LE PLAY, Frédéric

1874 *L'organisation de la famille : selon le vrai modèle signalé par l'histoire de toutes les races et de tous les temps*, Paris, Téqui, 318 p.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER, et Jean-Claude ROBERT

1989 *Histoire du Québec contemporain, tome 1 : de la confédération à la crise, 1867-1929*, nouvelle édition refondue et mise à jour, Montréal, Boréal, 758 p., coll. « Boréal compact ».

LORTIE, Stanislas-A.

1968 « Compositeur typographe de Québec, Canada (Amérique du Nord), salarié à la semaine dans le système des engagements volontaires permanents, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en 1903 », dans *Paysans et ouvriers d'autrefois, les Cahiers de l'institut d'histoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 79-149.

MARCOUX, Richard

1994 *Le travail ou l'école : l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Études et travaux du CERPOD, no 12, janvier 1994, 200 p.

MARCOUX, Richard et Marc SAINT-HILAIRE

1998 *Description des activités de recherche*, document présenté au FCAR, ronéo., 8 p.

MARCOUX, Richard, et Jaël MONGEAU

1989 « Votre ménage a-t-il changé de « boss » entre 1971 et 1981 ? », dans *Cahiers québécois de démographie*, vol. 18, no 1, p. 115-136.

MARTIN, Paul-Louis

1999 *À la façon du temps présent : trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 378 p., coll. « Géographie historique ».

MATHIEU, Jacques et Jacques LACOURSIÈRE

1991 *Les mémoires québécoises*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 383 p.

McGAHN, Peter

1986 « Demographic and Household Structure of St-Andrews, 1831-1871 », dans Francis K. Donnelly (sous la direction de), *Family and Household in Mid-Nineteenth Century New Brunswick*, Social Monograph Series, vol. 6, p. 47-75.

MEDJUCK, Sheva

1979 « Family and Household Composition in the Nineteenth Century: The Case of Moncton, New-Brunswick 1851-1871 », dans *Canadian Journal of Sociology*, vol. 4, no 3, p. 275-286.

MODELL, John, et Tamara K. HAREVEN

1973 « Urbanization and the Malleable Household: An Examination of Boarding and Lodging in American Families », dans *Journal of Marriage and the Family*, vol. 35, no 3, p. 467-492.

OLSON, Sherry

1996 « Le peuplement de Montréal », trad. de l'anglais par Marcel Bélanger, dans Serge Courville (sous la direction de), *Population et territoire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 65-80, coll. « Atlas historique du Québec ».

PARSONS, Talcott, et Robert F. BALES

1955 *Family, Socialization and Interaction Process*, Toronto, Collier-MacMillan, 422 p.

PERROT, Michelle

1999 « En marge : célibataires et solitaires », dans Philippe Ariès et Georges Duby (sous la direction de) *Histoire de la vie privée, tome 4 : de la Révolution à la Grande Guerre*, volume dirigé par Michelle Perrot, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Éditions du Seuil, p. 265-278, coll. « Histoire ».

POMFRET, Richard

1993 *The Economic Development of Canada*, 2<sup>e</sup> édition, Scarborough, Nelson Canada, 310 p.

PRUD'HOMME, Anne

2000 « Les pensionnaires apparentés et non apparentés dans la région de Sudbury, 1891-1901 », dans Luc Rousseau et Yvon Gauthier (sous la direction de), *Actes de la sixième journée du savoir de l'ACFAS, Sudbury (19 mars 1999)*, Sudbury, Institut franco-ontarien, p. 187-217, coll. « Fleur-de-trille ».

## QUÉBEC, Ville de

1987 *Limoulou : à l'heure de la planification urbaine*, Québec, 50 p., coll. « Les quartiers de Québec ».

## QUÉBEC, Ville de

1987a *Saint-Jean-Baptiste : entre faubourg et centre-ville*, Québec, 72 p., coll. « Les quartiers de Québec ».

## QUÉBEC, Ville de

1987b *Saint-Roch : un quartier en constante mutation*, Québec, 54 p., coll. « Les quartiers de Québec ».

## QUÉBEC, Ville de

1987c *Saint-Sauveur : à l'image du début du siècle*, Québec, 50 p., coll. « Les quartiers de Québec ».

## RAMIREZ, Bruno

1991 *On the Move : French-Canadian and Italian Migrants in the North Atlantic Economy, 1860-1914*, Toronto, Mc Clelland & Stewart, 172 p.

## RAYNAULD, André

1962 « Recherches économiques récentes sur la province de Québec », dans *Recherches sociographiques*, vol. 3, no 1-2, p. 55-64.

## ROBY, Yves

1996 « Partir pour les États », dans Serge Courville (sous la direction de), *Population et territoire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 121-131, coll. « Atlas historique du Québec ».

## ROCHER, Guy

1997 *Introduction à la sociologie générale*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 685 p.

## RUDIN, Ronald

1986 *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*, trad. de l'anglais par Robert Paré, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 332 p. Version originale, *The Forgotten Quebecers, A History of English-Speaking Quebec, 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985.

## RUGGLES, Steven

1994 « The transformation of American Family Structure », dans *American Historical Review*, février 1994, p. 103-128.

## SAGER, Eric W.

1998 « The National Sample of the 1901 Census Canada : A New Source for the Study of the Working Class », Communication présentée lors de la conférence *Social Science History Conference*, Amsterdam, mars 1998, [web.uvic.ca/hrd/cfp/esshap.htm](http://web.uvic.ca/hrd/cfp/esshap.htm).

SAINT-HILAIRE, Marc

1996 *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay, 1840-1960*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 285 p., coll. « Géographie historique ».

SAINT-HILAIRE, Marc

1988 « Origines et destins des familles pionnières saguenayennes au XIX<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 32, no 5, p. 5-26.

SEGALEN, Martine

1986 « La révolution industrielle : du prolétaire au bourgeois », dans André Burguière et al. (sous la direction de), *Histoire de la famille, tome 3 : le choc des modernités*, Paris, Armand Colin, p. 487-532.

SHORTER, Edward

1977 *Naissance de la famille moderne : XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, trad. de l'anglais par Serge Quadruppani, Paris, Éditions du Seuil, 382 p. Version originale, *The Making of the Modern Family*, New York, Basic Books, 1975.

SIMARD, Jean-Jacques

1999 « Le siècle où le Québec est venu au monde », dans Roch Côté (sous la direction de), *Québec 2000*, Montréal, Fides, p. 17-77.

SMITH, Daniel Scott

1992 « The Meanings of Family and Households : Change and Continuity in the Mirror of the American Census », dans *Population and Development Review*, vol. 18, no 3, p. 421-456.

VALOIS, Jocelyne

1993 *Sociologie de la famille au Québec*, Anjou, Centre éducatif et culturel, 333 p.

VERLEY, Patrick

1999 *La première révolution industrielle*, Paris, Armand Colin, 95 p., coll. « Synthèse, série Histoire ».

WALL, Richard

1983 *Family Forms in Historic Europe*, [avec la collaboration de Jean Robin et Peter Laslett] Cambridge, Cambridge University Press, 606 p.

WALL, Richard

1972 « Mean Household Size in England From Printed Sources », dans Peter Laslett (sous la direction de), *Household and Family in Past Time : Comparative Studies in Size and Structure of the Domestic Group Over the Last Three Centuries in England, France, Serbia, Japan and colonial North America, With Further Materials From Western Europe*, [avec la collaboration de Richard Wall] Cambridge, Cambridge University Press, p. 159-203.

WHEATON, Robert

1984 « Family Forms in Historic Europe : Book Review », dans *Journal of Marriage and the Family*, vol. 46, no 2, p. 503-504.

WYNN, Graeme

1990 « Aux confins de l'empire, 1760-1840 », dans Craig Brown (sous la direction de), *Histoire générale du Canada*, Édition française sous la direction de Paul-André Linteau, Montréal, Boréal, p. 223-331, coll. « Boréal compact ». Version originale, *The Illustrated History of Canada*, Toronto, Lester & Orpen Dennys Ltd., 1987.

WYTHEY, Lynne E.

1978 « Household Structure in Urban and Rural Areas : The Case of Rhode Island, 1774-1880 », dans *Journal of Family History*, vol. 3, no 1, p. 37-50.

## **ANNEXES**

**Annexe A : Âge et sexe de la population de la ville de  
Québec, 1901**

<b>Groupe d'âge</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>
0-4	4 000	3 957	7 957
5-9	3 722	3 688	7 410
10-14	3 593	3 463	7 056
15-19	3 805	3 326	7 131
20-24	4 150	3 084	7 234
25-29	3 145	2 387	5 532
30-34	2 623	1 980	4 603
35-39	2 381	1 884	4 265
40-44	2 237	1 752	3 989
45-49	1 912	1 530	3 442
50-54	1 552	1 249	2 801
55-59	1 189	942	2 131
60-64	994	781	1 775
65 et plus	2 013	1 480	3 493
<b>Total</b>	<b>37 316</b>	<b>31 503</b>	<b>68 819*</b>

\*Pour cette distribution de la population selon l'âge et le sexe, 22 personnes ont été exclues puisque des données étaient manquantes.

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

### **Annexe C : Traitement des 412 ménages sans chef ou avec plus d'un chef**

Dans les 201 ménages où l'épouse veuve était la première énumérée, elle est la personne de référence pour établir les liens<sup>1</sup>. La même situation s'observe dans 20 cas où le mari est absent du foyer. Pour ne pas exclure ces cas de notre analyse, nous considérons les épouses dont le mari est absent ou décédé comme étant des chefs en leur donnant la valeur intermédiaire de « chef épouse veuve » et de « chef épouse mari absent ». Aussi, 22 « maîtresses », qui sont, de toute évidence les personnes de référence pour établir les liens avec les autres membres, n'ont pas été désignées comme « chef ». Puisque ces maîtresses se retrouvent dans deux seules divisions, nous sommes à même de supposer que les recenseurs se seraient donné la liberté de donner à la femme le statut de « maîtresse » qu'ils considéraient peut-être comme la féminisation du statut de chef (réservé à l'homme).

Dans 36 ménages où des frères et sœurs adultes (célibataires ou veufs) cohabitaient, aucun chef n'est présent. Pour ne pas exclure de notre analyse ces cas forts intéressants, nous avons donné à la première personne énumérée de ce ménage le statut de « co-chef ». Ces co-chefs seront considérés comme des chefs pour faciliter la classification des ménages.

Dans 17 ménages, la première personne recensée se fit attribuer comme relation avec le chef de ménage le statut de pensionnaire ou pensionnaire sans qu'il y ait de chefs de ménage. Ces ménages ne correspondant pas à ce que nous définissons comme une maison de pension, nous avons donné à la première personne recensée de ce ménage le statut de « logeur ménage sans chef ». Dans 9 autres ménages, la première personne énumérée se disait logeur ou pensionnaire même si les autres personnes du ménage se voyaient attribuer une relation en fonction d'elle. Dans cette situation, la première personne du ménage sera considérée comme étant un « chef logeur ».

Dans 22 autres ménages où il n'y avait pas de chef, il fut observé qu'une surprécision en est la cause. Par exemple, dans 11 cas, la première personne du ménage fut recensée comme le « beau-fils du chef précédent » alors que les autres membres du ménage étaient en relation directe avec le beau-fils plutôt qu'avec le chef du ménage précédent. Ces précieux renseignements, bien qu'ils laissent entrevoir des liens de parenté et de voisinage étroits, parce qu'ils ne sont pas



offerts systématiquement, ne peuvent être inclus dans notre analyse. Dans ces circonstances, nous ne tiendrons pas compte des informations supplémentaires fournies et nous considérerons la première personne énumérée comme étant le chef du ménage.

Une autre situation problématique se dégage dans 85 ménages où plus d'un chef est recensé<sup>2</sup>. En observant ces cas de plus près, il appert que ce sont des situations de corésidence. Par exemple, Henri Boisvert et James Batterton sont tous deux chefs du même ménage<sup>3</sup>. Henri, son épouse Éva, leurs 3 enfants, vivent avec la famille de James, sa femme Jane, leur fils Edward, et leurs deux petits-fils, Willie et Albert. Dans ce ménage, nous retrouvons aussi les domestiques Marie Godbout et Eugénie Lebel. Dans de tels cas, la seconde unité conjugale familiale énumérée sera considérée comme étant une unité secondaire.

---

<sup>1</sup> Pour savoir si « l'épouse » des ménages dans lesquels il n'y a pas de chef était veuve ou mariée, nous n'avions qu'à regarder dans la colonne « statut civil ».

<sup>2</sup> Plus précisément, dans 79 de ces ménages 2 chefs sont recensés, tandis que dans 3 autres il y en a 3, et enfin, 3 épouses sont les secondes chefs du ménage puisque le mari est absent.

<sup>3</sup> Liste nominative du recensement de 1901, Québec, Québec Centre, sous-district 1 : 12,16-12,27.

**Annexe D : Liste des relations avec le chef de ménage  
regroupées en fonction des catégories principales**

<b>Catégorie</b>	<b>Relation</b>	<b>Nombre</b>
<b>Chef</b>	Chef	12 591
	Maitresse	22
	Co-chef	36
	Chef (épouse veuve)	201
	Épouse (mari absent)	20
	Chef (fils du chef préc.)	6
	Chef (beau-fils du chef préc.)	11
	Chef (tante du chef préc.)	1
	Chef logeur	9
	Logeur ménage sans chef	17
	Époux (oncle du chef préc.)	1
	Fils d'un chef préc. (plus loin)	1
	Fille d'un chef préc. (plus loin)	1
	Chef bru d'un chef préc.	1
	<b>Sous-total</b>	<b>12 918</b>
	<b>Épouse</b>	Épouse
Époux		4
Épouse (bru du chef préc.)		2
Épouse (fille du chef préc.)		2
<b>Sous-total</b>		<b>10 054</b>
<b>Fils et fille</b>	Fils	16 538
	Fille	17 021
	Fille (petite-fille du chef préc.)	2
	Fils adoptif	59
	Fille adoptive	123
	Fils naturel	1
	Fille naturelle	1
	<b>Sous-total</b>	<b>33 889</b>
<b>Parent et beau-parent</b>	Père	115
	Mère	435
	Beau-père	91
	Belle-mère	191
	Épouse du beau-père	3
	<b>Sous-total</b>	<b>835</b>
<b>Frère et sœur, beau-frère et belle-sœur</b>	Frère	282
	Sœur	738
	Beau-frère	104
	Belle-sœur	239
	<b>Sous-total</b>	<b>1 363</b>

<b>Gendre et belle-fille</b>	Bru	47
	Beau-fils	57
	Belle-fille	87
	Gendre	36
	<b>Sous-total</b>	<b>227</b>
<b>Cousin et cousine</b>	Cousin	22
	Cousine	49
	Petite cousine	1
	Cousin de l'épouse	1
	Cousine de l'épouse	1
	<b>Sous-total</b>	<b>74</b>
<b>Oncle et tante</b>	Oncle	19
	Tante	81
	Belle-tante	3
	<b>Sous-total</b>	<b>103</b>
<b>Petit-enfant</b>	Petit-fils	156
	Petite fille	135
	<b>Sous-total</b>	<b>291</b>
<b>Grand-parent</b>	Grand-père	5
	Grand-mère	18
	<b>Sous-total</b>	<b>23</b>
<b>Neveu et nièce</b>	Neveu	155
	Nièce	281
	Nièce de l'épouse	1
	Neveu fils adoptif	1
	Nièce fille adoptive	2
	Nièce et domestique	1
	Petit neveu	4
	<b>Sous-total</b>	<b>445</b>
<b>Pensionnaire</b>	Pensionnaire	831
	Épouse de pensionnaire	7
	Pensionnaire (fille du chef préc.)	2
	Logeur	2 661
	Logeuse	17
	Fils du logeur	11
	Fille du logeur	7
	Fils du chef logeur	2
	Fille du chef logeur	7
	Épouse du logeur	17
	Épouse du chef logeur	7
	Tante logeur	1
	Sous-locataire	3
	Fils du sous-loc.	1
	Rentier	2
	<b>Sous-total</b>	<b>3 576</b>

<b>Domestique</b>	Domestique	1 533
	Servante	508
	Serviteur	44
	Fille de domestique	1
	Domestique (ménage à part)	3
	Dame de compagnie	1
	House keeper	4
	Bonne	72
	Cuisinière	4
	Gouvernante	2
	Cocher	2
	<b>Sous-total</b>	<b>2 174</b>
	<b>Employé non domestique</b>	Apprenti
Employé		7
Engagé		3
Engagée		295
Assistante		2
Journalière		1
Ferblantier		1
Modiste		1
Opérateur		1
Tailleur de cuir		1
Cleaner		1
Nurse		1
Boulangier		1
Brasseur		1
Cordonnier		1
Couturière		1
Épicier		1
Forgeron		2
Marchand		1
Messenger		1
Commis		4
Commis voy.		1
Teneur de livres		1
Étudiant	1	
Auxiliaire	1	
<b>Sous-total</b>	<b>331</b>	

2e UCF	Chef (2)	79	
	Chef (3)	3	
	Épouse (2)	70	
	Épouse (3)	3	
	Épouse (mari absent (2))	4	
	Fils (2)	70	
	Fils (3)	3	
	Fille (2)	78	
	Fille (3)	5	
	Fils adoptif (2)	1	
	Fille adoptive	4	
	Belle-mère (2)	1	
	Frère (2)	2	
	Sœur (2)	2	
	Tante (2)	2	
	Nièce du chef (2)	1	
	Petit-fils (2)	2	
	<b>Sous-total</b>	<b>330</b>	
	Sans relation	Sujet	132
		Sujette	73
Orphelin		192	
Filleule		1	
Associé		1	
Amie		5	
Orpheline		226	
Protégé		1	
Étranger		2	
Donateur		1	
<b>Sous-total</b>		<b>634</b>	
Non défini	Illisible	51	
	Non écrit	569	
	<b>Sous-total</b>	<b>620</b>	
	<b>Total</b>	<b>67 887</b>	

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

## Annexe E : Résumé de la grille de classification des ménages

Catégorie de ménage	Classe de ménage	Sous-classe de ménage	Valeur
Solitaire et sans parenté	Solitaire	Sans extra	1
		Avec pensionnaire	1,1
		Avec domestique	1,2
		Avec employé	1,3
		Avec combinaison	1,4
	Sans parenté	Sans extra	2
		Avec pensionnaire	2,1
		Avec domestique	2,2
		Avec employé	2,3
		Avec combinaison	2,4
Parenté sans UCF	Frères et sœurs	Sans extra	3
		Avec pensionnaire	3,1
		Avec domestique	3,2
		Avec employé	3,3
		Avec combinaison	3,4
	Parenté d'autre sorte	Sans extra	4
		Avec pensionnaire	4,1
		Avec domestique	4,2
		Avec employé	4,3
		Avec combinaison	4,4
Nucléaire	Couple seul	Sans extra	5
		Avec pensionnaire	5,1
		Avec domestique	5,2
		Avec employé	5,3
		Avec combinaison	5,4
	Couple avec enfant (s)	Sans extra	6
		Avec pensionnaire	6,1
		Avec domestique	6,2
		Avec employé	6,3
	Parent seul avec enfant (s)	Avec combinaison	6,4
		Sans extra	7
		Avec pensionnaire	7,1
		Avec domestique	7,2
		Avec employé	7,3
Avec combinaison	7,4		

Famille étendue	MFÉ ascendant	Sans extra	8
		Avec pensionnaire	8,1
		Avec domestique	8,2
		Avec employé	8,3
		Avec combinaison	8,4
	MFÉ descendant	Sans extra	9
		Avec pensionnaire	9,1
		Avec domestique	9,2
		Avec employé	9,3
		Avec combinaison	9,4
	MFÉ latéral	Sans extra	10
		Avec pensionnaire	10,1
		Avec domestique	10,2
		Avec employé	10,3
		Avec combinaison	10,4
	Combinaison	Sans extra	11
Avec pensionnaire		11,1	
Avec domestique		11,2	
Avec employé		11,3	
Avec combinaison		11,4	
Familles multiples	MFM ascendant	Sans extra	12
		Avec pensionnaire	12,1
		Avec domestique	12,2
		Avec employé	12,3
		Avec combinaison	12,4
	MFM descendant	Sans extra	13
		Avec pensionnaire	13,1
		Avec domestique	13,2
		Avec employé	13,3
		Avec combinaison	13,4
	MFM latéral	Sans extra	14
		Avec pensionnaire	14,1
		Avec domestique	14,2
		Avec employé	14,3
		Avec combinaison	14,4
	Autre familles multiples	Sans extra	15
Avec pensionnaire		15,1	
Avec domestique		15,2	
Avec employé		15,3	
Avec combinaison		15,4	

Familles sans liens	2 ou 3 UCF + extension	Sans extra	16
		Avec pensionnaire	16,1
		Avec domestique	16,2
		Avec employé	16,3
		Avec combinaison	16,4
	2 ou 3 UCF sans lien	Sans extra	17
		Avec pensionnaire	17,1
		Avec domestique	17,2
		Avec employé	17,3
		Avec combinaison	17,4
	Personne seule + UCF	Sans extra	18
		Avec pensionnaire	18,1
		Avec domestique	18,2
		Avec employé	18,3
Avec combinaison		18,4	
Indéterminé	---	---	19
Cas exclus	---	---	-9



**Annexe F : Répartition détaillée des ménages selon le  
nombre de personnes, Québec 1901**

Nombre de personnes	Ménages		
	N	%	% cumulatif
Une	258	2,04	2,04
Deux	1 716	13,57	15,62
Trois	2 123	16,79	32,41
Quatre	1 941	15,35	47,77
Cinq	1 753	13,87	61,63
Six	1 491	11,79	73,43
Sept	1 212	9,59	83,02
Huit	821	6,49	89,51
Neuf	561	4,44	93,95
Dix	365	2,89	96,84
Onze	208	1,65	98,48
Douze	112	0,89	99,37
Treize	48	0,38	99,75
Quatorze	18	0,14	99,89
Quinze	5	0,04	99,93
Seize	6	0,05	99,98
Dix-sept	2	0,02	100,00
Vingt-trois	1	0,01	100,01
<b>Total</b>	<b>12 641</b>	<b>100,00</b>	<b>100,01</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

**Annexe G : Répartition des ménages selon le nombre de personnes,  
comparaison entre la ville de Québec en 1901  
et l'Angleterre du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle**

Taille des ménages	Québec 1901		Angleterre 16e au 19e siècle	
	N	%	N	%
Une	258	2,04	700	5,46
Deux	1 716	13,57	1 800	14,04
Trois	2 123	16,79	2 100	16,37
Quatre	1 941	15,35	2 000	15,59
Cinq	1 753	13,87	1 900	14,81
Six	1 491	11,79	1 500	11,70
Sept	1 212	9,59	1 000	7,80
Huit	821	6,49	700	5,46
Neuf	561	4,44	400	3,12
Dix et plus	765	6,05	725	5,65
<b>Total</b>	<b>12 641</b>	<b>100,00</b>	<b>12 825</b>	<b>100,00</b>

Sources : Exploitation des données du recensement de 1901; Peter Laslett (1972b), « Mean Household Size in England Since the Sixteenth Century », p. 135.

**Annexe H : Répartition des ménages selon le nombre de patronymes, ville de  
Québec (1901) et Québec urbain (1871)**

Nombre de patronymes	Ville de Québec, 1901		Québec urbain, 1871	
	N	%	N	%
Un	549	86,59	586	78,10
Deux	75	11,83	121	16,20
Trois et plus	10	1,58	43	5,70
<b>Total</b>	<b>634</b>	<b>100,00</b>	<b>751</b>	<b>100,00</b>

Sources : Exploitation des données du recensement de 1901; Gordon Darroch et Michael D. Ornstein (1983), « Family Coresidence in Canada in 1871 : Family Life-Cycles, Occupation and Networks of Mutual Aid », p. 34.

**Annexe I : Répartition détaillée des ménages selon les structures, Québec 1901**

Type de ménage	Nombre	%
Solitaire	492	3,89
Sans parenté	1	0,01
<b>Solitaire et sans parenté</b>	<b>493</b>	<b>3,90</b>
Parenté d'autre sorte	170	1,35
Frères et sœurs	279	2,21
<b>Parenté sans UCF</b>	<b>449</b>	<b>3,56</b>
Couple seul	1 472	11,65
Couple avec enfant (s)	7 038	55,72
Parent seul avec enfant (s)	1 353	10,71
<b>Nucléaire</b>	<b>9 863</b>	<b>78,08</b>
MFÉ ascendant	600	4,75
MFÉ descendant	231	1,83
MFÉ latéral	515	4,08
Combinaison de MFÉ	64	0,51
<b>Famille étendue</b>	<b>1 410</b>	<b>11,17</b>
MFM ascendant	138	1,09
MFM descendant	152	1,20
MFM latéral	5	0,04
Autre MFM	4	0,03
<b>Familles multiples</b>	<b>299</b>	<b>2,36</b>
2 ou 3 UCF + extension	40	0,32
2 ou 3 UCF sans lien	69	0,55
Pers. seule plus UCF	9	0,07
<b>Familles sans liens</b>	<b>118</b>	<b>0,93</b>
<b>Total</b>	<b>12 632</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

## **Annexe J : Description des quartiers et des trois principaux secteurs de la ville**

### **La Haute Ville :**

La Haute Ville est composée des quartiers Montcalm (Ouest et Est), Saint-Jean, Saint-Louis, Du Palais et la Banlieue Sud<sup>1</sup>. Selon l'annuaire Boulanger et Marcotte (1900 : 201), les limites des quartiers sont les suivantes :

- Montcalm : De la rue Des Glacis aux barrières Sainte-Foye et Saint-Louis, comprenant le côté sud de la rue Saint-Jean.
- Saint-Jean : De la porte Saint-Jean à la barrière Sainte-Foye, comprenant le côté nord de la rue Saint-Jean.
- Saint-Louis : De l'escalier de la rue Buade à la porte Saint-Jean, comprenant le côté sud des rues Saint-Jean, de la Fabrique et Buade.
- Du Palais : De l'escalier de la rue Buade à la porte Saint-Jean, comprenant le côté sud des rues Saint-Jean, de la Fabrique et Buade.

### **La Basse Ville :**

Dans la Basse Ville sont situés les quartiers Champlain, Jacques-Cartier et Saint-Pierre. Les limites des quartiers, selon l'annuaire Boulanger et Marcotte (1900 : 201) sont les suivantes :

- Champlain : de la rue Sous-le-Fort à la barrière Champlain.
- Jacques-Cartier : De la rue Saint-Roch au Boulevard Langelier, comprenant le côté sud de la rue Saint-Joseph au Cap.
- Saint-Pierre : De la rue Sous-le-Fort à la rue Saint-Roch et du fleuve au Cap.

### **Les Faubourgs :**

Les Faubourgs sont composés des quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-Vallier et de la paroisse Notre-Dame-de-Québec<sup>2</sup>. Boulanger et Marcotte (1900 : 201) limitent ainsi les quartiers :

- Saint-Roch : De la rue Saint-Roch au Boulevard Langelier, comprenant le côté nord de la rue Saint-Joseph à la rivière Saint-Charles.
- Saint-Sauveur : Borné à l'est par le boulevard Langelier jusqu'à la rue Saint-Vallier; au nord par la rue Saint-Vallier jusqu'à la rue Massue; à l'ouest par la rue Massue; au sud par le coteau Sainte-Geneviève.
- Saint-Vallier : À l'est par le Boulevard Langelier; au sud par la rue Saint-Vallier jusqu'à la rue Massue; à l'ouest par la rue Massue; au nord par la rivière Saint-Charles.

---

<sup>1</sup> Nous n'avons pas trouvé d'indications concernant les limites du secteur de recensement de la Banlieue Sud. Nous supposons toutefois qu'elle se situe en bordure des quartiers Montcalm et Saint-Jean.

<sup>2</sup> La paroisse Notre-Dame-de-Québec est une sous-division de recensement pour laquelle nous n'avons pas obtenu les limites géographiques. Nous sommes à même de supposer qu'elle se trouve en bordure de l'Hôpital de la paroisse Notre-Dame des Anges. Les auteurs de l'annuaire Boulanger et Marcotte (1900) semblent avoir inclus cette paroisse dans les limites de Saint-Vallier.

**Annexe K : Répartition des ménages selon leur structure à l'intérieur de la Haute Ville,  
de la Basse Ville et des Faubourgs**

Type de Ménage	Haute Ville		Basse Ville		Faubourgs	
	N	%	N	%	N	%
Solitaire	213	5,34	116	4,44	164	2,72
Parenté sans UCF	222	5,57	91	3,49	136	2,25
Nucléaire	2 926	73,37	2 048	78,47	4 889	81,02
Famille étendue	502	12,59	249	9,54	659	10,92
Familles multiples	113	2,56	70	2,07	156	2,37
Familles sans liens	12	0,58	36	3,37	30	0,71
<b>Total</b>	<b>3 988</b>	<b>100,00</b>	<b>2 610</b>	<b>100,00</b>	<b>6 034</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

**Annexe L : Répartition détaillée des ménages selon les principales communautés ethno-  
religieuses (des chefs de ménage), Québec 1901**

Type de ménage	Catholique français		Irlandais catholique		Anglais non catholique	
	N	%	N	%	N	%
Solitaire	344	3,34	70	7,25	34	5,23
Parenté d'autre sorte	116	1,13	20	2,07	17	2,62
Frères et sœurs	166	1,61	49	5,08	42	6,46
Couple seul	1 227	11,92	83	8,60	66	10,15
Couple avec enfant (s)	5 892	57,24	439	45,49	337	51,85
Parent seul avec enfant (s)	1 008	9,79	186	19,27	77	11,85
MFÉ ascendant	519	5,04	35	3,63	24	3,69
MFÉ descendant	191	1,86	16	1,66	12	1,85
MFÉ latéral	423	4,11	38	3,94	27	4,15
Combinaison de MFÉ	46	0,45	8	0,83	3	0,46
MFM ascendant	130	1,26	0	0,00	4	0,62
MFM descendant	126	1,22	8	0,83	3	0,46
MFM latéral	4	0,04	0	0,00	1	0,15
Autre MFM	4	0,04	0	0,00	0	0,00
2 ou 3 UCF + extension	30	0,29	6	0,62	3	0,46
2 ou 3 UCF sans lien	60	0,58	7	0,73	0	0,00
Pers. seule plus UCF	8	0,08	0	0,00	0	0,00
<b>Total</b>	<b>10 294</b>	<b>100,00</b>	<b>965</b>	<b>100,00</b>	<b>650</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

**Annexe M : Proportion d'hommes et de femmes chefs selon le type de ménage, Québec 1901**

Type de ménage	Sexe du chef		Total	
	Féminin	Masculin	%	N
Solitaire et sans parenté	69,98	30,02	100	493
Parenté sans UCF	55,90	44,10	100	449
Nucléaire	10,00	90,00	100	9863
Famille étendue	10,07	89,93	100	1410
Familles multiples	19,40	80,60	100	299
Familles sans liens	21,19	78,81	100	118
Total (N)	1 807	10 825	--	12 632
Total (%)	14,30	85,70	100	--

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

**Annexe N : Répartition procentuelle des chefs de ménage selon le sexe, le statut matrimonial et le type de ménage, Québec 1901**

Sexe	Étiquette	Statut matrimonial				Total (%)	Total (N)
		Célibataire	Marié	Veuf	Non donné*		
Femmes	Solitaire	42,61	5,80	51,01	0,58	100,00	345
	Parenté d'autre sorte	55,81	4,65	39,53	0,00	100,00	86
	Frères et sœurs	83,03	1,82	15,15	0,00	100,00	165
	Sans parenté	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0
	Couple seul	33,33	66,67	0,00	0,00	100,00	3
	Couple avec enfant (s)	31,25	62,50	0,00	6,25	100,00	16
	Parent seul avec enfant (s)	1,24	6,31	91,93	0,52	100,00	967
	MFÉ ascendant	6,06	9,09	84,85	0,00	100,00	33
	MFÉ descendant	4,26	4,26	91,49	0,00	100,00	47
	MFÉ latéral	6,90	8,62	82,76	1,72	100,00	58
	Combinaison de MFÉ	25,00	25,00	50,00	0,00	100,00	4
	MFM ascendant	33,33	11,11	55,56	0,00	100,00	9
	MFM descendant	0,00	0,00	97,96	2,04	100,00	49
	MFM latéral	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
	Autre MFM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
	3 ou 3 UCF + extension	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00	7
	2 ou 3 UCF sans lien	2,00	1,00	10,00	0,00	100,00	13
	Pers. seule plus UCF	60,00	0,00	40,00	0,00	100,00	5
	Total (%)	20,31	6,25	72,88	0,55	100,00	--
	Total (N)	367	113	1317	10	--	1 807
Hommes	Solitaire	51,70	15,65	32,65	0,00	100,00	147
	Parenté d'autre sorte	70,24	8,33	21,43	0,00	100,00	84
	Frères et sœurs	91,23	5,26	3,51	0,00	100,00	114
	Sans parenté	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	1
	Couple seul	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	1 497
	Couple avec enfant (s)	0,01	99,90	0,09	0,00	100,00	7 002
	Parent seul avec enfant (s)	2,91	20,63	76,46	0,00	100,00	378
	MFÉ ascendant	0,88	97,35	1,76	0,00	100,00	567
	MFÉ descendant	0,54	92,93	6,52	0,00	100,00	184
	MFÉ latéral	1,31	93,22	5,47	0,00	100,00	457
	Combinaison de MFÉ	5,00	91,67	3,33	0,00	100,00	60
	MFM ascendant	1,55	94,57	3,88	0,00	100,00	129
	MFM descendant	2,91	80,58	16,50	0,00	100,00	103
	MFM latéral	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	5
	Autre MFM	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00	4
	3 ou 3 UCF + extension	0,00	81,82	18,18	0,00	0,00	33
	2 ou 3 UCF sans lien	0,00	54,00	2,00	0,00	100,00	56
	Pers. seule plus UCF	25,00	25,00	50,00	0,00	100,00	4
	Total (%)	2,56	93,26	4,18	0,00	100,00	--
	Total (N)	277	10 095	453	0	--	10 825

\* Quatre femmes divorcées sont inclus dans cette catégorie

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

**Annexe O : Répartition des chefs de ménage selon l'âge et le sexe, Québec 1901**

Groupes d'âge	Sexe du chef		Total (N)
	Femmes	Hommes	
15-19	4	18	22
20-24	10	440	450
25-29	37	1 135	1 172
30-34	72	1 355	1 427
35-39	107	1 481	1 588
40-44	195	1 471	1 666
45-49	227	1 362	1 589
50-54	241	1 073	1 314
55-59	216	820	1 036
60-64	242	652	894
65 et +	450	1014	1 464
<b>Total (N)</b>	<b>1 801</b>	<b>10 821</b>	<b>12 622</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

**Annexe P : Répartition des ménages selon le nombre d'enfants, Québec 1901**

Nombre d'enfants	Ménage (N)	Ménage (%)
Aucun	2 764	21,88
Un	2 150	17,02
Deux	1 923	15,22
Trois	1 716	13,58
Quatre	1 358	10,75
Cinq	1 071	8,48
Six	690	5,46
Sept	455	3,60
Huit	260	2,06
Neuf	139	1,10
Dix	68	0,54
Onze	29	0,23
Douze	7	0,06
Quatorze	2	0,02
<b>Total</b>	<b>12 632</b>	<b>100,00</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.



**Annexe Q : Répartition des pensionnaires selon  
l'âge et le sexe, Québec 1901**

Groupes d'âge	Sexe des pensionnaires	
	Femmes	Hommes
0-4	17	15
5-9	16	14
10-14	23	33
15-19	99	138
20-24	176	291
25-29	127	174
30-34	98	106
35-39	98	73
40-44	74	65
45-49	79	29
50-54	51	36
55-59	62	32
60-64	66	28
65 et +	162	92
Manquant	1	1
<b>Total</b>	<b>1 149</b>	<b>1 127</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

**Annexe R : Répartition des domestiques selon l'âge  
et le sexe, Québec 1901**

Groupes d'âge	Sexe des domestiques	
	Femmes	Hommes
0-4	1	5
5-9	2	4
10-14	34	5
15-19	435	42
20-24	514	33
25-29	195	25
30-34	127	10
35-39	110	6
40-44	79	9
45-49	68	2
50-54	60	11
55-59	47	5
60-64	37	1
65 et +	46	5
Manquant	1	0
<b>Total</b>	<b>1756</b>	<b>163</b>

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.

**Annexe S : Répartition des ménages avec et sans pensionnaires et domestiques, selon le type de ménage, Québec 1901**

Type de ménage	Solitaire et sans parenté	Parenté sans UCF	Nucléaire	Famille étendue	Familles multiples	UCF sans liens apparents	Total (N)
Sans extras	52,13	77,28	79,09	77,87	81,27	75,42	9 835
Avec pensionnaire	31,03	10,24	9,95	8,23	8,70	11,02	1 335
Avec domestique	11,36	11,58	9,89	12,48	9,70	11,02	1 301
Avec combinaison d'extras	5,48	0,89	1,07	1,42	0,33	2,54	141
Total (%)	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	--
Total (N)	493	449	9 863	1 410	299	118	12 632

Source : Exploitation des données du recensement de 1901.